

Rapport Annuel

20 19

Soutenir et promouvoir
la recherche et l'innovation en santé

Édito

Fondation de l'Avenir



Thierry BEAUDET
Président du conseil
de surveillance

Au moment où nous rédigeons ces lignes, le monde est traversé par une pandémie aux conséquences sans précédent. Cette crise totale, sanitaire, économique et sociale, interroge notamment les systèmes de soins et attend des réponses fortes en matière de recherche médicale. Bien sûr la Fondation de l'Avenir est complètement engagée aux côtés des équipes de soins qui sont en première ligne. Elle est aussi mobilisée pour permettre une information réactive et la plus rationnelle possible pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la recherche appliquée;

Ceci arrive après une année 2019 qui montre la vitalité de la Fondation, avec un déploiement sur tous les champs de ses missions sociales, par son activité propre et par les fondations qu'elle abrite. Nous avons porté des projets de recherche ambitieux en thérapie cellulaire, en chirurgie orthopédique, en psychiatrie, en cardio-vasculaire, en cancérologie notamment.

Nous poursuivons notre développement au niveau européen de manière mesurée mais constante, année après année. En 2019, la présence forte de la Fondation de l'Avenir au Summit Eit Health à Paris illustre cette progression.

Nous avons aussi, avec le Prix Avenir Recherche Innovation (PARI) par exemple, salué l'innovation, la créativité, le sens de l'engagement des soignants : médecins, mais aussi infirmières.iers, aides-soignantes.ts qui sont près des patients.

Depuis sa création, la Fondation tient deux fils complémentaires : la recherche pour anticiper les techniques et les pratiques médicales à venir, l'innovation pour le bénéfice des malades ici et maintenant. 2019 n'a pas échappé à la règle.

Nous le pouvons car nos donateurs et nos mécènes ont répondu présents. Nous avons connu un léger repli en 2018, nous n'étions pas les seuls. 2019 voit le retour de la dynamique des années précédentes. Ceci se traduit par plus de ressources et plus d'emplois surtout pour les missions sociales de la Fondation.

Que tous ceux qui soutiennent et s'engagent auprès de la Fondation ou au sein de ses Fondations abritées soient chaleureusement remerciés. Sans eux rien ne serait possible.



**Dominique
LETOURNEAU**
Président du directoire



Gouvernance et organisation interne

Les instances décisionnelles

- Le directoire.....1
- Le conseil de surveillance.....2

Les instances consultatives

- Le comité de contrôle interne, instance consultative auprès du conseil de surveillance.....3
- Le comité financier, le conseil scientifique, les instances consultatives auprès du directoire.....3

Organisation interne.....6

Fondations abritées.....7



Activités de la Fondation de l'Avenir

Soutien aux chercheurs

- Programmes.....12
- Projets.....14
- Bourses.....19
- Prix.....20
- Études.....26
- Autres.....32

Soutien à la recherche et à l'innovation

- Publications.....35
- Événementiels.....37
- Relations publiques.....46

Contribution à la recherche

- Prospection et coordination.....46
- Prestation recherche et innovation.....47



Activités des Fondations abritées

Avant-propos

Rémi BOUVIER, Jean-François LEMOINE.....49

Fondation Paul Bennetot (Matmut).....50

Fondation Sandrine Castellotti.....57

Eovi Mcd fondation.....62

Fondation Visaudio.....65

Fondation Mutac.....66

Fondation de La Mutuelle Générale.....69

Fondation Mutuelle des Motards.....72

Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale.....73

Fondation Solimut Mutuelle de France.....75



Ressources

Avant-propos

Marilyne CONTRERAS.....79

Ressources collectées auprès du public

- Dons.....80
- Legs et donations.....82
- Don en confiance.....82

Autres fonds privés

- Mécénats.....83
- Produits partage.....84

Subventions publiques.....85



La Fondation en chiffres

Avant-propos

Michel COUHERT.....87

Règles et méthodes comptables.....92

Informations complémentaires.....92

Compte de résultats.....94

Compte d'emplois ressources

Notes sur le compte d'emploi des ressources.....98

Rapport du commissaire aux comptes.....101

Gouvernance et organisation interne



LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

Le directoire

Le directoire assure sous sa responsabilité l'administration de la Fondation de l'Avenir.

En décembre 2017 par le conseil de surveillance, pour un mandat de trois ans (2018/2019/2020), ont été nommés : Dominique LETOURNEAU, président du directoire ; Marilyne CONTRERAS, secrétaire générale ; Rémi BOUVIER, trésorier ; Jean-François LEMOINE, vice-président du directoire dédié au contrôle de gestion ; Thomas GODARD, vice-président du directoire dédié au contrôle interne.

À la suite du départ de Thomas GODARD pour raisons professionnelles, le conseil de surveillance a nommé Michel COUHERT et a procédé à une nouvelle répartition des fonctions.

À effet du 1^{er} janvier 2020, ont été nommés par le conseil de surveillance :



**Dominique
LETOURNEAU**
président



**Marilyne
CONTRERAS**
secrétaire générale



**Michel
COUHERT**
trésorier



**Jean-François
LEMOINE**
vice-président
dédié au contrôle de
gestion



**Rémi
BOUVIER**
vice-président dédié
au contrôle interne

Au sein du directoire, le président a des responsabilités et missions élargies. Représentant légal de la Fondation de l'Avenir, il est le garant de la Fondation dans ses rapports avec les tiers et dans tous les actes de la vie civile.

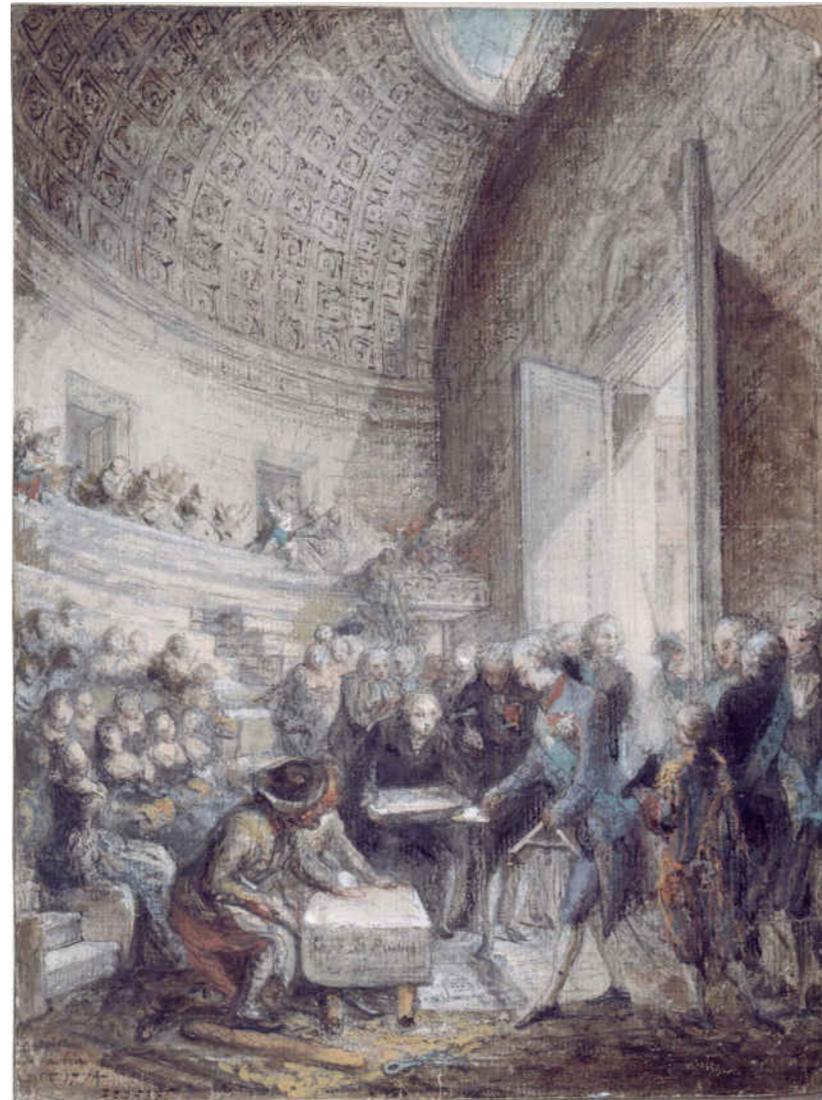
Le président présente au conseil de surveillance un compte-rendu des activités du directoire et transmet trimestriellement un rapport sur la Fondation à l'usage du conseil de surveillance, ainsi que les relevés de décisions du directoire.

Le trésorier, quant à lui, est responsable du paiement des dépenses engagées, de l'encaissement des recettes et de la réalisation des opérations

financières de la Fondation. A ce titre, il présente chaque année au conseil de surveillance, au nom du directoire, le rapport financier sur l'exercice clos.

La secrétaire générale a des responsabilités en matière de générosité publique, pour laquelle elle coordonne la politique et assure le lien entre le directoire, l'équipe opérationnelle et l'organisme d'agrément, le comité du don en confiance. Elle est également la directrice des publications.

Le directoire s'est réuni 12 fois en 2019 pour suivre l'activité de la Fondation, prendre les décisions de gestion et d'administration qui lui incombent, ainsi que préparer les dossiers pour le conseil de surveillance.



*Louis XVI ordonne la continuation des travaux de l'Ecole de chirurgie,
14 décembre 1774*

*Dessin de Gabriel de Saint-Aubin (Paris, 14-04-1724 - Paris, 14-02-1780)
Musée Carnavalet, Histoire de Paris*

En comptant toutes nos instances (exceptée celle du directoire), ce sont 120 personnes réunies bénévolement au service des missions de la Fondation de l'Avenir se réunissant pour 61 réunions par an. Découvrez-les ci-dessous.

Le conseil de surveillance

Le conseil de surveillance assure la surveillance de l'administration de la Fondation par le directoire. Pour l'exercice 2019, le conseil de surveillance est présidé par Thierry BEAUDET. Il est secondé par Serge BRICHET, vice-président du conseil et président du membre fondateur.

Le conseil de surveillance comprend 12 membres comme suit au 31 décembre 2019 :

Membres de droit :

- Séverine CODET
Représentant le Ministre de l'Intérieur, jusqu'au 31 août 2019. Depuis, le représentant dédié à la Fondation de l'Avenir est en cours de nomination
- Elisabeth ROURE
Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances



Thierry BEAUDET,
président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française
et président du conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir

- Professeur Armand MEKONTSO DESSAP
Représentant le président de la COMUE Université Paris-Est
- Professeur Hubert JOHANET
Représentant le président de l'Académie Nationale de Chirurgie

Membres au titre du collège fondateur :

- Serge BRICHET
Président de la Mutualité Fonction Publique
- Thierry BEAUDET
Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française
- Annick ALLAIN
Vice-présidente de la Mutuelle Nationale Territoriale
- Eric CHENUT
Vice-président délégué de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale

Membres choisis au titre du collège des personnalités qualifiées :

- Pierrette SAIGRE
Trésorière de La Mutuelle Générale
- Maurice RONAT
Président d'Eovi Mcd mutuelle
- Stéphane JUNIQUE
Président d'Harmonie Mutuelle



Serge BRICHET,
président, Mutualité Fonction Publique
et vice-président du conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir

Membre élu au titre du collège des partenaires de la Fondation de l'Avenir :

- Daniel HAVIS
Président, Groupe Matmut

Les mandats de Annick ALLAIN et de Stéphane JUNIQUE sont arrivés à échéance au 31 décembre. Par décision du conseil, le mandat de Stéphane JUNIQUE a été renouvelé pour un mandat de trois ans (2020/2021/2022) au titre du collège des personnalités qualifiées. Sur proposition du membre fondateur, Carine DURAND-BROUSOLE, vice-présidente en charge des politiques de santé de la Mutuelle Nationale Territoriale, a succédé à Annick ALLAIN, en qualité de membre au titre du collège du membre fondateur.

Le conseil de surveillance s'est réuni deux fois en 2019, la troisième réunion ayant fait l'objet d'un constat de carence puis reportée le 10 janvier 2020. À ces occasions, outre les validations statutaires usuelles, il a notamment :

- Arrêté, sur proposition du directoire, le programme d'action et le budget pour 2020 ;
- Approuvé les comptes de l'exercice 2018 ;
- Approuvé les rapports moral et financier, incluant le rapport spécial des fondations individualisées ;
- Renouvelé les membres sortants du conseil de surveillance ;
- Renouvelé les membres du conseil scientifique pour un mandat de quatre ans ;
- Validé l'évolution de la doctrine de mécénat en nature de la Fondation de l'Avenir.;
- Orienté la réflexion du directoire sur la mise en œuvre du développement de la recherche au sein des structures mutualistes.

LES INSTANCES CONSULTATIVES

Le comité de contrôle interne, instance consultative auprès du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est assisté dans ses missions par le comité de contrôle interne, composé au 31 décembre 2019 comme suit :

- Christian GUICHETEAU
président, Président honoraire de l'Association Française de Cautionnement Mutuel
- Annick ALLAIN
représentant le conseil de surveillance, Vice-présidente de la Mutuelle Nationale Territoriale
- Dominique JOSEPH
représentant le membre fondateur, Secrétaire générale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française
- Sylvie ESKINAZI
représentant le collège des partenaires, Directeur, Groupe Matmut

Le comité de contrôle interne, réuni à trois reprises en 2019, s'est concentré sur la notion de risque, et en particulier le niveau des différents risques identifiés et les actions à mettre en œuvre pour pallier ces risques. Le contrôle interne a également été présenté aux collaborateurs de la Fondation de l'Avenir à l'occasion d'une réunion élargie, en fin d'année.

Les instances consultatives auprès du directoire

Le directoire est assisté dans ses missions par deux instances consultatives dont les membres sont nommés par le conseil de surveillance.

Le comité financier

Présidé par le trésorier de la Fondation de l'Avenir, Rémi BOUVIER, le comité financier comprend :

- Daniel HAVIS, ou son représentant Michel LENORMAND représentant le collège des partenaires, Président du Groupe Matmut
- Carole HAZÉ personne extérieure choisie pour ses compétences, Présidente de Solimut Mutuelle de France
- Invité permanent : Alain ARNAUD Vice-président honoraire du conseil de surveillance et Président honoraire de la Banque Française Mutualiste.

Le comité financier a été réuni à trois reprises en 2019, permettant aux membres de suivre l'exécution du budget au cours de l'année et sa conformité avec le budget prévisionnel. Ils ont également été amenés à suivre l'évolution de la trésorerie et à donner une orientation sur la nature des placements immobiliers vers lesquels la Fondation de l'Avenir pourrait se positionner.

Le conseil scientifique

Le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir est nommé par le conseil de surveillance et constitue, auprès du directoire, une instance consultative de réflexion et de proposition.

- Professeur Eric ALLAIRE président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Chirurgien vasculaire, Clinique Geoffroy Saint Hilaire, Paris
- Professeur Philippe GAIN, vice-président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir Chirurgien ophtalmologiste, CHU, Saint-Etienne

- Docteur Philippe GIRARD secrétaire du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Médecin pneumologue, Institut Mutualiste Montsouris, Paris
- Professeur Jean-Pierre DAURES assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Méthodologiste, Clinique Beau Soleil, Montpellier
- Professeur Nicolas BRUDER assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, Chef de service d'anesthésie, CHU de Marseille
- Professeur Paul AVAN Biophysicien neurosensoriel, CHU de Clermont-Ferrand
- Docteur Henri COHEN Chirurgien gynécologue obstétricien, Institut Mutualiste Montsouris, Paris
- Professeur Manuelle DE LUCA Psychiatre, Établissement de santé mentale La Verrière, Le Mesnil-Saint-Denis
- Professeur Bertrand DEVAUX Chef de Neurologie, Centre Hospitalier Saint-Anne, Paris
- Docteur Clarisse EVENO Chirurgien digestif, Hôpital Huriez, CHRU de Lille
- Docteur David GRABLI Neurologue, Hôpital de la Salpêtrière (AP-HP), Paris
- Professeur Jérôme GUICHEUX Directeur INSERM UMR 1229-RMES, Nantes
- Professeur David MALTETE Chef du service Neurologie, CHU Rouen
- Docteur Christelle NGUYEN Médecin MPRR, Hôpital Cochin (AP-HP), Paris
- Professeur Michel OVIZE Chef de service des explorations fonctionnelles cardiovasculaires, Hôpital Louis Pradel, Lyon



- Professeur Gilles PASQUIER Chirurgien orthopédiste, Traumatologue, Hôpital Roger Salengro, Lille
- Professeur Guillaume PODEVIN Chirurgien pédiatrique, CHU d'Angers
- Professeur Karim SACRE Médecin interniste, CHU Bichat-Claude Bernard (AP-HP), Paris

Le conseil scientifique dans son ensemble a été réuni à deux reprises en 2019 notamment pour se prononcer sur les candidatures reçues dans le cadre de l'appel à projets recherche médicale, mais également sur les candidatures des Prix des Chirurgiens de l'Avenir. Outre son expertise scientifique, le directoire sollicite régulièrement l'avis de son conseil scientifique sur les questions de positionnement et d'orientations scientifiques de la Fondation.

La commission ad hoc traitant plus particulièrement de la thématique innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, dont était doté le conseil scientifique depuis 2015, a été clôturée en 2019.

La commission a été réunie à deux reprises en 2019 pour évaluer les candidatures reçues dans le cadre de l'appel à projets innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

Le collège des partenaires

Le collège des partenaires regroupe les personnes morales dont le soutien et l'implication s'inscrivent dans un cadre conventionnel pluriannuel reconductible. Il se réunit au moins une fois par an en convention générale, durant laquelle un représentant est élu par ses pairs et dispose d'un mandat de trois ans pour siéger au conseil de surveillance. La convention générale qui devait se réunir le 23 mai 2019 sous la présidence de Thierry BEAUDET, a dû être annulée en raison des difficultés logistiques liées au sinistre du 16 mai 2019.



Daniel HAVIS,
président Groupe MATMUT,
Membre élu par le collège des partenaires
pour le représenter au conseil de
surveillance

ORGANISATION INTERNE

L'équipe opérationnelle, composée de 17 salariés, s'articule autour de quatre pôles de compétences :

Pôle Vie Institutionnelle et Affaires Publiques :

Ses missions principales : la coordination des instances, la mise en œuvre de la politique relations publiques, la sécurisation juridique, le contrôle de gestion et le contrôle interne.

Ce pôle est dirigé par Caroline BRANGÉ.

Pôle Gestion, Administration et Finances :

Ses missions principales : la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire et financière, la fonction achats et gestion logistique.

Ce pôle est dirigé par Yannick MARTIN.

Pôle Recherche, Innovation et Information Scientifique :

Ses missions principales : la coordination des activités scientifiques, un rôle de conseil et d'accompagnement des équipes sollicitant le soutien de la Fondation, la communication et l'information scientifique.

Ce pôle est dirigé par Marc THILLAYS.

Pôle Développement Et Valorisation :

Ses missions principales : la générosité publique, les mécénats et partenariats, la valorisation et la gestion événementielle.

Ce pôle est dirigé par Erik LAVARDE.



LES FONDATIONS ABRITÉES

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confère, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Le membre fondateur, acteur de l'économie sociale et solidaire, et la Fondation abritée, sous égide de la Fondation de l'Avenir, bénéficient du savoir-faire et de toutes les possibilités de reconnaissance de la Fondation de l'Avenir, reconnue d'utilité publique.

La Fondation abritée est administrée par un comité de gestion, l'instance décisionnelle, qui se réunit en moyenne trois fois par an pour prendre les décisions relatives à la Fondation abritée.

Le comité de gestion peut choisir de se faire conseiller par un conseil scientifique, instance consultative de la Fondation abritée.

Au 1^{er} janvier 2019, la Fondation de l'Avenir abrite neuf Fondations abritées :



La Fondation Paul Bennetot (Matmut), présidée par Daniel HAVIS, a pour mission de soutenir l'innovation et la recherche en traumatologie et post-traumatologie, ainsi que la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible. Elle est dotée d'un comité scientifique, présidé par le professeur Norbert PASSUTI ;

La Fondation Sandrine Castellotti, présidée par Danielle CASTELLOTTI, a pour ambition d'aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des personnes atteintes de troubles des conduites alimentaires ;



Eovi Mcd fondation, présidée par Françoise BEYSSEN, a pour objet de développer la recherche scientifique dans le champ de l'enfance et de la parentalité. Elle est également accompagnée par un comité scientifique présidé par le docteur Patrick BEN SOUSSAN ;



La Fondation Visaudio, présidée par Christian PY, a pour objectif de soutenir des programmes de recherche dans le domaine de la vision et portant sur les troubles de l'audition ;



La Fondation MUTAC, présidée par Nicole BIGAS, qui a succédé à Andrée BARBOTEU, a pour objet de lutter contre l'isolement des personnes âgées en développant des études sur l'impact médical, psychologique et sociale de l'isolement des personnes âgées ;

La Fondation de La Mutuelle Générale, présidée par Patrick SAGON, a pour but de lutter contre les maladies neurodégénératives en développant la recherche en faveur de l'autonomie des personnes malades et en expérimentant des dispositifs innovants d'accompagnement des aidés et des aidants. Elle est dotée d'un comité scientifique, présidé par Jean-Paul DEPARTE ;



La Fondation Mutuelle des Motards, présidée par Alain BORIE, a pour ambition de développer les études et recherches scientifiques, au plan clinique, médico-économique et sociétal, spécifiques à la pathologie des usagers des deux et trois roues motorisés ;

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale, présidée par Martin RIEUSSEC-FOURNIER, qui a succédé à Maxime PAUL, a vocation à soutenir la recherche en santé environnement mais également à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé, et à diffuser l'information à tout le personnel scientifique, médical, paramédical et social ;



La Fondation Solimut Mutuelle de France, présidée par Colette ELLENA, a pour vocation d'agir dans le cadre de la réduction des inégalités, l'accès à la santé pour tous, et la continuité des soins.

Activités de la Fondation de l'Avenir



La chirurgie sans chirurgien, 1829
Estampe de Charles Philipon (Lyon, 19-04-1800 - Paris, 25-01-1862)

Musée Carnavalet, Histoire de Paris

La Fondation de l'Avenir poursuit et renforce la diversification de ses dispositifs de soutien aux chercheurs et à la recherche.

Les dispositifs mis en œuvre par la Fondation de l'Avenir ont vocation à accompagner les chercheurs tout au long de leur vie professionnelle :

- Participer à une recherche d'envergure grâce aux programmes ;
- Conduire un projet de recherche ;
- Se former grâce aux bourses ;
- Voir leurs travaux reconnus à l'occasion de la remise d'un prix ;
- Effectuer des travaux préliminaires grâce aux études.

La Fondation met aussi à disposition des moyens de communication et d'échanges pour faciliter la diffusion des résultats des travaux de recherche.

Ces dispositifs de soutien à la recherche peuvent prendre différentes expressions :

- De la veille scientifique pour suivre les tendances en matière de recherche et d'innovation ;
- Des prix qui récompensent une activité de recherche ou des travaux à venir ;
- L'organisation d'évènements pour des moments de partage et d'échange entre professionnels et grand public ;
- Des relations publiques pour faire connaître l'activité de la Fondation de l'Avenir et de ses Fondations abritées auprès des chercheurs, des citoyens et des décideurs.

SOUTIEN AUX CHERCHEURS

Programmes

Le programme est un dispositif particulier de financement de la Fondation de l'Avenir qui a pour vocation de répondre à une problématique particulière sans passer par un appel à candidatures spécifique. Il s'agit de faire travailler en coopération plusieurs acteurs experts pour faire émerger de nouvelles solutions thérapeutiques ou organisationnelles autour d'une question médicale précise.

En 2019, ce sont 13 programmes qui sont en cours : deux au titre de l'activité de la Fondation de l'Avenir et 11 au titre des Fondations abritées.

La Chaire Avenir Santé Numérique (CASN)

La CASN est une chaire portée par l'Université Paris- Est Créteil (UPEC) et l'INSERM rejointe par l'École des Mines de Saint-Etienne (EMSE) et soutenue par une dotation de la Fondation de l'Avenir. Elle vise à développer une expertise d'enseignement et de recherche sur le thème de l'usage, de l'appropriation et de la conception des outils numériques en santé.

En 2019, les quatre objectifs définis initiaux se poursuivent :

1. Évaluer l'impact de l'intégration des nouvelles technologies sur un écosystème de soins ;
2. Favoriser l'investissement et l'intégration du

patient aux interventions de santé grâce aux objets connectés ;

3. Améliorer la qualité des soins grâce aux technologies de l'information et de la communication ;
4. Pousser la co-fertilisation et la co-conception de produits en infusant des technologies destinées au grand public (objets connectés, plateformes de communication, etc.).

Pour rappel, la CASN est construite autour de quatre équipes, chacune disposant de son programme de recherche.

Trois démonstrateurs sont basés à l'UPEC :

- "Carmma", Recherche Hospitalo-Universitaire (RHU), dirigée par le professeur Geneviève DERUMEAUX dont l'objectif est d'évaluer l'usage d'objets connectés dans la mesure de paramètres biologiques liés à l'obésité ;
- "Conception d'objets connectés" dirigé par le professeur Etienne AUDUREAU au travers de l'étude de "big data" collectées et traitées dans une plateforme de données ;
- "Téléderm" dirigé par le docteur Tu Anh DUONG, titulaire de la chaire, dont l'objectif est d'étudier des modèles de déploiement de la télédermatologie.

Un programme est basé à l'École des Mines de Saint-Etienne :

- "Intégration des usages", dirigé par le professeur Vincent AUGUSTO dont l'objectif est de concevoir des objets numériques intercommuniquants et adaptés à la culture des utilisateurs.

L'un des axes prioritaires de la Chaire Avenir Santé Numérique en 2019 était le recrutement de post-doctorants afin de développer et structurer les différents objectifs de la CASN.

- Le docteur Vanessa DILARIA, chercheur en sociologie a été recrutée concernant l'évaluation des usages (Objectif 1) ;
- Le docteur Lynda BEN BADOUD en tant que data-scientifique. Elle a pour responsabilité l'amélioration de la qualité des soins grâce aux technologies de l'information et de la communication (Objectif 3) ;
- Le docteur Afafe ZEROUNI, chercheur en génie industriel a été recrutée pour aider à l'intégration des technologies de santé numérique chez le patients (Objectif 4).

À ce jour, la chaire poursuit son recrutement concernant l'objectif 2.

Cette année, la Chaire Avenir Santé Numérique a également été présentée dans le cadre de différents événements scientifiques nationaux et internationaux. L'occasion de faire connaître ses actions et d'échanger avec les professionnels de santé, les chercheurs et les étudiants concernés par la santé numérique. Quelques éléments phares en 2019 :

- "Intelligence artificielle et santé" Académie nationale de Médecine, juillet 2019, Paris ;
- Participation aux "Journées efficacité des systèmes de soin et recherche opérationnelle en santé 2019", avril 2019, Mines-Saint Etienne ;
- Journées dermatologiques, décembre 2019, Paris ;
- Conférence Winter Simulation, décembre 2019, Maryland, USA.

De gauche à droite :

Etienne CANIARD, président du Fonds Avenir Santé Numérique,
Tu Anh DUONG, titulaire de la Chaire Avenir Santé Numérique
Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir





Projets

Le projet de recherche est sélectionné sur appel à projets d'après un cahier des charges et sur avis d'une instance scientifique et d'experts.

Deux appels à projets soutiennent principalement les missions sociales en propre de la Fondation de l'Avenir en 2019 :

- Le premier est désigné par le sigle AP-RM pour Appel à Projets Recherche Médicale, et est ouvert à tout établissement de recherche ;
- Le second est désigné par le sigle AP-IPSA pour Appel à Projets Innovation dans les Pratiques de Soins et d'Accompagnement et a pour spécificité de devoir intégrer un acteur mutualiste dans le projet, porteur principal ou secondaire.

Dans le cadre de son activité propre, 32 projets ont été soutenus par la Fondation de l'Avenir : 31 issus de l'AP-RM et un issu de l'AP-IPSA.

Appel à projets Recherche Médicale 2019

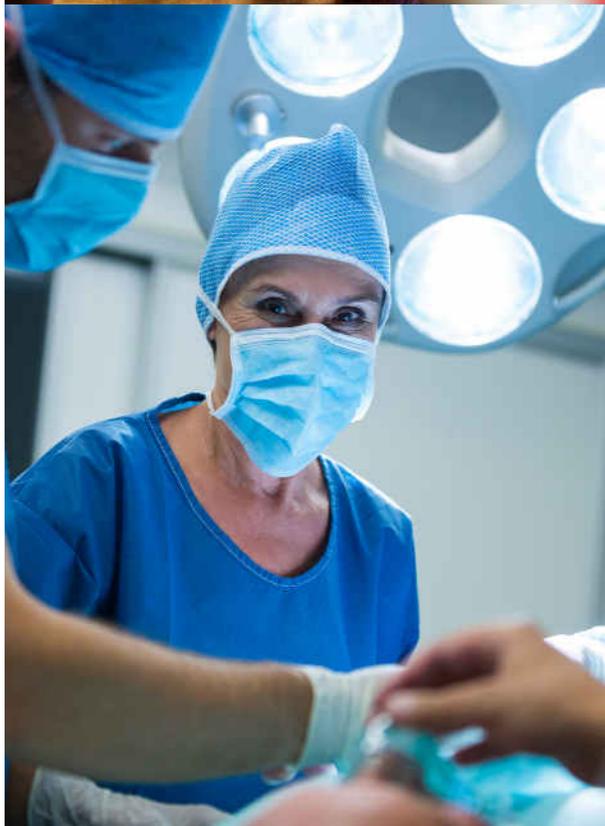
Cet appel à projets se structure autour de cinq thématiques :

- Maladies associées au vieillissement ;
- Chirurgie, alternative à la chirurgie ;
- Innovation biomédicale ;
- Psychiatrie et addiction ;
- Thérapie cellulaire

103 projets ont été reçus et 31 ont été sélectionnés.

Parmi ces candidatures :

- 39% concernaient l'innovation biomédicale ;
- 22% concernaient les modèles expérimentaux en chirurgie ;
- 19% concernaient les maladies associées au vieillissement ;



Paroles de chercheuses



Docteur Madalina GRIGOROIU,
chirurgien thoracique,
Institut Mutualiste Montsouris, Paris



“L'ablation anatomique d'une petite partie d'un de poumon est une intervention chirurgicale complexe guidée actuellement par des clichés dérivés de la radiologie conventionnelle. Le format “à plat” de ces images 2 D impose au chirurgien de reconstruire mentalement l'architecture en volume de l'organe à opérer. Aujourd'hui, les techniques d'imagerie permettent grâce à l'impression 3D de recréer un poumon en volume en superposant des couches de résine pour reconstituer de façon très précise l'organe réel. Notre projet consiste à montrer l'intérêt d'intégrer cette “copie” en résine au bloc opératoire afin que le chirurgien puisse “manipuler” la reconstruction 3D de la zone à opérer, sans avoir à quitter le champ opératoire pour consulter les clichés d'imagerie.”



Professeur Anne LAPRIE,
oncologue-radiothérapeute,
Institut Universitaire du Cancer de Toulouse-Oncopole



“Notre projet a pour but d'étudier l'impact des différentes doses d'irradiation reçues par des enfants traités en radiothérapie sur les fonctions cognitives (mémoire, apprentissage, raisonnement...). Cette étude exploratoire permettra ainsi de disposer d'éléments qui permettront de mieux limiter la dose de radiothérapie sur les régions liées au développement de la cognition comme l'hippocampe et le cervelet impliqués respectivement dans la mémoire et l'apprentissage.”

THÈME N°1 : L'INNOVATION BIOMÉDICALE

En 2019, 12 projets ont été retenus dans cette thématique.

Sur ces 12 projets, les spécialités médicales ciblées concernaient les sujets suivants :

- Cancer (cinq projets) ;
- Osteo-articulaire (trois projets)
- Digestif (un projet) ;
- Respiratoire (un projet) ;
- Néphrologie (un projet) ;
- Sang et immunitaire (un projet).



Professeur Gilles THURET,
chirurgien ophtalmologiste,
Université Jean Monnet, St Etienne

“Ayant mis au point un bioréacteur pour la conservation des cornées “vivantes” en dehors de l’organisme, nous passons à la vitesse supérieure avec la plate-forme BanCCO (Banc d’essai Cornéen/Cristallinien) sans équivalent au monde. Elle proposera différents types de cornées et de cristallins humains et porcins aux chercheurs académiques ou industriels, ce qui limitera le recours à des animaux vivants pour valider les essais précliniques de nouveaux traitements ou procédés.”

Paroles de chercheurs

Docteur Nicolas NESSELER,
anesthésiste-réanimateur,
CHU de Rennes



“Certains patients porteurs de virus respiratoires, dont la grippe, pourraient présenter un risque important de développer des complications suite à une chirurgie cardiaque. Les technologies moléculaires modernes permettent la détection rapide d’un grand nombre de virus respiratoires. Nous souhaitons donc lancer une étude de détection pré-opératoire de ces virus afin d’étudier si cela peut faciliter à faible coût la prévention des complications respiratoires par la vaccination ou le report de la chirurgie après disparition du virus.”

THÈME N°2 : CHIRURGIE ET ALTERNATIVES À LA CHIRURGIE

En 2019, sept projets ont été retenus dans cette thématique.

Sur ces sept projets, les spécialités médicales ciblées concernaient les sujets suivants :

- Cancer (deux projets) ;
- Endocrinien et métabolique (un projet)
- Vision (un projet) ;
- Cardio-vasculaire (un projet) ;
- Respiratoire (un projet) ;
- Digestif (un projet)

THÈME N°3 : MALADIES ASSOCIÉES AU VIEILLISSEMENT

En 2019, six projets ont été retenus dans cette thématique.

Sur ces six projets, les spécialités médicales ciblées concernaient les sujets suivants :

- Neurologie (deux projets) ;
- Audition (un projet)
- Vision (un projet) ;
- Cardio-vasculaire (un projet) ;
- Néphrologie (un projet).

THÈME N°4 : PSYCHIATRIE-ADDICTION

En 2019, trois projets ont été retenus dans cette thématique concernant la santé mentale.



Paroles de chercheuse.eur



Docteur Jenny MOLET,
chercheuse en
neurosciences,
Centre d’Energie Atomique
de Grenoble

“Nous souhaitons développer un modèle animal pour la maladie de Parkinson mimant au plus près les symptômes observés chez les patients. Ces animaux seront traités par illumination à la lumière infrarouge afin d’étudier le potentiel neuroprotecteur de cette technique. Selon les résultats obtenus il pourra ensuite être envisagé de développer cette approche chez l’homme.”



Professeur Georges BROUSSE,
psychiatre,
CHU de Clermont-Ferrand

“De nouveaux outils comme la réalité virtuelle pourraient être utilisés dans le cadre du traitement des addictions. Nous nous proposons de créer un programme en réalité virtuelle à partir de l’analyse de situations à risque important de rechute décrites par les patients addicts à la cocaïne. Nous évaluerons ensuite l’effet de cette cyberthérapie sur le délai de rechute des patients et sur leur envie de consommer cette drogue.”

THEME N°5 : THERAPIE CELLULAIRE

En 2019, trois projets ont été retenus dans cette thématique :

- Vision (un projet) ;
- Handicap moteur (un projet) ;
- Respiratoire (un projet)



Appel à projets Innovation dans les Pratiques de Soins et d'Accompagnement (IPSA)

Depuis sept ans, la Fondation de l'Avenir développe un champ d'intervention, complémentaire à la recherche médicale : le soutien à l'Innovation dans les Pratiques de Soins et d'Accompagnement (IPSA) à travers un appel à projets annuel.



Reconnue dans le domaine de la recherche médicale appliquée depuis plus de 30 ans, la Fondation de l'Avenir soutient également l'innovation des pratiques de soins et d'accompagnement, au bénéfice de tous.

Information, cahier des charges et formulaire de participation à retrouver en pièces jointes et sur : fondationdelavenir.org

FONDATION DE L'AVENIR
Accélérateur de progrès médical

EN SAVOIR + : Pôle RIIS - 01 40 43 23 73 - email : riis@fondationdelavenir.org

*** PARCOURS ET MALADIES CHRONIQUES ***

- > Continuité des soins et de l'accompagnement des personnes.
- > Analyse des difficultés d'accès aux soins, aux diagnostics et à la prise en charge des personnes atteintes d'un cancer dans un contexte de grande vulnérabilité (poly-pathologie, handicap ou précarité).

Objectif :
Soutenir les dispositifs et les pratiques de soins et d'accompagnement innovants qui encouragent la coopération entre les professionnels et les structures de santé.

Participation :

- > L'appel à projets s'adresse aux équipes des services de soins et d'accompagnement mutualiste (SSAM).
- > Les établissements du secteur public (CHU, HAD...) ou du secteur privé non lucratif sont éligibles à condition d'intégrer dans le projet un acteur ou un établissement mutualiste.
- > La collaboration avec des laboratoires de recherche (santé publique, sociologie, psychologie,...) peut également être envisagée.

Cette année, c'est le projet de Christine KURZAWA, infirmière du Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble qui a été retenu.

Ce projet concerne "l'accompagnement personnalisé des personnes souffrant de handicap lors de leur hospitalisation".

La France compte actuellement plus de 10 millions de personnes handicapées. De nombreux éléments rendent leurs soins compliqués ou les poussent à y renoncer, en particulier : des difficultés d'accès physique, de communication, une autonomie réduite ou encore une place insuffisante accordée à l'entourage.

L'établissement entend structurer un parcours de soin répondant spécifiquement aux besoins des personnes porteuses de handicap.

La mise en place d'un Infirmier Référent Accessibilité (INFRA), assurant la coordination entre les patients, les aidants, ainsi que les institutions, constituera une nouvelle offre de prise en charge. Le rôle de l'INFRA consistera à anticiper les besoins des patients et adapter l'hôpital à ceux-ci.

Bourses

La bourse est une allocation de recherche attribuée sous forme de salaire à un chercheur. Elle est versée au maximum pour deux ans principalement pour se former à la recherche.

Bourse Recherche Médicale

La bourse est ouverte aux étudiants réalisant une thèse de sciences ou sous contrat post doctoral. 2018 a été la dernière vague de soutien aux doctorants. En 2020, un bilan des quatre années de soutien sera effectué afin d'étudier les trajectoires et le devenir des 16 étudiants ayant bénéficié de la Bourse Recherche Médicale.

En 2019, deux thèses ont été soutenues :

- Thèse d'Anna SONTHEIMER mars 2019 sur "les apports du modèle de susceptibilité génétique xeroderma pigmentosum dans l'amélioration de la prise en charge des carcinomes cutanés." ;
- Thèse de Romain BOCHEUX en septembre 2019 sur "Une évaluation objective et quantitative de la transparence de la cornée humaine."

La Bourse Avenir Recherche en Soins « BARS 2019 »

Lancée en 2013 par la Fondation de l'Avenir en partenariat avec l'Ecole Supérieure Montsouris (Université Paris-Est Créteil), elle est destinée à l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux mutualistes adhérents à la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

Elle s'adresse à l'ensemble des professionnels paramédicaux ayant l'envie de développer un projet de recherche dans le champ des soins et d'obtenir le Diplôme Universitaire de Recherche en Soins.

En 2019 six nouveaux lauréats ont été sélectionnés

- Aline BERTIN, Mutualité Française Limousine, Limoges. Directrice développement. Son projet : "Installation des internes en médecine générale : étude sur les déterminants à l'installation" ;
- Angèle BERNARDE, SSRA Le Phare, Mutualité Française Finistère-Morbihan, Lorient. Encadrante de service de soins. Son projet : "Jardins à But Thérapeutique en Addictologie" ;
- Claire GERO, VYV Care Personnes âgées, Pays de la Loire, Nantes. Infirmière préventionniste. Son projet : « Repérage des fragilités chez la personne âgée : les stratégies d'intervention au service du maintien de l'autonomie » ;
- Franck METAIS, SAMSAH Arceau, Angers. Ergothérapeute. Son projet "Programme de réadaptation interdisciplinaire pour les personnes cérébrolésées par l'apprentissage expérientiel" ;
- Cécilia ZUBLENA, Mutualité Française Côtes d'Armor, Saint Briec. Référente ACTIMUT, Professeur en Activités Physiques Adaptées, Dinard. Son projet : "Accompagnement à la reprise d'activités physiques adaptées de personnes atteintes de cancers : étude de l'impact médico-economique" ;

- **Chloé SEYSSEL**, Centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape, Lorient, infirmière du Pôle médico-Technique. Son projet : **“Évaluation de la tolérance au bilan urodynamique chez le patient neurologique”**.

Depuis sa création, ce sont 31 lauréats qui ont reçus une BARS. Grâce à la formation dispensée, Damien GALTIER, diététicien au Centre Hospitalier Frédéric Henri Manhès de Fleury-Merogis a pu développer un projet de recherche concernant « l'étude pilote et comparative des intérêts et limites d'un atelier de «défi culinaire» en éducation thérapeutique du patient obèse (CuisTO) » ce qui a permis, en 2019 et pour la première fois un établissement mutualiste de bénéficier d'un Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale (PH-RIP).

Prix

Ce mode de soutien est l'occasion plusieurs fois dans l'année de réunir des chercheurs expérimentés ou débutants. Elle marque l'engagement particulier de la Fondation et de ses partenaires pour une discipline ou une pathologie particulière.

34 Prix ont été remis par la Fondation de l'Avenir en propre ou en lien avec des partenaires dont :

- 26 dans le cadre des **Prix Avenir Recherche Innovation** ;
- Quatre dans le cadre des **Prix des Chirurgiens de l'Avenir** ;
- Quatre dans le cadre de partenariats : **Prix Harmonie Mutuelle, Prix des Journée de l'Avenir** en partenariat avec la Ligue Nationale de Basketball, **Prix Casden** et **Prix Avenir Matmut Startup Award**.

Chaque prix fait l'objet d'un événement dédié.

Les étudiants lauréats de la BARS 2019 accompagnés de l'équipe pédagogique du DU de recherche en soins



PARI

Prix Avenir Recherche Innovation

Avec le soutien de



PARI, un appel à prix inédit à travers tout le territoire. 26 prix ont été remis en simultané le 23 janvier 2019.

Le Prix Avenir Recherche Innovation (PARI)

La Mutualité Française et la Fondation de l'Avenir ont organisé une grande journée nationale dédiée à la recherche et à l'innovation dans les établissements hospitaliers mutualistes rattachés au GHMF, le 23 janvier 2019.

Le Prix Avenir Recherche Innovation (PARI) a été remis simultanément dans 26 établissements mutualistes.

Qu'est-ce que le PARI ?

Pour rendre compte de sa singularité, chaque établissement participant désigne au sein de ses équipes un projet de recherche. Ce projet doit concerner une activité innovante de soins qui relève d'un acte technique, d'un processus d'organisation, d'un mode de prise en charge ou d'un procédé visant à favoriser la diffusion d'une connaissance au sein du réseau. Le projet peut être à l'initiative d'un médecin, d'un infirmier ou de tout autre professionnel impliqué dans le circuit de soins.

Le PARI reconnaît ainsi l'ensemble des acteurs de la vraie vie des soins.

Exemples de projets proposés dans le cadre du PARI :

- Hypnose et aromathérapie, proposer des solutions alternatives à l'utilisation thérapeutique médicamenteuse d'anxiolytiques au sein de la clinique mutualiste de l'estuaire auprès de patients en soins palliatifs. Projet proposé par Eleonor FRANCIA, Directrice des Soins à la Clinique de l'Estuaire à Saint Nazaire, Groupe Hospi Grand Ouest ;
- Aide au maintien du sevrage tabagique après un infarctus du myocarde. Projet proposé par le docteur Sophie KUBAS, Cardiologue au Centre Bois Gibert de Ballan Mire, Mutualité Française Centre Val de Loire ;
- Musique dans les soins au sein d'une unité de surveillance continue. Projet proposé par Margot VICENTE, aide-soignante au Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble ;
- Apport de l'impression 3D dans la segmentectomies pulmonaires. Projet proposé par le docteur Madalina GRIGORIOU, chirurgien thoracique à l'Institut Mutualiste Montsouris, à Paris.

Découvrez l'ensemble des projets à la page suivante.

Lauréats	Métier	Ville	Établissement	Titre du projet	Groupement gestionnaire
Jean-Paul DEPARTE	Ingénieur Électronique	Ploemeur	CMRRF Kerpape	Le Rehab-Lab, aides technique et impression 3D : de «patient» à «créateur»	Mutualité Française Finistère Morbihan
Anne MEANCE	Directrice des soins	Lanion	Polyclinique du Trégor	Formation e-learning «Sécuriser la prise en charge médicamenteuse»	Groupe Hospi Grand Ouest
Fabienne PHILIPPO	Infirmière	Plérin	Hôpital privé des Côtes d'Armor	Infirmière zen : une bulle de confort	Groupe Hospi Grand Ouest
Nathalie CZORNA	Cadre unité orthopédie	Lorient	Clinique Mutualiste de la Porte de Lorient	Mise en place d'ateliers éducatifs pré-opératoires dans le cadre de la réhabilitation améliorée après chirurgie	Groupe Hospi Grand Ouest
Catherine BOURGAULT	Equipe médicale de maternité	Rennes	Clinique de la Sagesse	Ouverture d'une filière physiologique dans l'esprit Maison de naissance (Parent'Eizh)	Groupe Hospi Grand Ouest
Eric HERMOUET	Gynécologue Obstétricien	Fontenay-le-Comte	Clinique Sud Vendée	Récupération rapide après chirurgie pour endométrioses sévères	Groupe Hospi Grand Ouest
Claire DAVIRON	Directrice des Opérations	Nantes	Cliniques Jules Verne	VH Manager : Patients connectés, parcours sécurisés	Groupe Hospi Grand Ouest
Astrid LEBRUN	Médecin généraliste	Saint-Gilles-Croix-de-Vie	CSSR Villa Notre Dame	Acquisition d'un exosquelette dédié aux membres supérieurs	Groupe Hospi Grand Ouest
Eléonor FRANCIA	Directrice des soins	Saint-Nazaire	Clinique de l'Estuaire	Hypnose et aromathérapie, proposer des solutions alternatives à l'utilisation thérapeutique médicamenteuse d'anxiolytiques au sein de la clinique mutualiste de l'Estuaire auprès de patients en soins palliatifs	Groupe Hospi Grand Ouest
Sophie BARREAU	Médecin Addictologue	Vénissieux	Groupe Hospitalier Les Portes Sud	Accompagnement des patients d'addictologie vers un retour à domicile autonome	Union Mutualiste de Gestions des Etablissements du Grand Lyon
Margot VICENTE	Aide soignante	Grenoble	GHM Grenoble	«Musique dans les soins» au sein d'une unité de surveillance continue au GHM de Grenoble	Union Mutualiste du GHM de Grenoble
Marie-Paul BOURBON	Cadre paramédical de bloc	Saint-Etienne	Clinique Mutualiste Chirurgicale	Le circuit court : un parcours au sein du bloc opératoire	Eovi Mcd Santé Service , Mutualité Loire Haute-Loire
Delphine SARTRE		Saint-Etienne	Centre médical 7 collines	Programme de reconditionnement physique pour les patients souffrant de lombalgies chroniques	Eovi Mcd Santé Service , Mutualité Loire Haute-Loire
Jean-Pierre DAURES	Épidémiologiste, Méthodologiste	Montpellier	Clinique Beausoleil	Mise à disposition d'une plateforme de recueil, validation de traitement des données, multicentriques, multi sites, reconnue internationalement, pérenne et à ressources optimisées pour la recherche clinique	Eovi Mcd Santé Service Languedoc-Mutualité
Claire SCOTTO	Rhumatologue	Perpignan	Clinique Mutualiste Catalane	Education thérapeutique dans la polyarthrite rhumatoïde	Eovi Mcd Santé Service Languedoc-Mutualité
Laurence BOUTIN-LOREAUX	Médecin chef, généraliste	La Grande Motte	Clinique Mutualiste Jean Léon	Chemin clinique pré-thérapeutique du sujet âgé	Mutualité Française Grand Sud
Marie-Noëlle JACAMON	Sage-Femme Cadre	Besançon	Polyclinique de Franche Comté	Accompagnement des patientes de maternité par la technique du Winner Flow® : préparation à l'accouchement, accouchement et rééducation post accouchement	Hospitalia Mutualité
Frédéric OUSSAD	Coordinateur de projet	Dijon	Clinique Benigne Joly	Prise en charge de l'obésité via un programme d'éducation thérapeutique agréé par l'ARS	Mutualité Française Bourguignonne SSAM
Sophie KUBAS	Cardiologue	Ballan-Miré	Centre Bois Gilbert	Aide au maintien du sevrage tabac après infractus du myocarde	Mutualité Française Centre Val de Loire
Madalina GRIGORIOU	Chirurgien thoracique	Paris	Institut Mutualiste Montsouris	Apport de l'impression 3D dans les segmentectomies pulmonaires	Mutualité Française Pass

Lauréats	Métier	Ville	Établissement	Titre du projet	Groupement gestionnaire
Isabelle REBEYROTTE	Médecin MPR	Limoges	Hôpital de jour Baudin	Comparaison de 2 méthodes de mesures de l'évaluation du champ visuel au sol (ECVS) - manuelle vs. automatisée	Mutualité Française Limousine
Jessica TAVERNIER	Cadre coordonnateur en éducation thérapeutique	Saint-Yrieix-la-Perche	SSR Bernard Descottes	L'éducation thérapeutique dans le parcours de soin du patient obèse : impact sur la qualité de vie et les capacités fonctionnelles»	Mutualité Française Limousine
Marie LECOURT	Animatrice en santé publique	Lesparre-Médoc	Clinique Mutualiste du Médoc	Site internet - Communication - Prévention et promotion de la santé en Médoc	Pavillon de la Mutualité
Antoine RUFFIE	Médecin Département d'Information Médicale	Pessac	Clinique Mutualiste Pessac Arnaud Duben	Impact des nouvelles technologies de l'information dans la communication avec les patients pris en charge en chirurgie ambulatoire	Pavillon de la Mutualité

Les Prix des Chirurgiens de l'Avenir

La Fondation de l'Avenir a remis, le 19 novembre 2019, les 12^{ème} Prix des chirurgiens de l'Avenir aux étudiants les plus prometteurs du Master 2 de Sciences chirurgicales. Cet événement était organisé en partenariat avec les Universités Paris Sud, Paris-Est Créteil et Paris Descartes ainsi qu'avec le soutien de l'Académie Nationale de Chirurgie.

Présentation des quatre lauréats 2019 :

- **Le prix du parcours Cancérologie** a été remis à **Kélig VERGRIETE** pour ses travaux sur **le rôle de l'isoforme courte du récepteur des œstrogènes Erα de 46 kDa dans le cancer du sein.** ;

- **Le prix du parcours 3R** (régénération, réparation, remplacement) a été remis à **Marion ETCHEBARNE** pour ses recherches sur **la membrane amniotique humaine comme substitut à la membrane induite pour la régénération osseuse ;**
- **Le prix du parcours Neurosciences** a été remis à **Edouard MAZERAND** pour ses travaux sur **la réparation de la substance blanche périventriculaire par cellules souches dans la paralysie cérébrale ;**
- Le prix spécial du jury a été remis à **Jérémie ALBOUYS** pour son travail sur **l'efficacité des nanopulses (nsPEF) et de leur association avec la gemcitabine pour le cancer du pancréas, in vitro**

Les lauréats des 12ème Prix des Chirurgiens 2019 entourés des remettants



Le Prix des Journées de l'Avenir

Le Prix des Journées de l'Avenir, en partenariat avec la Ligue Nationale de Basket (LNB), a été attribué à une équipe de Nantes spécialisée dans les pathologies cardiaques d'origine génétique et portée par le professeur Richard REDON. Le professeur Richard REDON dirige depuis 2009 l'unité de recherche de l'institut du thorax de Nantes qui est spécialisée dans l'étude des troubles du rythme cardiaque.

En lien étroit avec le professeur Vincent PROBST, chef de service de cardiologie de l'institut du thorax (Hôpital Laennec), ils développent de nouvelles solutions pour mieux évaluer les risques et les signes avant-coureur de mort subite d'origine cardiaque.



En hommage à Jermaine MARSHALL, l'argent récolté lors du match de basket à Nantes a été reversé à l'équipe du professeur Richard REDON dont les travaux portent sur la génétique dans les pathologies cardiaques.

Le Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer

En écho à la Journée Mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, le 10^{ème} Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer a été décerné le 20 septembre 2019 au docteur Thomas TANNOU (du CHU de Besançon) pour son étude IMAGISON sur la maladie d'Alzheimer.

L'étude IMAGISON a pour objectif d'analyser la capacité d'autonomie d'un patient atteint de la maladie d'Alzheimer. Le choix du maintien à domicile est une question fondamentale pour le patient et son entourage et est déterminant dans l'évolution de la maladie. Pourtant, l'évaluation du lieu de domicile est trop souvent subjective et la parole du patient n'est pas toujours prise en compte. L'étude évalue ainsi le bénéfice complémentaire de la neuro-imagerie fonctionnelle (IRM fonctionnelle et EEG-HR) par rapport à l'évaluation gériatrique et neuropsychologique dans cette

Docteur Thomas TANNOU, lauréat 2019 du Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer, entouré de Stéphane JUNIQUE, président Harmonie Mutuelle et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir.



Le Prix Avenir Matmut Startup Award

Dans le cadre du Summit de l'EIT Health au sein de l'Hôtel de Ville de Paris du 2 au 4 décembre 2019, le Prix Avenir Matmut Startup Award a été remis à Limno Pharma, une startup espagnole qui développe une thérapie innovante pour les maladies de la rétine (DMLA, rétinopathie pigmentaire) affectant plus de 200 millions de personnes dans le monde et pour lesquelles il n'existe aucun traitement à ce jour.

Il s'agissait du seul prix d'un partenaire français remis lors de cet événement d'envergure internationale. Pour rappel, l'EIT Health est un réseau d'innovateurs dans le domaine de la santé soutenu par l'Union Européenne et incarne l'intersection entre la recherche, l'innovation, l'éducation et les entreprises, dans l'intérêt des citoyens.

Le Prix Avenir Matmut Startup Award a été remis par Stéphane HASSELOT, directeur général adjoint Santé, groupe Matmut, accompagné de Erik LAVARDE, chef de pôle développement et valorisation, Fondation de l'Avenir



Études

La Fondation de l'Avenir au travers de ses missions sociales ambitionne d'être le témoin des innovations et des recherches en cours et cherche à comprendre comment elles peuvent s'inscrire dans la notion de progrès médical.

Opti-robot



La Fondation de l'Avenir, en partenariat avec la FNMF, a lancé une étude concernant l'utilisation du robot Da Vinci® dans cinq établissements du réseau GHMF. L'objectif initial était d'évaluer la technique vis-à-vis d'une coloscopie classique tant sur la plan des comorbidités que sur l'organisation des interventions.



L'étude, en cours, est pilotée par l'Unité de Méthodologie Économie de la Santé Appel à Projets et Publications (MESAPP), Service BESPIM (Biostatistique, Épidémiologie, Santé Publique, Innovation en Méthodologie) du CHU de Nîmes.

Elle s'intéresse à l'évaluation médico-économique du dispositif selon trois axes :

- **Une étude de micro costing** :
 - Estimation du coût de l'acte chirurgical: inventaire matériel et temps passé ;
 - Analyse d'Impact Budgétaire (AIB) : comparaison des coûts et tarifs des techniques robot vs. laparoscopie.
- **Une estimation des répercussions organisationnelles de la chirurgie robot** :
 - Approche par interview des professionnels : avantages/inconvénients de la chirurgie par robot-assistée ;
 - Conséquences sur le confort du chirurgien.

- **L'intérêt accordé à la population générale au travers de son consentement à payer** :
 - Enquête sur les préférences sociales des Français au sujet de la chirurgie robot-assistée.

Ecohorde MouveMeNT



Les agents territoriaux, en raison de leurs métiers très divers, sont exposés à des risques variés et notamment aux **troubles musculosquelettiques** (TMS). Afin d'éviter ces maux, les collectivités ont besoin d'une connaissance approfondie des

différents déterminants de la santé au travail dans la fonction publique territoriale. Compte tenu des partenariats précédents avec la Fondation de l'Avenir, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) a souhaité mettre en place un projet expérimental auprès d'un échantillon de population adhérente à la MNT autour de la problématique de l'activité physique et de la qualité de vie des agents territoriaux.

Pour ce projet, l'hypothèse est qu'un programme d'aide à la reprise d'une activité physique basé sur les outils numériques permettrait de mieux connaître et d'améliorer les comportements de santé et la qualité de vie des participants. Il s'agit de la plateforme e-cohorde développée en partenariat entre la MNT et la Fondation de l'Avenir.

La e-cohorde va permettre de récupérer des informations scientifiques sur les participants selon un protocole de recherche qui a été mis en place par l'équipe SENS de l'Université Grenoble Alpes. Cet encadrement scientifique permettra une synthèse de données qui sera ensuite diffusée à l'échelle internationale et servira de modèle scientifique à la catégorie socio-professionnelle des agents territoriaux.

Deux enseignants-chercheurs vont particulièrement suivre le projet :



Aïna CHALABAËY est Maître de Conférence habilitée à diriger des recherches et Directrice du laboratoire SENS. Elle étudie les déterminants psychologiques de l'activité physique notamment chez les personnes âgées, en surpoids et/ou malades chroniques. Elle a publié plus de 40 articles scientifiques dans des revues scientifiques internationales en psychologie du sport en psychologie sociale de la santé.

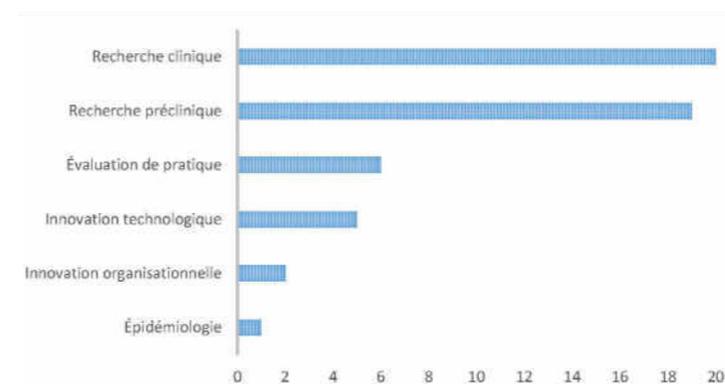


Philippe SARRAZIN est professeur des Universités et vice-président de l'Université Grenoble Alpes. Il étudie les facteurs motivationnels de l'activité physique dans différents secteurs comme l'éducation, le milieu médical ou le secteur associatif. Il a publié plus de 100 articles scientifiques dans des revues scientifiques internationales.

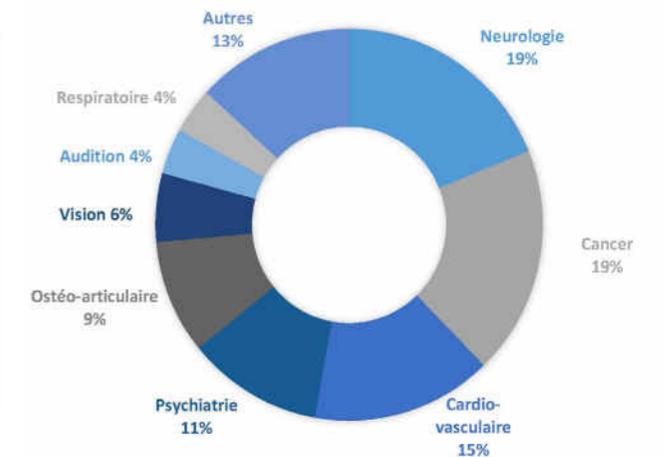
Publications en lien avec des projets scientifiques soutenus

En 2019, 54 articles ont été publiés citant la Fondation de l'Avenir ou ses Fondations abritées. La majorité des articles concernent des résultats de recherche clinique et pré-clinique. Ces publications scientifiques concernent majoritairement la neurologie, la cancérologie et les pathologies cardio-vasculaires.

Méthodes expérimentales



Pathologies



Chercheur.euse	Ville	Établissement	Titre et date de la publication	Revue
Prodesseur Fani ANAGNOSTO	Paris	Faculté odontologie Paris 7 Diderot	Tomographie du fémur de rats diabétiques : altérations de la microarchitecture et de la vascularisation des parties osseuses trabéculaires et corticales. 2019 Dec	Eur Radiol Exp.
Prodesseur Emmanuel ANDRES	Strasbourg	Université de Strasbourg	Télésurveillance du diabète : évolution des concepts et technologies, focus sur les études récentes. 2019 Jul-Sep	J Med Life.
Prodesseur Stéphane AUVIN	Paris	UMR 1141 Hôpital Robert Debré Inserm- université Paris Diderot	Traitement pharmacologique du déficit de l'attention/ hyperactivité chez l'enfant et l'adolescent épileptique. 2019 Jan	Rev Neurol (Paris)
Docteur Emmanuel BARBEAU	Rennes	CHU Pontchaillou	Un système de mémoire de reconnaissance visuelle rapide, chez l'homme, identifié à l'aide d'un ERP intracérébral. 2019 Dec	Cerebral cortex.
Professeur Olivier BAUD	Paris	Hôpital Robert Debré	Changements hormonaux associés à une diminution de la croissance foetale intra-utérine : Impact sur le développement cérébral et le neurodéveloppement futur. 2019 Mar	Front Endocrinol (Lausanne)
Professeur Alim-Louis BENABIB	Grenoble	CEA/clinatec	Implantation à long terme du dispositif WIMAGINE® chez le mouton, un capteur sans fil d'électrocorticogramme de 64 canaux. 2019 Aug	Front Neurosci
Docteur Nesrine BENKAFADAR	Montpellier	CHU Montpellier	ROS-Induced Activation of DNA Damage Responses Drives Senescence-Like State in Postmitotic Cochlear Cells: Implication for Hearing Preservation. 2019 Aug	Mol Neurobiol.
Professeur Yves-Jean BIGNON	Clermont-Ferrand	Centre Jean Perrin	BRACAVENIR : une étude observatoire des attentes et besoins des jeunes femmes à haut risque de cancers héréditaires du sein et des ovaires. 2019	Hereditary Cancer in Clinical Practice
Romain BOCHEUX	Paris	Paris Saclay	Mesure quantitative de la transparence cornéenne, à partir d'une analyse objective d'images de la cornée résolues en profondeur, démontré par la microscopie tomographique en cohérence optique plein champ. 2019	PLoS One
Docteur Jean-François CATANZARITI	Villeneuve d'Ascq	SSR pédiatrique Marc Sautet	Les adolescents avec une scoliose idiopathique ont-ils une perception erronée de la verticalité ? 2019	Spine Deform.
Professeur Pierre CATTAN	Paris	Hôpital Saint Louis	Une matrice acellulaire de qualité clinique pour le remplacement de l'œsophage. 2019 Dec	J Tissue Eng Regen Med.
Docteur Catherine CHAUSSAIN	Paris	Université Paris Descartes	Caractérisation des fonctions réparatrices des tissus minéralisés après coiffage direct de la pulpe avec des ciments à base de silicate de calcium. 2019 Jul	Materials (Basel)
Claire CHEDEVILLE	Nantes	Inserm u791	Microporteurs à base d'exopolysaccharide marin de type glycosaminoglycane pour une protection à long terme du TGF-β1. 2019 Jan	Neurobiology of Disease
Docteur Christophe COURTIEU	Montpellier	Clinique mutualiste Beau Soleil	Étude de la faisabilité prospective de la chirurgie ambulatoire pour le prolapsus des organes pelviens. 2019 Mar	Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol
Alejandra DARUICH-MATET	Paris	Hôpital Cochin	Revue : Les acides biliaires urso et tauroursodésoxycholique comme thérapies neuroprotectrices dans les maladies rétinienne 2019	Mol Vis
Docteur Sophie DESPLAT-JEGO	Marseille	Cerc Faculté Médecine Nord	Surveillance des concentrations résiduelles de l'infliximab et des anticorps anti-infliximab dans les maladies inflammatoires de l'intestin: comparaison de trois kits ELISA disponibles dans le commerce. 2019 Oct	Cytokine
Docteur Sophie DESPLAT-JEGO	Marseille	Cerc Faculté Médecine Nord	Des niveaux élevés de TWEAK dans le sérum sont associés à la neuroinflammation dans la sclérose en plaques. 2019 Feb	J Transl Med.

Docteur Sophie DESPLAT-JEGO, Spécialiste en biologie médicale et physiologie, Université Aix-Marseille

La sclérose en plaques est la maladie neurodégénérative touchant le plus de jeunes adultes en France. Cette maladie évolue par poussées aiguës. Actuellement, seule l'imagerie par résonance magnétique, technique peu accessible et coûteuse, permet de prédire ces poussées. Le docteur Sophie DESPLAT-JEGO et son équipe ont publié en 2019 un article montrant qu'une molécule nommée TWEAK était retrouvée en quantité élevée dans le sang des patients lors d'une phase de poussée. Cette découverte permet de proposer un nouvel outil diagnostic pour évaluer et contrôler l'évolution de la sclérose en plaques chez les patients.

Chercheur.euse	Ville	Établissement	Titre et date de la publication	Revue
Clément DONDE	Grenoble	CHU Grenoble	Un siècle de dysfonctionnement dans la perception sensorielle dans la schizophrénie. 2019 Jun	J Transl Med.
Clément DONDE	Grenoble	CHU Grenoble	Entraînement cognitif sensoriel dans la schizophrénie. 2019 Feb	Expert Rev Neurother.
Docteur Benjamin FAURIE	Grenoble	Groupe hospitalier mutualiste	Meilleures conditions pour effectuer les procédures du TAVI 2019 Oct	Ann Cardiol Angeiol (Paris)
Professeur François FERON	Marseille	Faculté de médecine Marseille la Timone	Le cholécalférol (vitamine D3) réduit la douleur neuropathique du rat en modulant la signalisation opioïde. 2019 Oct	Mol Neurobiol
Docteur Olivia FROMIGUE	Villejuif	Hôpital Gustave Roussy	Le CYR61 déclenche une propagation métastatique de l'ostéosarcome via un processus de type EMT dépendant de l'IGF1Rβ. 2019 Jan	BMC Cancer
Docteur Anthony GELIS	Montpellier	Centre Mutualiste Neurologique de Propara	Validité et cohérence interne de la version française de la liste de contrôle de l'évaluation des besoins en matière de plaie chez les personnes atteintes d'une lésion médullaire : Journal de gratitude pour la prise en charge des patients hospitalisés suicidaires: un essai contrôlé randomisé. 2019 Jan	Depression & anxiety
Docteur Nathalie GODART	Paris	Institut Mutualiste Montsouris	Anorexie, le passage de l'adolescence à l'âge adulte. 2019 Jan	Rev Infirm
Docteur Nathalie GODART	Paris	Institut Mutualiste Montsouris	Essai contrôlé randomisé multicentrique sur la comparaison de la thérapie multifamiliale (MFT) et de la thérapie systémique unifamiliale (SFT) chez les jeunes patients atteints d'anorexie mentale: protocole de l'étude THERAFAMBEST. 2019 Apr	Trials
Docteur Raphaël GROSS	Nantes	Ea 4334 laboratoire mip	Réorganisation des synergies musculaires chez 2 individus avec tétraplégie C5 et C6 après transferts tendineux biceps-triceps et deltoïde-triceps postérieur. 2019 Mar	Ann Phys Rehabil Med
Docteur Thierry HAUET et docteur Thomas KERFORNE	Poitiers	CHU Poitiers la milétrie	Mort cérébrale rapide ou lente? Impact sur les lésions du greffon rénal dans une allotransplantation, modèle porcin. July 2019	Int J Mol Sci
Docteur Josselin HOUENOU	Créteil	Institut Mondor de Recherches Biomédicales	Volume intracellulaire cortical in vivo plus élevé lors de la thérapie au lithium dans le trouble bipolaire : une étude multicentrique NODDI. 2019 Apr	Psychother Psychosom
Docteur Josselin HOUENOU	Créteil	Institut Mondor de Recherches Biomédicales	Anomalies microstructurales de la substance blanche généralisées dans le trouble bipolaire: preuves de méga-analyses et méta-analyses chez 3033 individus. 2019 Dec	Neuropsychopharmacology
Docteur David HUPIN	La Talaudière	EHPAD Mutualité de la Loire	La fréquence de l'exercice physique détermine les gains de la fréquence cardiaque chez les personnes âgées: une méta-analyse et une méta-régression. 2019 Apr	Sports Med

Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Titre et date de publication	Revue
Professeur Eric JEZIORSKI	Montpellier	CHU Montpellier Lapeyronie Arnaud de Villeneuve	Signature miRNA du fluide synovial pour le diagnostic de l'arthrite juvénile idiopathique. 2019	Cellsl
Docteur Olivia KEROURDAN	Bordeaux	Université de Bordeaux	Agencement de cellules endothéliales pour créer un réseau de type capillaire avec une architecture définie par bio-impression assistée au laser. 2019 Feb	J Mater Sci Mater Med
Docteur Catherine LE VISAGE	Nantes	INSERM U1229, Université de Nantes	Leçons tirées de la physiopathologie des disques intervertébraux pour aider à la conception rationnelle de systèmes d'administration de facteurs biologiques thérapeutiques. 2019 Aug	Adv Drug Deliv Rev
Baptiste LOUVEAU	Paris	Hôpital Saint-Antoine	Caractéristiques génomiques de base chez les patients atteints de mélanome métastatique muté BRAFV600 traités avec un inhibiteur BRAF + un inhibiteur MEK en soins de routine. 2019 Aug	Cancers



Baptiste LOUVEAU, doctorant, Hôpital Saint-Louis, Paris

Baptiste LOUVEAU, soutenu par la Fondation de l'Avenir dans le cadre d'une bourse doctorale a publié cet été un article dans la revue Cancers (Basel). Il s'est intéressé ici aux mécanismes cellulaires expliquant les échecs d'un traitement inhibiteur dans le cadre du mélanome avec métastases. Pour cela, il a étudié le profil génétique des tumeurs de 27 patients ayant reçu ce traitement. Il s'est aperçu que pour les patients chez lesquels le traitement inhibiteur est inefficace, de nombreux gènes étaient altérés, notamment des gènes importants dans la régulation du cycle cellulaire. Cette étude montre qu'il est important de réaliser une analyse génétique des mélanomes avant d'initier un traitement afin de proposer l'arsenal thérapeutique le plus efficace.

Jérémie MAGALON	Marseille	Cfremc Faculté de médecine	Les cellules souches dérivées d'adipocytes provenant de patients atteints de sclérodémie maintiennent, in vitro, des effets paracrine pro-angiogéniques et antifibrotiques. 2019	J Clin Med
Docteur Thierry MAGNALDO	Nice	UMR CNRS 7284 INSERM u1081	Induire les prédispositions génétiques dans les cellules souches neuroépithéliales humaines récapitule la tumorigenèse du médulloblastome. 2019 Sep	Cell Stem Cell.
Docteur Frédéric MALLEIN-GERIN	Lyon	UMR 5305 CNRS	La combinaison de facteurs bioactifs et d'hydrogel du peptide IEIK13 favorise la production de matrice cartilagineuse par les chondrocytes nasaux humains. 2019 Apr	J Biomed Mater Res A
Stéphane MANDIGOUT	Limoges	Université de Limoges	Évaluation de l'effort, chez patients ayant eu un AVC, en séance de physiothérapie par accélérométrie et score d'effort perçu: étude préliminaire. 2019 Jun	Brain Inj
Stéphane MANDIGOUT	Limoges	Université de Limoges	Validité de la distance parcourue estimée par les dispositifs portables chez les personnes ayant subi un AVC. 2019 May	Sensors (Basel)
Professeur Philippe MENASCHE	Paris	Hôpital européen Georges Pompidou	Transfert clinique des thérapies à cellules souches pluripotentes: défis et considérations. 2019 Nov	Cell Stem Cell
Alexandre NUZZO	Paris	Hôpital Bichat	Les antibiotiques oraux réduisent la nécrose intestinale dans l'ischémie mésentérique aiguë: une étude de cohorte prospective. 2018 Dec	Am J Gastroenterol
Marie-Laure PAILLIERE	Limoges	Université de Limoges	Le régulateur neuro-immun du cortex, TANK, affecte le traitement émotionnel et augmente la consommation d'alcool: une étude translationnelle. 2019 Apr	Cereb Cortex.

Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Titre et date de publication	Revue
Jérémie MAGALON	Marseille	Cfremc Faculté de médecine	Les cellules souches dérivées d'adipocytes provenant de patients atteints de sclérodémie maintiennent, in vitro, des effets paracrine pro-angiogéniques et antifibrotiques. 2019	J Clin Med
Docteur Thierry MAGNALDO	Nice	UMR CNRS 7284 INSERM u1081	Induire les prédispositions génétiques dans les cellules souches neuroépithéliales humaines récapitule la tumorigenèse du médulloblastome. 2019 Sep	Cell Stem Cell.
Docteur Frédéric MALLEIN-GERIN	Lyon	UMR 5305 CNRS	La combinaison de facteurs bioactifs et d'hydrogel du peptide IEIK13 favorise la production de matrice cartilagineuse par les chondrocytes nasaux humains. 2019 Apr	J Biomed Mater Res A
Stéphane MANDIGOUT	Limoges	Université de Limoges	Évaluation de l'effort, chez patients ayant eu un AVC, en séance de physiothérapie par accélérométrie et score d'effort perçu: étude préliminaire. 2019 Jun	Brain Inj
Stéphane MANDIGOUT	Limoges	Université de Limoges	Validité de la distance parcourue estimée par les dispositifs portables chez les personnes ayant subi un AVC. 2019 May	Sensors (Basel)
Professeur Philippe MENASCHE	Paris	Hôpital européen Georges Pompidou	Transfert clinique des thérapies à cellules souches pluripotentes: défis et considérations. 2019 Nov	Cell Stem Cell
Alexandre NUZZO	Paris	Hôpital Bichat	Les antibiotiques oraux réduisent la nécrose intestinale dans l'ischémie mésentérique aiguë: une étude de cohorte prospective. 2018 Dec	Am J Gastroenterol
Marie-Laure PAILLIERE	Limoges	Université de Limoges	Le régulateur neuro-immun du cortex, TANK, affecte le traitement émotionnel et augmente la consommation d'alcool: une étude translationnelle. 2019 Apr	Cereb Cortex.
Marie-Laure PAILLIERE	Paris	Hôpital Cochin	Volumes de matière grise cérébrale associées à des niveaux extrêmement faibles de consommation de cannabis à l'adolescence. 2019 Mar	J Neurosci
Hélène PILLET	Paris	Ecole nationale supérieure des arts et métiers	Un modèle simplifié de la région du fessier est-il capable de capturer la réponse mécanique des tissus mous en compression? 2019 Oct	Clin Biomech (Bristol, Avon)
Professeur Frédéric PRAT	Paris	INSERM U1016/ service de gastro-entérologie Institut Cochin	Ablation pancréatique par radiofréquence guidée par EUS: comparaison préclinique de deux dispositifs actuellement disponibles chez un modèle porcin. Fev 2019	Endosc Int Open
Professeur Frédéric PRAT et Docteur Marine CAMUS	Paris	INSERM U1016/ service de gastro-entérologie Institut Cochin	La cavitation induite par ultrasons améliore l'efficacité de la chimiothérapie dans un modèle 3D d'adénocarcinome pancréatique canalaire. 2019 Dec	Sci Rep.

Professeur Frédéric PRAT, Gastro-entérologue, hépatologue, Institut Cochin Paris

Le cancer du pancréas reste difficile à traiter car les tumeurs du pancréas sont particulièrement résistantes à la chimiothérapie. Dans un article sorti en décembre 2019 dans la revue Scientific Reports, le professeur Frédéric PRAT et le docteur Marine CAMUS démontrent, chez un modèle animal et sur cultures cellulaires, que lorsque la chimiothérapie est associée à un traitement par ultrasons la taille des tumeurs est considérablement diminuée. Des résultats très attendus qui vont permettre la mise en place d'essais cliniques chez l'Homme prochainement.



Chercheur	Ville	Lieu de recherche	Titre et date de publication	Revue
Professeur Jean-Luc PUEL et docteur Frédéric VENAIL	Montpellier	Inserm u1051	Altérations de l'homogénéité de l'audition chez les patients atteints d'acouphènes chroniques unilatéraux. 2019 Jan-Dec	Trends Hear.
Emmanuelle RIAL-SEBBAG	Toulouse	Université Paul Sabatier	ESHG PPPC Commentaires sur l'utilisation post mortem des données génétiques à des fins de recherche. 2019 Oct	Eur J Hum Genet
Raphaëlle RICHIERI	Marseille	Hôpital Sainte Marguerite	Efficacité de la RTMS en double bobine conique dans le cadre de la dépression résistante au traitement: un essai contrôlé randomisé prospectif, 2019 Sept	Brain Stimulation
Professeur Anne-Sophie RIGAUD	Paris	Hôpital Georges Broca	Prise en charge de la douleur aiguë dans la démence : étude de faisabilité d'une intervention robotisée. 2019 Jun	J Pain Res
Docteur Caroline ROUSSEAU	Saint-Herblain	Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO)	Résultats préliminaires d'une étude prospective TEP / CT 68 Ga-PSMA chez des patients atteints de cancer de la prostate avec récurrence : performances diagnostiques et impact sur la prise de décision thérapeutique. 2019 Sept	Prostate.
Docteur Nicolas SANANES	Strasbourg	INSERM, UMR 1121 Université de Strasbourg	Évaluation d'un nouveau ballon pour l'occlusion trachéale endoscopique fœtale dans le modèle de primate non humain. 2019 Mar 12	Prenat Diagn
Gilles THURET	Saint-Etienne	Université Jean Monnet - CHU de Saint-Etienne	Machine innovante pour le stockage actif de la cornée pour une banque oculaire à long terme. 2019 Jun	Am J Transplant

Le Fonds de Soutien « Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique »



Le Fonds de Soutien Avenir Masfip pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique créée en 2014 par la Fondation de l'Avenir en partenariat avec la MASFIP porte sur les champs de la recherche médicale et des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement en oncogénétique. Son action vise à soutenir directement des équipes de recherche mais aussi à apporter une réflexion sociétale autour de l'oncogénétique et plus largement de la médecine prédictive.

Les projets médicaux soutenus en 2019 étaient conduits par les meilleurs centres français en matière de cancer du sein et de prédisposition génétique :

L'institut Curie avec le projet du docteur Claire SAULE, onco-généticienne qui étudie les caractéristiques génétiques de certaines tumeurs de l'utérus. Elles peuvent signer une prédisposition au cancer proche de celle qu'on retrouve dans le cancer du sein et de l'ovaire et de fait pourraient être soignées par des traitements efficaces tels que les Anti-Parp.

L'hôpital Paul Brousse, avec le projet du docteur Hervé ACLOQUE qui étudie les effets des altérations du rythme circadien sur les cellules cancéreuses mammaires et la réponse aux traitements anticancéreux. L'objectif de ce projet est de mieux comprendre les mécanismes chronobiologiques en jeu dans les traitements des cancers du sein pour optimiser les posologies et prévenir des risques liés à certains

métiers à horaires décalés. Le Centre Léon Bérard avec le projet du professeur Christine LASSET qui développe une application numérique pour mesurer au travers de l'histoire médicale de la famille, le risque génétique de développer un cancer du sein. Ce test pourra ainsi être proposé plus largement qu'il ne l'est actuellement et permettre à terme de dépister plus facilement les individus susceptibles de bénéficier d'une analyse de gène quand le risque de cancer familial est estimé très élevé.

En 2019, l'action du Fonds de soutien Avenir Masfip s'est aussi intéressée à faire de la pédagogie en créant son site Oncogénétique.fr, un site entièrement dédié au grand public pour l'accompagner dans ses démarches de prises en charge et l'aider à comprendre la notion de prédisposition génétique

De plus, le groupe de réflexion éthique, créé par le Fonds, a débattu sur différents sujets liés à l'oncogénétique durant sept rencontres qui ont débuté le 17 juin 2016. Animées par une journaliste scientifique en présence de sept experts (gynécologue, sociologue, philosophe, généticien, juriste...) et de deux administrateurs Masfip sur les questions médicales sociales et éthiques, les rencontres se sont achevées en juin dernier. Un travail de synthèse est en cours et devrait aboutir à un livre blanc sur les questions éthiques et sociétales que posent aujourd'hui le développement de la médecine prédictive.

et Pavel LINDBERG de l'Université Paris Descartes. Ils veulent tester l'hypothèse selon laquelle les patients atteints de schizophrénie ont une déficience sensori-motrice médiée par le réseau cortico-cérébelleux et vérifier que ces déficits comportementaux, ainsi que ces altérations physiologiques, sont des marqueurs sensibles pour le dépistage précoce de la schizophrénie.

Ces résultats devraient aider à élaborer de nouvelles stratégies de dépistage précoce de la schizophrénie et fournir une nouvelle stratégie de stratification individualisée des patients pour une approche thérapeutique personnalisée.

L'année 2019 a été consacrée au recrutement des sujets constituant deux groupes de patients et de témoins. Les résultats sont attendus d'ici le début de l'année 2021.

32 Autres

Le Fonds de Soutien « Avenir MATMUT pour la recherche en psychiatrie »



Le Fonds de Soutien Avenir Matmut est dédié depuis 2014 à la recherche en psychiatrie. Il se différencie de l'appel à projets recherche médicale de la Fondation de l'Avenir par son engagement fort sur un ou deux projets ambitieux concernant la santé mentale ou les mécanismes qui régissent le fonctionnement du cerveau.

En 2018, la Fondation de l'Avenir en partenariat avec la Fondation Denicker, a soutenu un projet sur l'identification précoce des risques de psychose chez l'adolescent et le jeune. Ce projet est porté par les professeurs Marc MAIER

Partenariat avec la Fondation Médéric Alzheimer

La Fondation Médéric Alzheimer a été constituée en 1999 à l'initiative du groupe de protection sociale Médéric. Elle est engagée au service des personnes atteintes de troubles cognitifs liés au vieillissement, de leurs proches et de leurs aidants. Elle est reconnue au niveau national et international pour son expertise sur ces maladies.

La Fondation de l'Avenir et la Fondation Médéric Alzheimer ont établi un partenariat croisé en 2018 pour soutenir une partie de leurs activités respectives.

Ainsi la Fondation Médéric Alzheimer a participé au Fonds Avenir Santé Numérique et la Fondation de l'Avenir, à montant équivalent, a participé à un projet d'expérimentation en living lab conduit par la Fondation Médéric Alzheimer. Il s'agit de tester et d'évaluer des actions de prévention et de réhabilitation, pour et avec des personnes ayant des troubles cognitifs.

Les actions de ce partenariat ont été présentées dans le cadre de l'atelier n°3 du Fonds Avenir Santé Numérique par Kevin CHARRAS, responsable de l'ingénierie de recherche du Living Lab. Il est venu présenter le programme d'évaluation des usages des tablettes tactiles pour et par des personnes âgées présentant des troubles neurocognitifs. Implanté au sein de l'accueil de jour de l'Hôpital de la Porte Verte à Versailles, ce programme permet de tester et d'évaluer des actions pour et avec des personnes ayant des troubles cognitifs.

Partenariat avec la Fondation Pierre Fabre

La Fondation Pierre Fabre a été constituée en 1999 à l'initiative de Pierre Fabre. Elle a pour objet de permettre aux populations des pays les moins avancés et émergents, et aux populations victimes de crises politiques, économiques ou naturelles, d'accéder aux soins essentiels et aux médicaments d'usage courant.

L'observatoire de la e-santé dans les pays du sud a été inauguré en 2016. Il a pour objectif :

- D'améliorer l'accès aux soins et la bonne santé dans les pays du sud ;
- D'encourager la réponse à un enjeu sociétal par l'innovation, l'entrepreneuriat social et les technologies ;
- De favoriser la visibilité des initiatives existantes et la mise en réseau des acteurs de la e-santé dans les pays du sud.

En 2019, dans le cadre de l'observatoire de la e-santé, la Fondation de l'Avenir et la Fondation Pierre Fabre ont co-décerné un prix au programme Smartphone Tele-Dermatology Service. Ce programme de télé-expertise en dermatologie est une initiative qui cible les populations vivant dans les régions rurales et isolées de Mongolie. Porté par l'Université Nationale des Sciences Médicales, le dispositif représente un véritable apport scientifique à la formation médicale puisque les cas sont utilisés pour la spécialisation en dermatologie. Ce programme a également été présenté lors de l'atelier n°3 du Fonds Avenir Santé Numérique par Léa MATEL, chef de projet à la Fondation Pierre Fabre.

Léa MATEL, Etienne CANIARD, Kevin CHARRAS, Dominique LETOURNEAU lors du 3^{ème} atelier FASN n°3



SOUTIEN À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION

Publications

Publications scientifiques grand public

Informé le grand public des avancées de la recherche médicale est partie intégrante des missions de la Fondation de l'Avenir. Depuis plusieurs années, elle s'appuie sur des supports qui évoluent pour rendre compte de son activité de soutien, de promotion et de valorisation de la recherche. En 2019, plusieurs outils complémentaires ont été utilisés afin d'atteindre le public le plus large possible.

Fonder l'Avenir

Tiré en moyenne à 35 000 exemplaires, Fonder l'Avenir est une lettre d'information à dimension pédagogique auprès du grand public et, notamment auprès des donateurs et des mécènes, permettant d'expliquer les dernières avancées de la recherche médicale. Elle peut être téléchargée depuis le site de la Fondation. Son style est volontairement vulgarisé pour permettre à tout un chacun de comprendre les différentes étapes, y compris historiques, de la recherche médicale dans un domaine précis (une pathologie, une technique médicale, etc.). Rédigés par une journaliste scientifique, les articles se rapportent à trois ou quatre projets en cours, soutenus par la Fondation. C'est donc véritablement un outil d'acculturation à dimension pédagogique et un outil d'information sur la vie de la Fondation.

En 2019, sans réduire le calibrage des articles, le format a évolué pour permettre une prise en main plus facile, une lecture sur écran optimisée et une impression plus aisée « à la maison ».



L'information thématique grand public

Les courriers d'appels à la générosité publique sont autant d'occasions de prendre la parole et d'évoquer les avancées ou les promesses de projets soutenus par la Fondation de l'Avenir. Multithématiques, ces courriers sont systématiquement complétés par des dépliants explicatifs et des témoignages des chercheurs bénéficiant ou cherchant à bénéficier du soutien des donateurs. En 2019, 22 lettres ont été envoyées, pour un total de près de 912 000 exemplaires, autour de thématiques comme la lutte contre le cancer, la cardiologie ou les maladies neurologiques.

L'information à la presse

Depuis sa création, la Fondation de l'Avenir alerte les médias sur les événements qu'elle organise et sur les avancées majeures issues des projets qu'elle soutient.

En 2019, plusieurs communiqués de presse de la Fondation ont été repris par la presse généraliste et spécialisée, notamment autour d'événements auxquels elle a participé comme le Prix Avenir Recherche Innovation (PARI) ou les actions de soutien sportif comme les Journées de l'Avenir.

L'information aux internautes

Déclinaison digitale des divers vecteurs d'informations, la lettre d'information électronique intitulée « L'écho de la Fondation », a été diffusée à 32 reprises, à une moyenne de plus de 4 000 abonnés, avec pour objectif une vulgarisation des projets soutenus, une mise en avant des chercheurs récompensés par un Prix ou l'octroi d'une bourse ou toute information scientifique accessible.

Publications en lien avec des projets scientifiques soutenus

En 2019, 54 articles ont été publiés citant la Fondation de l'Avenir ou ses Fondations abritées. La majorité des articles concernent des résultats de recherche clinique et pré-clinique. Ces publications scientifiques concernent majoritairement la neurologie, la cancérologie et les pathologies cardio-vasculaires.

La liste de ces articles est disponible de la page 28 à 32, accompagnée d'encarts mettant en lumière les travaux du professeur Frédéric PRAT, Gastro-entérologue, hépatologue, Institut Cochin, Paris, de Baptiste LOUVEAU, doctorant, Hôpital Saint Louis, Paris et du docteur Sophie DESPLAT-JEGO, spécialiste en biologie médicale et physiologie, Université Aix-Marseille.

Publications digitales

Les outils digitaux sont un vecteur majeur de la diffusion de l'information au plus grand nombre. Souples, simples et pensés le plus efficacement possible, les messages délivrés par la Fondation de l'Avenir se retrouvent sur son site internet, ses comptes Twitter et LinkedIn et ceux du président du directoire, ainsi que sa chaîne Youtube.

Le site Internet de la Fondation est ainsi fréquenté en moyenne par 345 utilisateurs chaque jour, soit plus de 126 000 visiteurs en 2019.

Par ailleurs, la Fondation a mis en place un site dédié aux questions liées à l'oncogénétique en avril 2019, OncoGénétique.fr, qui a été consulté plus de 3000 fois depuis sa mise en ligne.

La Fondation de l'Avenir a également produit en 2019 des films de sensibilisation et de valorisation de ses projets, disponibles sur sa chaîne YouTube. Cinq films ont ainsi été diffusés.

De plus, Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, a été convié par la web TV Orange Business afin de participer au débat : « Se soigner en 2030 » dans l'émission Diagonales.



Événementiels

Les ateliers FASN

En 2019, dans le cadre de l'animation du Fonds, trois moments d'échange et d'information ont été organisés sous forme d'ateliers.

Ce sont des rencontres avec des experts du numérique qui présentent les enjeux d'un axe de développement du numérique sur l'organisation de la santé.

Les thèmes de ces ateliers sont choisis pour leur transversalité. Comme ils seront omniprésents dans tous les secteurs de l'innovation, il semble nécessaire dès à présent d'en percevoir tous les rouages.

Atelier FASN n°1 : Blockchain et mutualisation des données, une voie royale pour upgrader et pérenniser une activité ?

Présenté par David MANSET, Directeur Recherche & Innovation chez Almerys.

Atelier FASN n°2 : Disruption des pratiques de soins, ou l'e-révolution des expertises soignantes

Présenté par la titulaire de la Chaire Avenir Santé Numérique, le Docteur Tu Anh DUONG, et le Professeur Vincent AUGUSTO de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne.

Atelier FASN n°3 : Mise en avant des contributions dans le champ du numérique des fondations partenaires

Présenté par Léa MATEL, chef de projet à la Fondation Pierre Fabre, le programme "Smartphone Tele-Dermatology Service" et Kevin CHARRAS, responsable de l'ingénierie de recherche du Living Lab, le programme "évaluation des usages des tablettes tactiles pour et par des personnes âgées présentant des troubles neurocognitifs".



Les Ateliers Fonds Avenir Santé Numérique 1, 2 et 3.



Les lauréats du Prix Avenir Recherche Innovation (PARI) : 26 prix remis à travers la France

recherche qui se développe chaque jour dans l'ensemble des structures de soins.

Ainsi, la Fondation de l'Avenir et la Fédération Nationale de la Mutualité Française ont souhaité mettre en lumière ces actions innovantes, portées par les professionnels de terrain au sein de son réseau adhérent au groupement Hospitalier Mutualiste (GHMF).

Un PARI audacieux puisqu'il visait les 82 établissements de son réseau, et que la remise de prix devait se faire sur autant de lieux différents et un même jour, le 23 janvier 2019.

26 d'entre eux ont accepté de relever le défi et ont proposé des lauréats pour chacun de leur établissement.

Un pari gagné sur la diversité des acteurs des projets : 40% des propositions étaient portées par des médecins, 25% des cadres de santé ou des chefs d'équipe mais aussi des soignants comme des kinés, des sages-femmes, des infirmières et une aide-soignante.

La nature des projets : 30% des projets concernaient l'accompagnement des personnes, 20% l'éducation thérapeutique et, notons la présence de deux projets de prise en charge alternative comme la musicothérapie et l'aromathérapie

La représentation géographique : huit régions ont répondu présentes :

- À noter que la région Île-de-France n'est pas la plus représentée contrairement à ce que l'on voit habituellement dans les appels à projets ;
- La Bretagne et Pays de Loire sont bien représentés avec neuf établissements mais aussi la région Auvergne Rhône-Alpes Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Prix Avenir Recherche et Innovation (PARI)

Ces prix, ouverts à toutes les structures mutualistes (réseau GHMF), ont récompensé des projets aboutis ou exploratoires emblématiques par établissement participant. Au total, 26 établissements hospitaliers mutualistes ont remis le Prix Avenir Recherche Innovation. Plus qu'une dynamique isolée, le PARI est un mouvement national qui s'associe à une démarche de proximité, pour être au plus près de ceux qui se donnent au quotidien, au service du mieux-être des patients.

Ce mode de soutien s'est largement développé au sein de la Fondation car il permet un dialogue direct entre chercheurs et partenaires, à l'occasion des événements qui accompagnent le plus souvent la remise du prix.

Si le paysage de la recherche médicale française est bien reconnu par le réseau universitaire qui le porte comme l'INSERM, le CNRS ou les CHU, il ne reflète cependant pas toute l'activité d'innovation et de

Découvrez la liste des remettants du PARI :

Institut Mutualiste Montsouris - Paris

MFPass :

- Albert LAUTMAN - directeur général de la Mutualité Française
- Frédéric GOUEDARD - président de la Mutualité Française Île-de-France
- Jean-Michel GAYRAUD - directeur général de l'IMM
- Dominique LETOURNEAU - président du directoire de la Fondation de l'Avenir

Groupe Hospitalier Les Portes du Sud - Venissieux

Union Mutualiste de Gestion des Etablissements du Grand Lyon :

- Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir
- Antoine CATINCHI, directeur général de Résamut

GHM Grenoble - Grenoble

Union Mutualiste du GHM de Grenoble :

- Bruno DELATTRE - vice-président de la Mutualité Française Auvergne Rhône-Alpes
- Erik LAVARDE - chef de pôle Fondation de l'Avenir

Polyclinique de Franche Comté - Besancon

Hospitalia Mutualité :

- Bruno HERRY - président de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté

Clinique Benigne Joly - Dijon

Mutualité Française Bourguignonne SSAM :

- Yannick MARTIN - chef de pôle Fondation de l'Avenir

Centre Kerpape - Ploemeur

Mutualité Française Finistère Morbihan :

- Alain YVEN - président de la Mutualité Française Finistère-Morbihan
- Marc THILLAYS - chef de pôle, Fondation de l'Avenir

Centre Bois Gibert - Ballan Miré

Mutualité Française Centre Val de Loire :

- Olivier BASIRE - directeur général de la Mutualité Française Centre-Val de Loire

Centre Hospitalier Henri Mahnès - Fleury Mérogis

Union Mutualiste d'Initiatives Santé :

- Thomas GODARD - directeur du service aux mutuelles de la Mutualité Française
- Michel COUHERT - directeur, de l'offre de soins, de l'autonomie et des parcours de la Mutualité Française
- Morgane LEGAL - PhD coordonnateur pédagogique et formateur consultant

Clinique Mutualiste Chirurgicale - Saint-Etienne

Centre Médical 7 collines Saint Etienne

Mutualité Française Loire SSAM :

- Rémi BOUVIER - directeur général chez Eovi Mcd Santé et Services
- Philippe GAIN - professeur d'ophtalmologie et directeur de Laboratoire, membre du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir

SSR Bernard Descottes - Saint Yrieix la Perche

Clinique Mutualiste Saint Germain Brive

HDJ Baudin - Limoges

Mutualité Française Limousine :

- Dominique JOSEPH - secrétaire générale de la Mutualité Française
- Jean-Louis JAYAT - président de la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine

Clinique Mutualiste du Medoc - Lesparre Medoc

Clinique Mutualiste Pessac

Pavillon de la Mutualité :

- Jean-Marie CARRICANO - président de la Mutualité Française Pyrénées-Atlantique
- René MARTIN - président du Pavillon de la Mutualité
- Caroline BRANGÉ - chef de pôle, Fondation de l'Avenir

Clinique Beausoleil - Montpellier

Languedoc-Mutualité :

- Jean-Pierre DAURES - professeur émérite - Clinique Beausoleil, membre du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir

Clinique mutualiste Catalane - Perpignan

Languedoc-Mutualité :

- Andrée BARBOTTEU - présidente de MUTAC

Clinique mutualiste Jean Léon - La Grande-Motte

Mutualité Française Grand Sud :

- Bernard SAGUY - directeur général MUTAC
- Guy BARBOTEAU, secrétaire général Mutualité française Grand Sud

Groupe Hospi Grand Ouest :

Clinique Jules Verne - Nantes

Clinique Sud Vendée - Fontenay le Comte

CSSR Villa Notre Dame - Saint Gilles Croix de Vie

Clinique de l'Estuaire - Saint Nazaire

Clinique de la Sagesse - Rennes

Polyclinique du Tregor - Lannion

Clinique Mutualiste de la Porte de Lorient - Lorient

Hopital privé des Cotes d'Armor - Plerin :

- Jo DENIAUD - président du comité de surveillance d'HGO
- Jean-François LEMOINE - vice-président du directoire de la Fondation de l'Avenir
- Jérôme GUICHEUX - directeur de recherche - INSERM UMR 1229-RMES Nantes, membre du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir

Afterwork Ecole des Finances Public

En partenariat la MGEFI et l'ATSCAF de l'Ecole Nationale des Finances Publiques de Clermont-Ferrand ont organisé un afterwork à Clermont-Ferrand. Cette soirée dédiée à la Fondation de l'Avenir a permis à 75 élèves de se rencontrer et de faire connaissance avec la Fondation dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Un bénéfice de 450 € a été versé au profit de la Fondation.



Christiane BORGE, présidente comité régional MGEFI Auvergne, avec Julien MUSTIN, Attaché de la présidence de la Fondation de l'Avenir

Visite de laboratoire de l'INSERM de Nantes

Une visite du laboratoire du docteur Catherine LE VISAGE, projet soutenu par CDC Mutuelle a été effectuée à Nantes, en présence de Patrick CROUCH-MUSSET et Marie Line REBOX QUANG, respectivement président et directrice générale de CDC Mutuelle.

Lancement du site Oncogénétique.fr (Fonds de Soutien Avenir MASFIP)

Le Fonds de Soutien Avenir MASFIP a dévoilé le 22 mars 2019, à la suite d'une matinée d'échanges dédiée aux cancers héréditaires et à la prise en charge en oncogénétique, le premier site d'information principalement orienté vers le grand public sur les risques et les démarches liés à ces typologies de cancer : www.OncoGénétique.fr. Cette plateforme d'informations a pour objectif de permettre une meilleure sensibilisation, de rassurer et d'orienter vers la meilleure prise en charge les patients concernés.

Le site www.OncoGénétique.fr a été pensé et financé par le Fonds de Soutien Avenir MASFIP, fonds dédié à la recherche et à l'information sur les pathologies cancéreuses à caractère familial, créé par la Fondation de l'Avenir en partenariat avec la MASFIP.



Conférence de presse Journées de l'Avenir : docteur Roger RUA, Alain BÉRAL, président de la Ligue Nationale de Basket et Dominique LETOURNEAU

Les Journées de l'Avenir

La Fondation de l'Avenir, la Ligue Nationale de Basket et les clubs professionnels dépassent le cadre strict du basket-ball pour faire avancer la recherche médicale et lutter contre les pathologies cardiovasculaires à l'occasion des Journées de l'Avenir.

Cette année, suite à l'évolution du calendrier LNB, les Journées de l'Avenir ont eu lieu deux fois

Pour la première édition de 2019, les 13^{ème} Journées de l'Avenir se sont déroulées du 6 au 27 avril sur l'ensemble des terrains de Jeep® ÉLITE et de PRO B.

Durant presque un mois, la LNB et ses clubs professionnels ont mobilisé et sensibilisé leurs spectateurs en organisant une collecte de dons dont l'intégralité a été reversée au profit de la Fondation de l'Avenir (cf. page 24).

La seconde édition 2019 a lieu du 15 au 30 novembre sur l'ensemble des terrains de Jeep® ÉLITE et de PRO B.

La Ligue Nationale de Basket s'est cette fois-ci engagée, contre les pathologies liées aux commotions cérébrales, en faisant le lien avec le nouveau protocole « commotions cérébrales » mis en place en début de saison par la commission médicale de la Ligue Nationale de Basket, afin de mettre en avant le travail des équipes médicales des clubs professionnels sur ce sujet.

Une conférence de presse a d'ailleurs été organisée à Nanterre afin de présenter ce sujet de santé majeur.

Dans ce cadre, la LNB et ses clubs professionnels ont mobilisé et sensibilisé leurs spectateurs en organisant une collecte de dons (sous forme de jeux, de ventes aux enchères, d'animations sur le terrain, etc.) dont l'intégralité a été reversée au profit de la Fondation de l'Avenir.

Assemblées Générales de nos partenaires

La Fondation de l'Avenir tient également à adresser une attention particulière à ses partenaires qui ont ouvert leurs portes à l'occasion de leurs Assemblées Générales 2019 : AFCM, AMF, CDC Mutuelle, FNMF, KLESIA MCDEF, KLESIA MUT', MASFIP, MATMUT, MFP, MGAS, MGEFI, MGP, MNT, MUTAC, Solimut Mutuelle de France, Visaudio.

Remise du Prix Casden

Le Prix CASDEN 2018 du jeune chercheur a été remis en 2019 au docteur Laura MECHTOUFF pour ses recherches autour des accidents vasculaires cérébraux (région Rhône-Alpes).

La remise de prix s'est déroulée au siège social de la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes à Lyon, en présence notamment de Philippe MICLOT, délégué général à la CASDEN, d'Erik LAVARDE, chef de pôle Développement et Valorisation de la Fondation de l'Avenir, de Bertrand CAZELLES, directeur du Groupement Hospitalier Est de Hospices Civils de Lyon et du professeur Michel OVIZE, directeur du laboratoire CarMeN.



Docteur Laura MECHTOUFF, lauréate du Prix Casden, entourée de Philippe MICLOT, Bertrand CAZELLES et Erik LAVARDE

Observatoire de la e-santé dans les pays du Sud

Partenaires au sein du Fonds Avenir Santé Numérique, la Fondation de l'Avenir était présente à Lavour aux côtés de la Fondation Pierre Fabre pour la conférence annuelle de l'observatoire de la e-Santé dans les Pays du Sud le 1^{er} juillet dernier.

Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, a remis le prix au professeur Byamba KHANDSUREN, dermatologue et professeur au département de Dermatologie de l'Université des Sciences de la Santé. La lauréate a été désignée conjointement par les deux Fondations.

Son projet, « Smartphone Tele-Dermatology Service », est un programme de télé-expertise en dermatologie visant les populations les plus isolées en Mongolie. En utilisant l'application DERMA, les médecins de famille peuvent échanger des informations et des photos de leurs patients et obtenir des diagnostics et des recommandations des dermatologues du pays facilitant ainsi l'accès aux soins.

Remise du Prix Harmonie Alzheimer

À l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, Stéphane JUNIQUE, président d'Harmonie Mutuelle, et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, ont remis le dixième "Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer" qui soutient financièrement les travaux du docteur Thomas TANNOU (du CHU de Besançon) pour son étude IMAGISON sur la maladie d'Alzheimer.

Cette étude a pour objectif d'analyser la capacité d'autonomie d'un patient atteint de la maladie d'Alzheimer. Le choix du maintien à domicile est une question fondamentale pour le patient et son entourage et est déterminant dans l'évolution de la maladie.

Journées de rentrée FNMF

À l'invitation de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, la Fondation de l'Avenir a tenu un stand lors des Journées de Rentrée de la FNMF au Centre Prouvé de Nancy. Afin de rendre visible son soutien à la recherche et à l'innovation en Mutualité, la Fondation a mis en avant trois initiatives emblématiques.

- Le robot PARO : utilisé auprès de personnes âgées souffrant de troubles cognitifs (notamment de la maladie d'Alzheimer) au sein d'EPHAD.
- Le robot Zora : permettant de réaliser diverses activités: chant, gymnastique douce, ou encore exercices de mémoire. Il peut être utilisé auprès d'un public de personnes âgées, pour aider les résidents d'EHPAD à maintenir un niveau d'activités physiques et intellectuelles de manière ludique.
- Le casque de réalité virtuelle : permettant de s'immerger au cœur d'un bloc opératoire de l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM) à Paris, au plus près des chirurgiens utilisant le Robot chirurgical Da Vinci®.

Séance Commune Académie Nationale de Chirurgie

Nouvelle séance commune de la Fondation de l'Avenir et de l'Académie Nationale de Chirurgie sur le thème : « Chirurgie : vers la féminisation de la profession ».

L'Académie Nationale de Chirurgie et la Fondation de l'Avenir ont consacré le 2 octobre dernier leur séance commune à la féminisation de la profession. L'occasion de réaffirmer les liens forts existants entre la Fondation et le monde chirurgical.

La séance était coprésidée par le professeur Xavier MARTIN, président de l'Académie Nationale de Chirurgie et le professeur Eric ALLAIRE, président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir. Au cours de cette séance, différents exposés ont éclairé l'auditoire sur l'évolution de la place des femmes dans la profession chirurgicale.

Nicolas GOMART, directeur général groupe Matmut, sur le stand de la Fondation de l'Avenir lors des Journées de rentrée FNMF



Groupe OFI Asset Management : quand la culture soutient la recherche médicale

Partenaire depuis de nombreuses années, le Groupe OFI Asset Management a invité la Fondation de l'Avenir à un vernissage exceptionnel organisé dans leurs locaux pour remettre un chèque de 25 000 €, fruit des ventes d'œuvres issues de leur collection à leurs employés.

Cette démarche singulière et originale d'acquisition d'œuvres d'art mises à disposition du public et vendues à un prix accessible aux salariés d'OFI au bénéfice la Fondation de l'Avenir montre l'intérêt du Groupe OFI pour l'avancée de la recherche médicale appliquée tout en donnant l'exemple d'un geste solidaire à suivre.

Au cours de cette cérémonie, Jean-Pierre GRIMAUD, directeur Général d'OFI Asset Management, Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, et Thierry BEAUDET, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et président du conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir, ont pris la parole pour se féliciter de ce partenariat et remercier les salariés d'OFI pour leur engagement.

Pour Thierry BEAUDET, la Fondation « est l'expression de ce que la mutualité fait de mieux lorsqu'elle se regroupe sur un même objectif, en l'occurrence ici, la recherche médicale. »

Summit EIT Health

L'EIT Health est un réseau d'innovateurs dans le domaine de la santé soutenu par l'Union Européenne et incarne l'intersection entre la recherche, l'innovation, l'éducation et les entreprises, dans l'intérêt des citoyens.

Deux temps forts ont rythmé cet événement avec tout d'abord la remise du Prix Avenir Matmut Startup Award par Stéphane HASSELOT, directeur général adjoint santé du groupe Matmut, à l'Hôtel de Ville de Paris. Lors de l'EIT Health Summit 2019, la Matmut et la Fondation de l'Avenir ont été les seuls partenaires à remettre un prix portant leurs noms. Tous les autres prix remis l'ont été dans le cadre d'EIT Health. Le Prix Avenir Matmut Startup Award a récompensé Limno Pharma devant un parterre de plus de 600 personnes. Cette startup espagnole développe une thérapie innovante pour les maladies de la rétine (DMLA, rétinopathie pigmentaire) affectant plus de 200 millions de personnes dans le monde et pour lesquelles il n'existe aucun traitement à ce jour.

Cette remise de prix était précédée de l'organisation d'un matchmaking où chaque start-up participante a pu défendre son projet sous forme de pitch d'une durée de cinq minutes. La Fondation de l'Avenir, représentée par Erik LAVARDE, était membre de ce jury réunissant les start-up les plus innovantes dans le monde sur le sujet de la santé et e-santé.

Le second temps fort concernait notre présence sur stand au Palais Brongniart afin de présenter le programme SUMOTECH (SUivi MObile et TELéphonique de la Chirurgie de la Hanche), pensé, financé et coordonné grâce au soutien de nos partenaires dans le cadre du Fonds Avenir Santé Numérique.

Une vidéo sur le programme a d'ailleurs été réalisée afin d'expliquer le contexte et la mise en place de celui-ci. À cette occasion, quatre interviews de nos partenaires ont été réalisées : Daniel HAVIS et Nicolas GOMART, représentants le groupe Matmut (coordinateur du projet et mécène), Dominique LETOURNEAU, représentant la Fondation de l'Avenir (coordinatrice du projet), Claude SARCIA et le docteur Michel PAOLI, représentants Inter Mutuelles Assistance (support médico-social du projet) et le professeur Didier OLLAT, chirurgien orthopédiste, représentant l'Institut Mutualiste Montsouris à Paris.

Cette vidéo a été diffusée sur le stand de la Fondation de l'Avenir et est également disponible sur sa chaîne YouTube. Une plaquette a aussi été réalisée en français et en anglais dans l'optique de pouvoir développer le programme SUMOTECH à une échelle européenne, puis internationale.



CONTRIBUTION À LA RECHERCHE

Prospection et coordination



La Fondation est partenaire de l'association EIT Health depuis 2017.

Elle s'est engagée activement dans le dispositif d'appel à projets qui consiste à proposer des projets innovants en association avec des partenaires français et européens.

La démarche repose sur la construction de consortium multidisciplinaire qui permet à des concepts en santé d'aboutir à des applications cliniques, économiquement viables.

Les projets doivent être rédigés et soumis à appel à candidatures (désigné Call en anglais).

Les projets retenus (environ 30% des candidatures) peuvent prétendre à un financement jusqu'à 1 000 000 € par an sur trois ans pour un démarrage en janvier de l'année suivante.

En 2019, un nouveau projet a été retenu dans le cadre du call EIT Health : le projet Sensapnea. Le projet RGS@Home se poursuit avec l'ensemble des partenaires.

La Fondation de l'Avenir poursuit son engagement et a de nouveaux déposés cinq projets en 2019 dont le projet SUMOTECH en 2020.



EIT Health – Call 2019 : le projet Sensapnea

En France, le syndrome d'apnées du sommeil touche plusieurs millions de personnes. Il s'agit d'un syndrome caractérisé par la survenue anormalement fréquente de pauses respiratoires nocturnes. Actuellement, le diagnostic standard du syndrome d'apnées du sommeil se fait par polysomnographie. C'est un examen contraignant, peu accessible et coûteux. De nombreuses personnes souffrant d'un syndrome d'apnées du sommeil restent donc non diagnostiquées aujourd'hui.

Le projet Sensapnea a pour but de proposer une alternative plus accessible à ce mode de diagnostic complexe.

Il s'agit d'une solution numérique appelée Sunrise® incluant un dispositif et une application téléphonique de diagnostic à domicile. Elle se base sur l'analyse des mouvements mandibulaires par un capteur appliqué sur le menton sous forme de patch. Le dispositif est peu coûteux, facile d'utilisation et peu contraignant pour l'utilisateur. Le capteur est connecté à une application téléphonique et les données d'une ou plusieurs nuits sont stockées directement dans un espace sécurisé. Un algorithme permet d'identifier les anomalies au cours du sommeil pour les transmettre directement aux professionnels de santé. Ceux-ci pourront directement les contacter afin de leur proposer un traitement. Ce projet permettra d'augmenter considérablement la qualité de vie des patients grâce à cette solution accessible au plus grand nombre.

Ce projet impulsé par le professeur Jean-Louis PEPIN et la société SUNRISE est soutenu par la Fondation de l'Avenir. Il est financé par l'EIT Health et déployé par différents partenaires :

- La Fondation de l'Avenir et la clinique Beau Soleil de Montpellier, groupe Eovi Mcd santé et services sont responsables de l'évaluation économique de la solution Sensapnea ;
- L'Université de Grenoble Alpes et Imperial college de Londres sont impliqués dans la validation de la solution par réalisation d'un essai clinique ;

- Madopa (Living Lab) est impliqué dans la partie éducative / conditions d'utilisation à domicile / ressenti des patients et des autres acteurs de santé ;
- SUNRISE est le fabricant belge de la solution à l'étude ;
- La Poste / DOCAPOST sont chargés de la distribution du dispositif et gèrent la plateforme sécurisée de recueil des données et l'architecture informatique permettant au patient et à son médecin un accès privé et sécurisé.



EIT Health – Call 2018 : le projet RGS@home

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) affecte

plus de 14 millions de personnes chaque année. C'est la troisième cause de mort et la principale cause d'handicap chez l'adulte. Environ 80%, des victimes d'AVC ne pourront réintégrer leur travail et seront en situation de perte d'autonomie cela générant un coût humain et financier considérable. Afin de limiter au maximum cette perte d'autonomie, il est nécessaire de développer des techniques de rééducation neurologique et de suivi qui se poursuivent lors du retour à domicile du patient.

Dans ce contexte, le projet RGS@home, s'appuie sur la technique du RGS (Rehabilitation Gaming System), un système de rééducation par jeux-vidéo, pour une mise en place au domicile du patient. Ce système a déjà fait l'objet d'une évaluation médicale montrant que son utilisation en centre de santé permet un diagnostic en continu et une solution thérapeutique pour traiter les suites d'un AVC. L'objectif principal du projet est de tester la prise en charge par RGS au domicile des patients ainsi que les adaptations qui ont été envisagées (les objets connectés et l'application mobile).

L'évaluation clinique est actuellement réalisée dans trois centres européens auprès de 90 personnes, des aidants et professionnels de santé sur une durée de 12 mois. La Fondation de l'Avenir coordonne l'activité du projet en France. Ce projet a été sélectionné par EIT Health, l'institut européen d'innovation et de technologie en santé, afin de mieux accompagner et aider les patients victimes d'un AVC, dans plusieurs régions d'Europe ayant différents systèmes de santé et de remboursement.

Prospection et coordination

SUMOTECH : SUIvi MOBILE et TELÉphonique de la Chirurgie de la Hanche



La Fondation de l'Avenir coordonne dans le cadre de son activité d'accompagnement aux chercheurs le programme SUMOTECH.

Il s'agit d'évaluer un dispositif d'accompagnement de sortie post opératoire basé sur la combinaison d'une application smartphone à une plateforme téléphoniques.

Deux acteurs majeurs de l'assistance sont impliqués dans ce programme : la Matmut et Inter Mutuelles Assistance. L'expérimentation se déroule à l'Institut Mutualiste Montsouris à Paris.

Avancées du programme en 2019 :

- À ce jour, 75 patients sont suivis avec le dispositif SUMOTECH ;
- L'âge de la population s'étend entre 51 et 86 ans ;
- La population se répartit à peu près également entre hommes et femmes ;
- Le taux de consultation de l'application est de 45%.
- 26 patients sont toujours en suivi ;
- 66 ont été opérés ;
- Si on tient compte des questionnaires non complétés il faut encore inclure 12 sujets.

Le programme SUMOTECH a été présenté à l'EIT Health Summit 2019 à Paris. L'occasion d'apprécier les retours de responsables européens de structures de recherches et de soins sur ce dispositif.

Activités des Fondations abritées



Les derniers pignons de la rue de l'École de Médecine,
actuel 6ème arrondissement de Paris - Entre 1830 et 1850
Dessin de Isodore Laurent DEROY (Paris 14-04-1797, Paris 25-11-1886)

Musée Carnavalet, Histoire de Paris



Rémi BOUVIER

Vice-président dédié au
contrôle interne



**Jean-François
LEMOINE**

Vice-président dédié au
contrôle de gestion

Depuis plus de 10 ans, les Fondations abritées permettent à la Fondation de l'Avenir d'étendre ses domaines d'intervention dans la Recherche Médicale Appliquée, entendue au sens large. Certaines Fondations ont largement assis leur renommée dans le milieu de la Recherche, comme la Fondation Paul Bennetot (groupe Matmut) ; d'autres plus jeunes inscrivent peu à peu leur action, c'est l'exemple de la Fondation Solimut Mutuelle de France. Leur objet social précisément défini offre un champ d'expertise supplémentaire à la Fondation de l'Avenir, comme la Fondation MUTAC dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées ou la Fondation de La Mutuelle Générale dans le domaine de la lutte contre les maladies neurodégénératives. Des champs entiers de recherches jusque lors peu explorés par la fondation abritante, comme les sciences humaines et sociales, ou comme la prise en compte du facteur environnemental dans nos vies quotidiennes, viennent compléter les sujets d'intérêts pour la Fondation de l'Avenir et ses partenaires.

Si 2019 n'a pas vu la création d'une nouvelle fondation abritée, cela n'a pas impacté le dynamisme des Fondations abritées, puisqu'elles participent à hauteur de 24% des ressources d'exploitation de la Fondation de l'Avenir. Ce chiffre confirme que le modèle Fondation abritée est la forme la plus aboutie de partenariat avec la Fondation de l'Avenir. Cela correspond également à la recherche d'équilibres, entre activité propre de la Fondation abritante et activité des Fondations abritées d'une part, et équilibre entre les objets sociaux des Fondations abritées d'autre part.

FONDATION PAUL BENNETOT

Soutien aux chercheurs

La Fondation Paul Bennetot dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs.

Programmes

En 2019, six programmes soutenus par la Fondation Paul Bennetot étaient en cours.

Liste des programmes en cours en 2019

- Construction et validation d'un score diagnostique fonctionnel dans la rupture du Ligament Croisé Antérieur du genou en période post-traumatique immédiate (LCAE) porté par le professeur François-Xavier GUNEPIN - Société Française d'Arthroscopie (Paris);
- « Observatoire et cohorte des AVC » - Normandy Stroke porté par le professeur Emmanuel TOUZE - Laboratoire CYCERON/CHU de Caen ;
- TAVI : prise en charge mini invasive du TAVI chez la personne âgée à haut risque chirurgical porté par le docteur Benjamine FAURIE - Groupe Hospitalier Mutualiste (Grenoble);
- Développement des compétences des acteurs de l'inclusion sociale des personnes handicapées : ParticipaTIC 2016-2019 porté par Marie CUENOT - EHESP (Rennes);
- ISERADOM : Évaluation du processus sentinelle porté par Julien SOLER - Laboratoire IXIADE (Grenoble);
- Prévention de la souffrance mentale chez les étudiants en médecine porté par le professeur Benoit VEBER - Faculté de médecine de Rouen.

Un focus est proposé pour quatre d'entre eux :

Construction et validation d'un score diagnostique fonctionnel dans la rupture du Ligament Croisé

Antérieur du genou en période post-traumatique immédiate (LCAE), Professeur François-Xavier GUNEPIN (Société Francophone d'Arthroscopie, Paris)

La Société Française d'Arthroscopie en partenariat avec la Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, a lancé une étude visant à concevoir et valider un score clinique, utilisable par tout praticien, pour faire le diagnostic précoce d'une atteinte du ligament croisé antérieur lors d'un traumatisme du genou, et ainsi aider à optimiser le parcours du patient dès les urgences vers un avis spécialisé et une exploration d'imagerie IRM le cas échéant.

A terme, ce score pourrait être considéré comme une norme d'évaluation des lésions du ligament croisé antérieur du genou utilisable par les médecins et les paramédicaux (kinésithérapeutes, infirmiers...) pour un diagnostic rapide de la lésion. Ce programme se déroule dans 20 établissements de soins répartis sur tout le territoire français pour prendre en compte la diversité des pratiques sportives à l'origine des traumatismes rencontrés : les sports de ballon, le ski, les activités nautiques, etc.

Développement des compétences des acteurs de l'inclusion sociale des personnes handicapées : ParticipaTIC, Marie CUENOT (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes)

Le programme ParticipaTIC consiste en la construction d'une plateforme numérique collaborative, accessible gratuitement sur internet, destinée à former les représentants des personnes en situation de handicap.

Il s'agit d'un programme de co-construction des savoirs avec les personnes concernées et une dynamique d'interaction entre toutes les parties prenantes, cela au cours du développement des contenus d'apprentissage initiaux mais aussi ensuite quand les apprenants contribueront et deviendront auteurs à part entière des contenus constituant ainsi une communauté apprenante.

A terme, cette application permettra de former les aidants dans leurs plaidoyers auprès des décideurs et de leur permettre une collaboration participative avec tous les membres d'une organisation afin de rendre toujours plus accessible les institutions aux personnes en situation de handicap.

ISERADOM : Évaluation du processus sentinelle, Julien SOLER (Laboratoire IXIADE)

Le programme ISERADOM, initié par l'ARS Rhône-Alpes, vise à développer un ensemble de services innovants en santé pour améliorer le parcours des usagers, et faciliter les échanges entre les professionnels du secteur sanitaire, médico-social et social, particulièrement pour les maladies chroniques.

Le programme expérimente via une plateforme internet et téléphonique, l'accès facilité et personnalisé à différents services tel que du service à domicile, de la télé assistance, du coaching téléphonique ou encore du télé-suivi médical.

ISERADOM se veut un dispositif :

- Inclusif parce qu'il crée un réseau de services avec les acteurs locaux, basé aussi sur le partage de la connaissance des services de proximité ;
- Pérenne parce que le dispositif construit est commercial et qu'il rassemble autour de lui, de solides partenaires comme des caisses de retraite complémentaire, Inter Mutuelles Assistance, l'industriel Altran... ;
- Adaptatif parce que le service est personnalisé et surveillé par un dispositif sentinelle qui veille à apporter «la bonne aide» au «bon moment» à tous les stades de la vie.

La Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, participe à la mise en place de ce dispositif comme partenaire chargé de l'évaluation du dispositif sentinelle. Elle a confié l'évaluation au Laboratoire IXIADE, basée à Grenoble.

Prévention de la souffrance mentale chez les étudiants en médecine, Professeur Benoit VEBER (Faculté de médecine, Rouen)

Les étudiants en médecine, soumis à un haut niveau de stress avec des études longues et sélectives dans une tranche d'âge où la majorité des troubles psychiques débutent, sont en effet une population à risque pour l'apparition de troubles et pathologies psychiques. C'est pourquoi la Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, a décidé d'appuyer financièrement ce programme d'envergure mené sur neuf ans par l'Université de Rouen-Normandie avec pour objectifs de diminuer l'incidence des troubles anxieux et dépressifs chez les étudiants en médecine, de diminuer le nombre d'échecs aux examens, de démontrer l'acceptabilité d'un programme de prévention.

Projets

20 projets sont toujours en cours d'exécution en 2019. Parmi eux, six ont été retenus à l'appel à projets 2019 «Traumatologie et Dépendance». A noter, une évolution des sujets de recherche vers de la traumatologie physique.

Liste des projets en cours en 2019

- Optimiser la formation des médecins par simulation comportementale, pour l'annonce d'un handicap définitif de l'appareil locomoteur et urinaire secondaire à un traumatisme médullaire, grâce à un outil pédagogique et innovant porté par le professeur Philippe GRISE - CHU Rouen ;
- Doser la néoptérine après une fracture du col fémoral chez le patient âgé, un moyen de prédire son devenir pour améliorer sa prise en charge ? porté par le docteur Hélène VALLET - Hôpital Saint-Antoine, AP-HP, Paris ;
- Effet de l'amélioration de la pression artérielle sur la mortalité et les séquelles neurologiques des patients avec lésions du crâne et/ou du rachis porté par le docteur Thomas CLAVIER - CHU de Rouen ;

- La force produite au sol au cours d'un sprint peut-elle être prédictive de blessure des muscles ischio-jambiers porté par le docteur Pascal EDOUARD – CHU Saint-Etienne ;
- Analyse cinématique de l'épaule après transfert musculaire pour séquelles de paralysie néonatale du plexus brachial porté par le professeur Frank FITOUSSI – Hôpital Trousseau, AP-HP, Paris ;
- Les commotions cérébrales dans le Rugby : étude de la récupération en imagerie cérébrale porté par le docteur David BRAUGE – CHU Toulouse ;
- Rôle du dysfonctionnement dopaminergique dans le ralentissement psychomoteur de la dépression pharmacorésistante porté par le professeur Marie-Laure WELTER – CHU de Rouen ;
- VIRGIL : Virtual Reality Glasses to Improve Lateropulsion and the post-stroke postural vertical porté par le professeur Dominic PERENNOU – CHU Grenoble ;
- L'incidence de la rééducation aidée par la réalité virtuelle sur le gain d'autonomie de patient ayant eu un accident vasculaire cérébral au travers de la stimulation de la négligence spatiale unilatérale et des troubles de l'équilibre porté par Philippe MOIZO – Hôpital Saint Jean UMIS, Gennevilliers ;
- Améliorer la perception tactile de la lèvre chez des patients AVC grâce à une stimulation somatosensorielle répétée (SSR) porté par le docteur Alessandro FARNE – Centre de Recherche en Neurosciences, Lyon ;
- Gériatrie & e-Technologie : un suivi personnalisé pour anticiper la décompensation de syndromes gériatriques porté par Sylvie ERVE – Centich/Mutualité Anjou Mayenne (Angers) ;
- Evaluation et rééducation de la cognition sociale chez des personnes traumatisées crâniennes porté par le docteur Claire VALLAT-AZOUVI – Hôpital Raymond Poincaré AP-HP, Garches ;
- Etudier les qualités psychométriques d'un outil

- mesurant le Sentiment d'Efficacité Personnelle des personnes en situation de handicap neurologique. Validation de la Moorong Self-Efficacy Scale (MSES) porté par le docteur Antony GELIS – Centre Mutualiste Neurologique Propara, Montpellier ;
- RESYSTE : Rééducation de l'Epaule précoce et SYStématique dans les suites d'un Evidement ganglionnaire cervical porté par le docteur Florent ESPITALIER – CHU de Nantes ;
- Evaluation et comparaison de solutions technologiques dédiées à la quantification du niveau d'activité physique en situation de vie quotidienne chez le patient post-AVC en retour à domicile porté par le docteur Stéphane MANDIGOUT – Faculté de la médecine/Laboratoire HAVAe, Limoges ;
- PREDICT4ALL : prédiction de mots tolérante aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer porté par le docteur Véronique TSIMBA – Centre mutualiste de rééducation de Kerpape, Ploemeur ;
- Développement d'une tâche virtuelle de dépistage des troubles cognitifs dans les lésions cérébrales acquises de l'adulte en relation avec les composants cognitifs de l'autonomie en vie quotidienne porté par Eric SORITA – Centre mutualiste de rééducation de Kerpape, Ploemeur.

Un focus est proposé sur deux projets poursuivis en 2019 avec une avancée remarquable :

Evaluation et comparaison de solutions technologiques dédiées à la quantification du niveau d'activité physique en situation de vie quotidienne chez le patient post-AVC en retour à domicile, docteur Stéphane MANDIGOUT (Faculté de la médecine - Laboratoire HAVAe, Limoges)

Il est communément admis que l'activité physique régulière est bonne pour la santé et le maintien de l'autonomie. Toutefois, son évaluation est extrêmement difficile. Elle se fait actuellement à

l'aide de solutions technologiques commercialisées. Dans le cas spécifique d'un retour à domicile après une perte d'autonomie brutale comme l'AVC, il est important de suivre attentivement la reprise de l'activité physique. Ce projet a donc pour objectif de comparer les mesures effectuées par différents capteurs chez des patients post-AVC pour confronter et critiquer de façon objective les résultats obtenus avec différentes technologies fréquemment utilisées.

Les résultats de ce projet sont nombreux, ils montrent que chez le patient post-AVC, l'utilisation des capteurs d'activité est loin d'être satisfaisante. Ils sous-estiment largement le coût énergétique réel d'un patient, ce qui induit une fatigue plus importante que prévu et plus précoce. L'utilisation d'un modèle prédictif du coût énergétique est donc fondamentale pour assurer que le patient sera évalué dans des situations optimales. Ce modèle est maintenant disponible et en cours de transfert sur une application afin qu'il puisse être accessible rapidement.

PREDICT4ALL Prédiction de mots tolérante aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer, docteur Véronique TSIMBA (Centre mutualiste de rééducation de Kerpape, Ploemeur)

La saisie de texte sur l'outil informatique est incontournable dans notre vie quotidienne, sociale, scolaire et professionnelle. Pour les personnes souffrant de troubles du langage, les erreurs orthographiques peuvent être un réel handicap dans la communication avec autrui.

Différentes solutions logicielles existent pour faciliter la production écrite mais elles présentent un certain coût financier et demandent un apprentissage conséquent avant utilisation qui limite leur usage.

L'objectif du projet PREDICT4ALL est de développer un module de prédiction de mots, gratuit, qui tolère et corrige les différentes erreurs

orthographiques. Destiné à tout type d'utilisateur, ce projet est toutefois l'occasion d'une évaluation clinique auprès de personnes dysorthographiques et paralysés cérébraux.

Le projet s'effectue avec 20 sujets répartis équitablement dans les deux centres de Kerpape et de Garches.

Prix

Prix SOFMER-Fondation Paul Bennetot

Un prix a été remis en 2019, dans le cadre du partenariat liant la Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, et la SOFMER.

Il a été attribué à Adélie CHRISTIAENS, étudiante en master 2 Recherche, et interne en Médecine Physique et Réadaptation pour son projet intitulé «Asymétrie d'appui en position debout après accident vasculaire cérébral : quelles sont les structures cérébrales impliquées ?

Études

En 2019, trois études sont en cours dans le cadre de l'Espace Lancereaux, un espace de réflexion et de proposition, qui a pour objectif de formuler et de débattre de propositions concrètes pour améliorer la prise en charge des patients et de l'efficience du système de santé sur des sujets précis et limités. Il est animé par un comité d'orientation qui sélectionne les sujets et assiste les équipes en charge des études.

Trois études se sont poursuivies en 2019 :

- Comment lever concrètement les freins au développement de la pratique d'activités physiques et sportives aux fins d'améliorer l'état de santé et la qualité de vie ? – conduite par la chaire hospinnomics de l'Ecole d'Economie de Paris et l'AP-HP ;
- Comment améliorer la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique chez les personnes âgées ? – conduite par l'EHESP de Rennes ;

- Système de soins ophtalmologiques, à la croisée des chemins – conduite par la Fondation Mines ParisTech, avec le support de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.

Focus sur l'étude retenue en 2019 :

Système de soins ophtalmologiques, à la croisée des chemins – conduite par la Fondation Mines ParisTech, avec le support de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.

Dans le cadre d'un des axes de réflexion de l'Espace Lancereaux «Comment organiser la filière visuelle face à la pénurie d'ophtalmologistes ?», la Fondation Mines ParisTech, avec le support de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris a produit une étude très exhaustive sur l'ensemble du territoire. Les principaux enseignements à retenir de cette étude sont les suivants :

- La filière visuelle semble évoluer de manière cohérente avec la démographie française ;
- **La croissance de la demande est quasi-constante et suit le vieillissement de la population ;**
- Le nombre de médecins a, in fine, continué à grandir durant la dernière décennie, et – en conséquence – les temps d'attente semblent constants ces dernières années, bien que supérieurs à de nombreuses autres spécialités ;
- Il existe certes un taux de renoncement aux soins pour des questions de temps d'attente, d'éloignement ou de financement, mais l'étude indique que l'offre médicale semble répondre à la demande non compressible, et l'ophtalmologie, en contrôlant les prescriptions de lunettes, semble pouvoir contrôler le diagnostic d'éventuelles pathologies indolores de l'œil ;
- **D'un point de vue budgétaire également, la croissance de 2,3 % par an des dépenses de santé entre 2010 et 2016 semble cohérente avec les autres secteurs.**

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

La mise à jour du site www.fondationpaulbennetot.org, en ligne depuis avril 2018, s'est poursuivie en 2019. Il référence plus de 90 projets soutenus par la Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, depuis sa création, et devient progressivement un centre de ressources et de diffusion des actualités de la Fondation.

Par ailleurs, l'activité de la Fondation Paul Bennetot a généré de nombreux articles de presse.

“Observatoire et cohorte des AVC” - Normandy Stroke? professeur Emmanuel TOUZE (Laboratoire Cyceron – CHU Caen)

- Inauguration de l'observatoire des AVC Caen Normandie - www.reseau-chu.org

Utilisation du robot Paro pour prévenir la douleur induite par les soins chez les personnes âgées souffrant de troubles cognitifs, résidant en EHPAD, professeur Anne Sophie RIGAUD (Laboratoire LUSAGE – Hôpital Broca AP-HP – Mutualité Loire /Haute Loire)

- **Le robot émotionnel, un complément à la médiation animale ? - la semaine vétérinaire**

Prévention de la souffrance mentale chez les étudiants en médecine, professeur Benoit VEBER (Faculté de médecine, Rouen)

- Programme de recherche « Prévention de la souffrance mentale chez les étudiants en médecine » Miroir Social.com - l'Etudiant.fr

PREDICT4ALL Prédiction de mots tolérante aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer, docteur Véronique TSIMBA (Centre mutualiste de rééducation de Kerpape, Ploemeur)

Depuis son lancement, le projet PREDICT4ALL a permis la publication d'un ouvrage spécialisé : “Ma copie adore le vélo : analyse des besoins réels en correction orthographique sur un corpus de dictées d'enfants” TALN-RECITAL 2019 et le déploiement de formations professionnelles à destination d'orthophonistes et d'ergothérapeutes autour des aides à la communication.

Événementiel

Les Essais du cœur Matmut

Lancement des Essais du cœur, le 26 janvier 2019

A l'occasion de la saison 2018/2019 du TOP 14 de rugby, la Matmut a lancé l'opération «Les Essais du Cœur Matmut», en collaboration avec le LOU Rugby et le Castres Olympique, dont elle est partenaire. Le principe est simple : pour chaque essai inscrit par le Castres Olympique, la Matmut fait un don à la Fondation Paul Bennetot, 100 € par essai et 200 € lors des rencontres opposant les deux équipes.

Cette opération a été lancée, lors du premier match opposant le LOU Rugby et le Castres Olympique, le 26 janvier 2019, en présence de Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, qui représentait la Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, à cette occasion.

Clôture des Essais du cœur, le 25 mai 2019

La clôture des Essais du Cœur Matmut s'est déroulée au stade Pierre-Fabre du Castres Olympique, le 25 mai 2019. Avant le coup d'envoi du dernier match à domicile de la saison pour le Castres Olympique, Daniel HAVIS, président de la Matmut et de la Fondation Paul Bennetot, Pierre-Yves REVOL, président du Castres Olympique et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, étaient présents sur la pelouse pour conclure l'opération “Les Essais du Cœur

Matmut”. Événement sportif et solidaire, les essais inscrits par le Castres Olympique lors de la saison 2018-2019 ont fait l'objet d'une monétisation au profit de la Fondation Paul Bennetot. Au total, ce sont 6100 € qui ont été récoltés en faveur de la Fondation placée sous égide de la Fondation de l'Avenir.

Les Essais du cœur dans la presse :

- Interview de Nicolas GOMART, directeur général du Groupe Matmut - Midi Olympique
- Avant le coup d'envoi du dernier match de la saison pour le CO au Stade Pierre Fabre - La dépêche du Midi, 28 mai 2019
- **Rugby : la fin de la belle aventure des cadets B du CO - La Dépêche, 28 mai 2019**
- **Echo 376 / La Mamut transforme ses «Essais du cœur» au profit de la Fondation Paul Bennetot**



Remise du chèque lors des Essais du cœur Matmut



Inauguration de l'Observatoire normand des AVC, le 29 janvier 2019

Le CHU de Caen Normandie et l'université de Caen Normandie, en partenariat avec la Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, et la Région Normandie, inaugurent l'Observatoire normand des AVC en présence de Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, et de Michel LENORMAND, trésorier de la Fondation Paul Bennetot. Cet observatoire a pour objectif de suivre à long terme le devenir des patients et de leurs proches. Pour ce faire, une étude sera menée à partir de la cohorte Paul Bennetot, cohorte incluant 800 patients pendant trois ans.

- **Echo 360 / Inauguration de l'Observatoire normand des accidents vasculaires cérébraux et lancement de la cohorte Paul Bennetot**

Remise du Prix SOFMER-Fondation Paul Bennetot lors du 34ème Congrès de la SOFMER, les 17, 18 et 19 octobre 2019

Gérard BOURRET, vice-président de la Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, a remis le Prix SOFMER-Fondation Paul Bennetot à la chercheuse Adélie CHRISTIAENS, en master 2 Recherche et interne Médecine Physique Réadaptation, pour ses travaux sur l'asymétrie d'appui en position debout à la suite d'un AVC.

Cette 3ème remise de prix a eu lieu lors du 34ème Congrès international de la SOFMER (Société Française de Médecine Physique et Réadaptation), à Bordeaux le 18 octobre 2019.

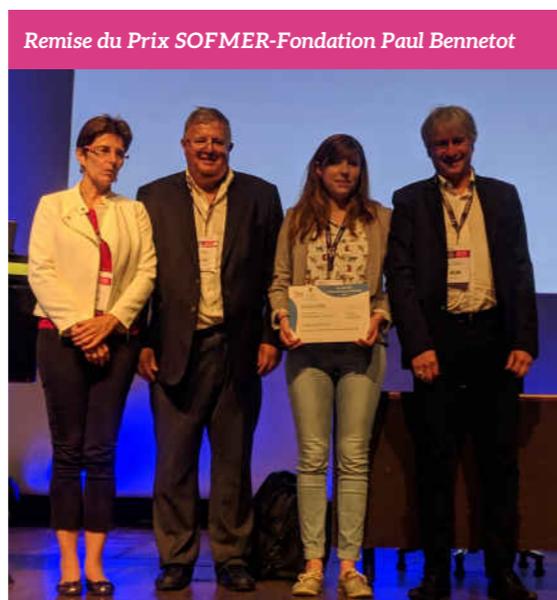
Le congrès a aussi été l'occasion d'interventions de quatre chercheurs soutenus par la Fondation Paul Bennetot :

- Docteur Stéphane MANDIGOUT : Le smartphone comme outil d'incitation à la marche pour les patients AVC : description du processus d'élaboration de l'application, basé sur le coût énergétique à la marche ;

- Docteur Philippe DECQ : Prise en charge des commotions cérébrales dans le rugby ;
- Monsieur Eric SORITA : Corrélations entre tests neuropsychologiques et composantes de performance dans un supermarché virtuel chez des patients cérébrolésés : étude rétrospective ;
- Professeur Philippe AZOUVI : Executive functions in traumatic brain injury.

Assemblée générale de la Matmut et opération «1 vote électronique = 1 €», le 27 mai 2019

Depuis 2016, le Groupe Matmut met en place une opération de mécénat dans le cadre de son assemblée générale. Pour inciter ses sociétaires à voter, elle s'engage à reverser 1 € par vote électronique. Ainsi 138 962 € ont été reversés au profit de la Fondation Paul Bennetot et remis lors de l'assemblée générale de la Matmut le 27 mai 2019.



FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

Depuis sa création en 2001, les activités de la Fondation Sandrine Castellotti se sont diversifiées et amplifiées du fait de sa reconnaissance dans le paysage des Troubles des Conduites Alimentaires (TCA), d'une part auprès des personnes concernées directement par la pathologie, patients et proches, d'autre part auprès des professionnels de santé.

L'année 2019 fut une année de transition : une collecte de dons importante, mais en léger repli associée à une activité moindre en ce qui concerne les actions, liée à une baisse du nombre de projets et ne correspondant pas toujours aux attentes du comité de gestion.

Cependant, une année de synthèse des différents projets de recherche des années antérieures, encourageante quant aux résultats observés.



Soutien aux chercheurs

Projets

Comme l'origine de l'anorexie mentale est multifactorielle ce qui fait que chaque anorexie est unique.

La prise en charge de l'anorexie mentale, du fait de sa complexité, doit être transdisciplinaire, globale et individualisée. Elle doit être prodiguée par des professionnels spécialisés dans les troubles des conduites alimentaires.

La prise en charge s'avère difficile, et seuls 50 à 60 % des patients se rétablissent. D'où l'intervention de la recherche médicale qui peut s'orienter vers deux objectifs :

- Une meilleure prise en charge de l'anorexie mentale d'une part, caractéristique de la recherche clinique ;
- Une meilleure compréhension des causes et des mécanismes de l'anorexie mentale, d'autre part, caractéristique de la recherche fondamentale.

La Fondation Sandrine Castellotti a permis le financement de nombreux projets de recherche, au cours des deux dernières années, aux résultats prometteurs.

Focus sur trois projets de recherche soutenus par la Fondation Sandrine Castellotti ayant donné des résultats en 2019 :

Prise en charge des distorsions corporelles chez les patientes anorexiques. Évaluation de l'efficacité d'un programme de soins centré sur le Scan corporel 3D et la réalité virtuelle_Professeur Vincent DODIN (Hôpital Saint Vincent de Paul, Lille)

La perte de poids rapide liée à l'anorexie mentale engendre une incapacité à percevoir les dimensions réelles de son corps. Le cerveau des patients n'ayant pas actualisé la modification de leur corps, les patients ne peuvent estimer métriquement leur corps (informations visuelles, tactiles et proprioceptives mal interprétées par le cerveau).



L'immersion en réalité virtuelle de son propre corps en 3D favorise la modification de l'estimation métrique de son propre corps. Cet outil qui a montré ses bienfaits n'est pas encore intégré dans les programmes de soins en France.

Du fait de résultats très positifs au sein du service du professeur Vincent DODIN, le projet initié par la Fondation Sandrine Castellotti a été financé au début de l'année 2019 dans le cadre du programme hospitalier de recherche clinique national à hauteur de 369 000 €.

La recherche pourra ainsi se déployer à Lille (CHU et clinique La Trémoille) mais également dans les CHU de Rouen, Nantes, Bordeaux, Saint-Étienne, Limoges et Paris (IMM), permettant une évaluation approfondie du soin en réalité virtuelle dans l'anorexie mentale.

Etude des biomarqueurs putatifs de l'anorexie mentale_Docteur Sébastien GUILLAUME (CHRU Montpellier)

Ce projet s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle, l'anorexie mentale serait due à une inflammation cérébrale de bas grade. Au cours du mécanisme inflammatoire, les cellules immunitaires libèrent dans le sang des médiateurs chimiques, les cytokines, qui permettent aux différents acteurs de communiquer entre eux et de répondre de façon coordonnée pour éliminer l'intrus. Les cytokines sont multiples, en particulier les interleukines (IL) dont chacune a un rôle spécifique dans la réaction immunitaire.

Dans le cas de l'anorexie mentale, aucun biomarqueur n'est connu pour l'instant, à l'exception de ceux liés à la dénutrition. L'objectif de la recherche est de mettre en évidence des biomarqueurs spécifiques de l'anorexie, caractéristiques d'une inflammation de bas grade (interleukines) afin de permettre de détecter les patients à risque d'anorexie, de les prendre en charge de façon très précoce pour permettre une évolution favorable du pronostic conduisant à la rémission.

En comparaison de la population contrôle, les taux initiaux d'IL-1B et d'IL-6 sont significativement plus élevés chez les patients souffrants de troubles des conduites alimentaires :

- Les taux élevés d'IL-1B sont associés à un indice de masse corporelle plus faible. En parallèle, les taux élevés d'IL-6 sont associés à une durée de la pathologie plus importante ;
- Les taux d'IL-6 initiaux plus élevés sont associés à un moins bon pronostic à 12 mois ;
- À 12 mois, chez les patients ayant restauré leur poids (mais souffrant toujours d'anorexie), si les taux d'IL-6 n'ont pas varié, les taux d'IL-1B, à l'inverse, sont significativement abaissés. Ainsi, les patients en restauration pondérale, ne sont plus différents des contrôles.

Cette recherche confirme les résultats obtenus par une expérience précédente, mais avec une cohorte plus importante.

Elle a permis de montrer que l'anorexie mentale

serait due à une inflammation de bas grade : l'IL-1B pourrait être un marqueur de malnutrition, alors que l'IL-6 serait un marqueur de l'anorexie mentale. Elle serait un marqueur de pronostic de mauvaise évolution.

Il paraît indispensable que ces résultats soient répliqués dans l'avenir afin d'envisager que IL-6 est un biomarqueur d'état de l'anorexie mentale.

Acceptabilité et validité de la santé connectée dans l'anorexie mentale_Docteur Philippe DURIEZ (Centre Hospitalier Saint Anne, Paris)

Ce soutien s'inscrit dans un important projet, qui a vu la Clinique des Maladies Mentales et de l'Encéphale (CMME) devenir le premier centre expert des troubles des conduites alimentaires chez les adultes en Île de France, le 1er mars 2018.

L'évaluation d'une anorexie mentale est complexe car actuellement elle repose uniquement sur des questionnaires, donc sur du déclaratif, notamment concernant l'activité physique excessive souvent minorée par les patients. Ce projet se décompose en trois étapes :

- 1ère étape : le patient est évalué de manière habituelle, à base de questionnaires incluant des items pour quantifier l'importance de l'activité physique au cours du mois précédent, et la relation addictive au sport ;
- 2ème étape : le patient évalué rentre chez lui, équipé d'objets connectés pour mesurer certains paramètres durant le quotidien : évolution de la glycémie et électrocardiogramme, entre autres données, qui permettront d'évaluer l'importance de l'activité physique ;
- 3ème étape : le patient revient avec les données enregistrées via les objets connectés ; un test à l'effort est réalisé, et le patient est interrogé sur son ressenti pour cet effort.

Tous les patients seront contactés un an après pour une nouvelle évaluation de leur santé. Ce travail permettra d'évaluer :

- L'acceptabilité des objets connectés par les patients ;

- Leur validité via l'analyse de la concordance entre les éléments déclarés lors de la 1ère étape et ceux observés à l'occasion de la 3ème ;
- L'exploitation des données recueillies permettant une exploitation de type "big data".

Ainsi pourront être mises en évidence les prédictions de l'évolution de l'anorexie du patient en fonction de l'importance de l'activité physique, et leur prévention. Cette évaluation pourra s'affiner au cours du temps, si elle montre des bénéfices certains.

Prix

D'après les recommandations de bonne pratique de la HAS, la prise en charge idéale des patients doit être transdisciplinaire, globale, graduée et personnalisée. De plus, elle doit être appliquée par des professionnels de santé formés aux troubles des conduites alimentaires. Or, ces derniers sont insuffisants sur le territoire français. La Fondation Sandrine Castellotti apporte son soutien :

Par la formation de médecins spécialisés Evaluation de professionnels formés à la thérapie multifamiliale

La thérapie multifamiliale montre des bénéfices importants pour le rétablissement des patients, jeunes et adolescents. Mise au point par le Maudsley de Londres et par le docteur en psychologie Solange COOK-DARZENS à l'hôpital Robert Debré à Paris, elle a fait l'objet de soutiens par la Fondation Sandrine Castellotti, d'une part à la formation de professionnels de santé, et d'autre part, à l'initiation d'une recherche médicale clinique portée par le docteur Nathalie GODART.

En 2019, à la demande de professionnels de Marseille et Montpellier, la Fondation Sandrine Castellotti a soutenu l'évaluation de ces professionnels une fois formés.

Par l'aide aux soins innovants

A la suite de l'appel à candidatures 2019, cinq dossiers ont été adressés dans le cadre des Prix Fondation Sandrine Castellotti 2019. Après expertise, un projet remplissait l'ensemble des critères du cahier des charges et a été retenu.

Prix Fondation Sandrine Castellotti attribué au professeur Vincent DODIN (Hôpital Saint Vincent de Paul-Institut Catholique, Lille) pour son action "Danse de l'intime et du voyage"

À l'inverse des sociétés traditionnelles où chacun est ouvert sur ses racines, dans les sociétés occidentales, les personnes souffrant de troubles des conduites alimentaires s'isolent, se coupent du monde, des autres, par leur comportement autocentré. L'art et plus particulièrement la danse, est "un chemin idéal pour les personnes en souffrance dans leur corps". En effet, l'intérêt de la danse-thérapie, branche de l'art-thérapie, est de combiner à la fois les bienfaits de l'activité physique et de la création artistique. Elle s'appuie sur l'anthropologie, la psychanalyse et la technique de l'expression primitive. Elle vise à renouer avec ses racines grâce à des rythmes balancés et des gestes simples à l'image des danses populaires.

Les ateliers de danse-thérapie sont pratiqués depuis plusieurs années dans le service du professeur Vincent DODIN et ont montré leurs bénéfices sur les patients hospitalisés.

Animée par une artiste brésilienne, cet atelier a permis de co-construire une chorégraphie de qualité à distance avec des jeunes issus de favelas de Rio de Janeiro.

Par une expression de soi, pour soi et avec les autres, les objectifs de cette action sont de :

- Sortir les personnes souffrantes de leur isolement ;
- Les ouvrir à une grande diversité culturelle ;
- Créer collectivement un espace d'évasion par un métissage : métissage des silhouettes, métissage des origines sociales, métissage des cultures.

Par cette action collective, les patients retrouvent confiance et estime de soi en s'étant recentrés sur leurs origines et ouverts sur le monde.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Evènementiel

- **Etude des biomarqueurs putatifs de l'anorexie mentale_Docteur Sébastien GUILLAUME (CHRU Montpellier)**

Cette recherche a fait l'objet d'une présentation orale du docteur Sébastien GUILLAUME lors du congrès FFAB-R (Fédération Française Anorexie Boulimie-R pour recherche), le 12 septembre 2019 à Paris et lors de l'European Council on Eating Disorders (ECED) le 13 septembre 2019 à Paris également.

Preuve de l'intérêt certain des résultats de cette recherche.

Relations publiques

De nombreux professionnels de santé spécialisés dans les troubles des conduites alimentaires se sont regroupés en 2005 au sein de la FFAB. Très tôt, la Fondation Sandrine Castellotti a noué des liens avec cette dernière, tout en respectant le non-conflit d'intérêt.

Participation au Research Congress on Eating Disorders

Le 12 septembre 2019, la Fondation Sandrine Castellotti, représentée par sa présidente et son trésorier, a été invitée par la FFAB-R à participer au Groupement Hospitalier Universitaire PARIS Psychiatrie et Neurosciences sur le thème "Early factors of vulnerability to eating disorders : environment, genes and other risk factors".

Au cours de ce colloque, les dernières découvertes de la recherche fondamentale et clinique ont été exposées. En particulier, le docteur Sébastien GUILLAUME a exposé les résultats de sa recherche sur "Les biomarqueurs putatifs de l'anorexie mentale", recherche soutenue par la Fondation Sandrine Castellotti.

Participation à l'European Council on Eating Disorders (ECED)

Du 12 au 14 septembre 2019, à Paris, a eu lieu l'ECED, manifestation qui se tient tous les deux ans dans une capitale européenne. Cette année elle fut organisée par la FFAB sur le thème "Eating disorders : transdisciplinarity approach to understanding and care" (Une approche transdisciplinaire : recherche et soins).

À la demande de la FFAB, la Fondation Sandrine Castellotti a financé l'élaboration d'une clé USB rédigée en anglais, sur laquelle figurait :

- D'une part, la présentation de la FFAB et les recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (HAS), pour l'anorexie mentale, parues en juin 2010 et dont la Fondation Sandrine Castellotti avait assuré la traduction en anglais, et pour la boulimie nerveuse et l'hyperphagie boulimique, parues le 12 septembre 2019 ;
- D'autre part, la présentation de la Fondation Sandrine Castellotti, ses objectifs et ses actions principales. .

Cette clé USB fut distribuée à tous les participants de l'ECED, environ 250.

La Fondation Sandrine Castellotti, invitée, fut représentée par sa présidente et son trésorier.

Autres

Aide aux familles

La famille, qui fait maintenant partie intégrante

du soin, doit être soutenue et aidée pour retrouver ses compétences parentales et ainsi permettre la construction d'une alliance thérapeutique, par l'existence d'une confiance réciproque entre soignants, enfant et famille. Cette dernière devient ainsi actrice du rétablissement de la personne souffrante qu'est son enfant

• Participation à l'animation de groupe de parole

Une fois par mois, dans la mesure du possible, une dizaine de familles différentes se réunissent à la MGEN sous la forme d'un groupe ouvert, animé par deux professionnels de santé, et par Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI qui jouent le rôle de passeurs.

Très dynamique, chacun peut s'exprimer en toute confiance et sans jugement ; ce groupe de parole apporte un soutien et une psychoéducation aux participants. Il permet aux familles de comprendre leur enfant et leur donne des clefs sur le comportement à adopter dans les diverses situations qui peuvent advenir, en respectant le rythme de chacun.

Souvent le groupe de parole conduit à des soins mieux appropriés à la personne souffrante et/ou à une thérapie familiale.

Par la mise en commun de leurs vécus, les participants apprennent de l'autre, comprennent les diverses situations, en particulier la personne souffrante, ce qui leur permet d'avoir la possibilité de trouver les clefs et les pistes de réflexion pour remédier à leurs problèmes. Ils reprennent confiance en eux pour mobiliser leurs ressources et devenir acteurs de leur changement.

• Parution et distribution de la vidéo et du manuel "Aide aux repas efficace pour les proches" - Professeur Pierre LEICHTNER

Les deux supports, dont la Fondation Sandrine Castellotti a l'exclusivité en Europe, sont destinés aux proches et aux familles, en liaison avec l'équipe soignante, et peut s'intégrer dans un programme

thérapeutique sans être imposé à la personne souffrante.

Le docteur Benjamin CARROT de l'IMM (Institut Mutualiste Montsouris) à Paris va utiliser la vidéo à destination des familles participant à la thérapie multifamiliale mise en place dans l'établissement dans le cadre d'une recherche. Cette mise en place s'est faite avec l'aval de professeur Pierre LEICHNER "très honoré" d'une telle décision.

EOVI MCD FONDATION

Soutien aux chercheurs

Projets

Eovi Mcd fondation, dans le cadre de son soutien à la parentalité et à l'accompagnement des enfants, s'est intéressée à certains facteurs de vulnérabilité chez les enfants âgés de 6 à 12 ans. Ainsi, les travaux de Marie DANET, psychologue clinicienne et docteure en psychologie, ont permis de caractériser le risque lié à un usage non contrôlé des écrans.

Les travaux de Sébastien PONNOU, psychanalyste, ont, quant à eux, mis en évidence les lacunes en matière de diagnostic des troubles du déficit de l'attention et le risque de surmédication.

Focus sur deux projets inaugurés en 2019 :

UNDERPIn : Usages Numériques, Développement de l'Enfant, inteRactions et ParentalIté, Marie DANET (Université de Lille, Laboratoire Psitec EA4072)

Le projet UNDERPIn, fruit d'une collaboration entre scientifiques et acteurs de terrain, proches

de l'intérêt et des préoccupations des familles, vise à étudier la façon dont les familles régulent les usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour les enfants âgés entre 6 et 12 ans, et la manière dont ces dispositifs contribuent ou non à favoriser le lien familial ou à révéler des dysfonctionnements (notamment sur la qualité des interactions parent-enfant et des relations d'attachement). Ces outils informationnels et communicationnels sont à la fois des outils de reliance mais aussi des outils susceptibles, par les usages qui en sont faits, de provoquer des tensions intra-familiales tant l'inclination peut être plus ou moins forte à l'égard des pratiques numériques à cet âge de la vie.

L'objectif est de comprendre les significations d'usage, l'expérience des familles au quotidien par rapport à ces outils, et les raisons pour lesquelles les enfants sont susceptibles de contourner les règles parentales à l'égard de l'utilisation des écrans. En outre, selon la culture numérique des membres de la famille, le projet vise à étudier les formes de guidance que les parents mettent en place pour accompagner les usages numériques de leur enfant, ou de contrôle pour interdire ou autoriser les temps consacrés aux écrans numériques.

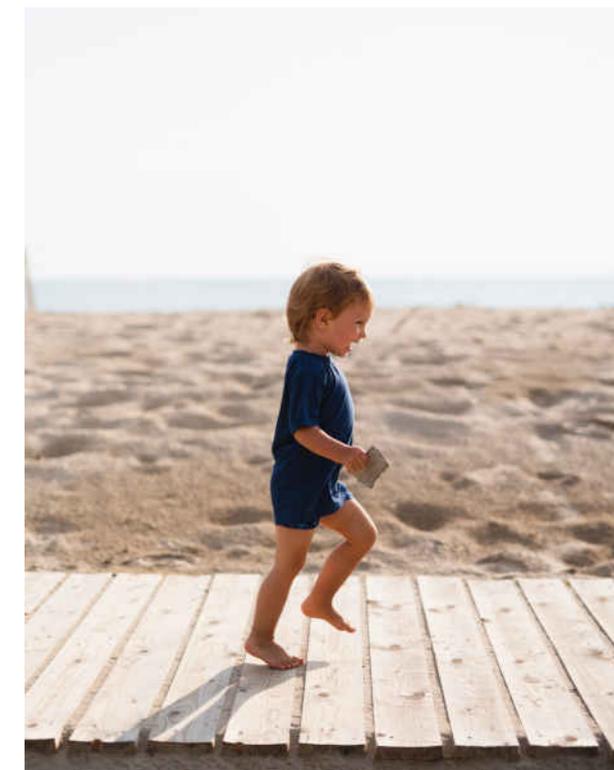
Le projet fait appel à la psychologie et à la sociologie pour articuler à la fois une compréhension des usages des écrans numériques en rapport avec le développement émotionnel des enfants et la qualité du lien parent-enfant et les contextes relationnels dans lesquels ces usages s'inscrivent. Les méthodes de recherche mixte (longitudinale et transversale) font appel à un traitement quantitatif sur un échantillon de la population tout-venant permettant notamment de dégager des tensions, des facteurs de vulnérabilité et de protection, de saisir le développement socio-émotionnel des enfants et la qualité des interactions parent-enfant. L'identification de ces caractéristiques individuelles et familiales permettra de puiser dans cet échantillon des profils de famille diversifiés qui

seront sélectionnés pour réaliser des entretiens sociologiques approfondis. Ces entretiens s'appuieront sur le recueil des événements qui ont marqué la vie quotidienne dans le rapport aux écrans.

Enfin, selon les expériences (positives ou négatives, ou alternant les deux versants), l'équipe vise à élaborer un «guide parental» s'inscrivant dans une approche de parentalité positive et dont l'objectif n'est pas de donner des «recettes» mais de soulever les difficultés parentales et de partager les expériences rencontrées dans les familles interrogées ainsi que la manière dont elles ont surmonté ou non les adversités.

Regards croisés sur les enjeux contemporains de l'hyperactivité chez les 6-12 ans : Information, éducation, Formation et Santé, Sébastien PONNOU (Université de Rouen)

Le Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) est le trouble mental le plus fréquent chez les enfants âgés de 6 à 12 ans. Il impacte de manière importante le devenir de l'enfant et les liens à ses parents. Il appelle des mesures de prévention, d'information, et motive une part importante des consultations en psychiatrie infanto-juvénile, ainsi que des dispositifs d'accompagnement spécifiques en milieu scolaire ou en établissement spécialisé. Ce projet vise à dégager de nouveaux savoirs et des solutions innovantes en termes de prévention, d'approches thérapeutiques, éducatives, et de formations des professionnels de l'éducation et du soin concernant la prise en compte des difficultés des enfants hyperactifs et de leur famille. Il repose sur des approches interdisciplinaires, multi-référentielles et des méthodologies croisées quantitatives et qualitatives en sciences humaines et sociales. La première étape du projet consiste à conduire et à diffuser une étude fiable concernant la prévalence de l'hyperactivité/TDAH en France.



Prix

Prix Eovi Mcd fondation 2019

Les Prix Eovi Mcd fondation ont été créés en 2015, avec l'implication des conseils territoriaux d'Eovi Mcd mutuelle. Les objectifs de l'appel à candidatures 2019 sont :

- D'identifier et valoriser des initiatives de prévention à la fois innovantes et reproductibles sur la thématique de l'enfance et la parentalité, sur les territoires des conseils territoriaux et des groupements de Livre III membres d'Eovi Mcd union/Eovi Mcd santé et services ;
- D'engager les conseils territoriaux d'Eovi Mcd mutuelle et les groupements de Livre III membres d'Eovi Mcd union/Eovi Mcd santé et services, dans la dynamique d'Eovi Mcd fondation.

Pour cette édition 2019, trois types de prix ont été remis :



Grand Prix Eovi Mcd fondation remis au Collectif Mon Cartable Connecté.

De gauche à droite : Françoise JANSSENS, Marie-Françoise CHAVANNE (Mon Cartable Connecté), Marc WARIN, président conseil territorial Ile-de-France Eovi Mcd mutuelle, Maurice RONAT, président Eovi Mcd mutuelle, Dominique LETOURENAU, Olivier FRANQUA, délégué général Eovi Mcd fondation.

1. Onze Prix Eovi Mcd fondation d'une valeur de 3 000 € à :

- o L'Association Française du syndrome d'Angelman, proposée par le conseil territorial Auvergne ;
- o AuditionSolidarité, proposé par le conseil territorial Aquitaine ;
- o Le Centre de l'Arche – Pôle Régional du Handicap, proposé par le conseil territorial Centre et Ouest ;
- o L'Association Les bébés de la chouette, proposée par le conseil territorial Bourgogne Franche Comté ;
- o Les Petits Mec P2, proposé par le conseil territorial Hauts-de-France ;
- o Naître et Bien-Être (NEBE), proposé par le conseil territorial Loire Haute-Loire ;
- o SESSAD Pas à Pas, proposée par le conseil territorial Limousin Poitou- Charentes ;
- o Maison des jeunes et de la culture du Pont des Demoiselles, proposé par le conseil territorial Midi-Pyrénées ;
- o Restos bébé du cœur, proposée par le conseil territorial PACA-Corse ;
- o Institut National de Jeunes Sourds de Chambéry, proposé par le conseil territorial Rhône, Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie.

2. Un Grand Prix Eovi Mcd fondation d'une valeur de 6 000 € attribué au :

- o Collectif Mon Cartable Connecté, proposé par le conseil territorial Ile de France.

3. Un Prix coup de cœur des collaborateurs d'Eovi Mcd mutuelle d'une valeur de 5 000 € attribué à :

- o L'ASPTT Montpellier, proposé par le conseil territorial Languedoc-Roussillon.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

UNDERPIn : Usages Numériques, Développement de l'Enfant, inteRactions et Parentalité_Marie DANET (Université de Lille, Laboratoire Psitech EA4072)

- University of Michigan Medical School, 22 avril 2019, Ann Arbor, MI, (USA) ;
- New York University School of Medecine, 10 mai

2019, New York City, NY, (USA) ;

- Communication orale au 60e congrès de la SFP (Société Française de Psychologie), 4-6 septembre 2019, Poitiers ;
- 5th International Congress of Clinical Psychology with Children and Adolescents, 14-16 novembre 2019, Oviedo (Espagne) ;
- Demi-journée d'études «L'enfant et les usages numériques», 28 novembre 2019, Lille.

Regards croisés sur les enjeux contemporains de l'hyperactivité chez les 6-12 ans : Information, éducation, Formation et Santé_Sébastien PONNOU (Université de Rouen)

- Colloque «Accompagnement, médiation et altérités : de l'inclusion prescrite à l'inclusion réelle (EMELCARA). Quels apports, bénéfiques, limites et freins pour les élèves et étudiant-e-s malades ou en situation de handicap ?», 27-28 août 2019, Bordeaux ;
- «L'inconscient et le cerveau : rien en commun», 12-14 juillet 2019, Bruxelles (Belgique)
- «Le parlêtre est-il réductible au neuro-réel ? « ACF Normandie, 12 juin 2019.

Événementiel

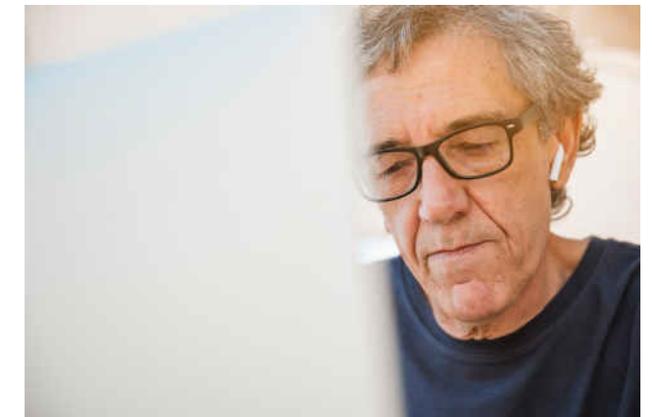
Les visites de lancement des projets soutenus :

Trois représentants d'Eovi Mcd fondation dont le délégué général Olivier FRANQUA se sont rendus à une visite de laboratoire de Sébastien PONNOU le 4 novembre 2019. Le chercheur cherche à démontrer que les enfants atteints de TDAH sont sur-diagnostiqués et que de ce fait la plupart reçoivent un traitement (le méthylphénidate) alors qu'ils ne le devraient pas.

Avec cette étude, il ouvre ainsi une voie vers un diagnostic plus précis du TDAH et des éléments de réflexions sur les conditions de prescriptions médicamenteuses.

Trois représentants d'Eovi Mcd fondation étaient également présents lors de la demi-journée d'étude sur "L'enfant et les usages numériques" le 28 novembre 2019 à Lille. Le délégué général a été invité à prendre la parole lors de cette conférence pour présenter les actions d'Eovi Mcd fondation.

FONDATION VISAUDIO



Programme

En 2019, la Fondation Visaudio a financé un programme sur les risques que présentent la musique compressée dans l'apparition de troubles auditifs chez certaines personnes fragilisées.

Dangers pour l'audition de la musique compressée, Étude de preuve de concept_Professeur Paul AVAN (La Semaine du Son)

L'objet de ce projet est d'investiguer les phénomènes qui pourraient rendre la musique compressée plus dangereuse que ce que les normes actuelles d'exposition prévoient. Les mécanismes de protection mis en œuvre dans les cellules sensorielles et les neurones auditifs sont encore incomplètement connus, ils font intervenir de nombreux processus moléculaires et sub-cellulaires à des échelles de temps allant de la minute à la semaine. Le travail expérimental envisagé

nécessite des expositions aux sons forts très intenses qui implique la construction d'un modèle vulnérables aux sons forts par l'introduction de mutations d'un certain nombre de gènes connus pour affecter la qualité de la réponse physiologique aux sons intenses.

Projets

La Fondation Visaudio s'est intéressée en 2019 aux troubles de l'audition et en particulier un qui touche 28% de la population française sans distinction d'âge, les acouphènes. Elle a également poursuivi son travail de recherche sur les handicaps visuels, initié depuis quelques années.

Réalité Virtuelle et acouphènes subjectifs invalidants : RéVA-2, Professeur Alain LONDERO (Hôpital Européen Georges Pompidou)

Les acouphènes sont un symptôme fréquent et invalidant sans traitement curateur disponible. Les thérapeutiques, visant à en diminuer le caractère intrusif au quotidien, sont le plus souvent contraignantes, difficiles d'accès ou coûteuses.

Le professeur Alain LONDERO de l'Hôpital Européen Georges Pompidou a développé une méthode de rééducation auditive et comportementale, qui utilise les techniques de réalité virtuelle 3D audio et vidéo. La méthode a démontré un intérêt thérapeutique sur une population restreinte. Il souhaiterait désormais l'appliquer à tous les patients en équipant, à l'hôpital, une salle dédiée.

Virare : virtual reality assisted rehabilitation, Validation d'un module de réalité virtuelle comme outil de rééducation de patients atteints de handicap visuel, Docteur Luc JEANJEAN (CHU de Nîmes)

Le projet de rééducation visuelle initié par le docteur Luc JEANJEAN, s'est poursuivi en 2019 avec la finalisation de l'application destinée aux sujets impliqués dans l'évaluation clinique.

Le demande d'autorisation de recherche obtenue cette année va permettre de démarrer l'évaluation clinique.

FONDATION MUTAC

Soutien aux chercheurs

Programmes

Pour la première fois depuis sa création, le comité de gestion a souhaité soutenir un programme de grande envergure. Il s'agit du programme CKDOG, porté par Isabelle FROMANTIN et présenté le 1^{er} octobre à Paris La Défense.



Nicole BIGAS, présidente de la Fondation MUTAC et Isabelle FROMANTIN, créatrice de CKDOG.



lien social des personnes âgées (> 74 ans) à domicile : une étude exploratoire, Isabelle FROMANTIN (AP-HP)

L'objectif est d'étudier le lien entre la présence d'un chien de compagnie chez la personne âgée (>74ans) à domicile et le sentiment de solitude par l'intermédiaire d'une étude exploratoire qui sera menée sur deux populations de 100 personnes de plus de 74 ans, avec et sans chien.

Prix

Prix Fondation MUTAC 2019

Les Prix Fondation MUTAC ont été reconduits en 2019, dans un format légèrement amendé pour améliorer la qualité et l'intérêt des candidatures. Les principales évolutions ont reposé sur la révision des thématiques afin de cibler davantage les structures susceptibles de recevoir un prix, ou encore l'élargissement du calendrier afin de simplifier le dépôt des candidatures.

Ce sont près de 80 candidatures qui ont été reçues, dont 31 irrecevables car elles ne respectaient pas l'ensemble des critères du cahier des charges. 49 dossiers ont ainsi été expertisés et évalués par le comité de gestion qui a décidé d'attribuer quatre Prix Fondation MUTAC 2019, en fonction des thématiques suivantes :

Aider au partage

Deux lauréats ex-aequo :

o Association Montpellier-Contacts RADIO CLAPAS//Emission radio intergénérationnelle

o Association Le Comptoir aux histoires//Jeu de cartes intergénérationnel en EHPAD

Aider à la communication via les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou via la maîtrise de nouvelles technologies

o Centre socioculturel de Tournon : Atelier d'initiation au numérique en itinérance

Accompagner les changements de vie/la transition des ruptures de vie

o L'Atelier Remuménage : Accompagnement au changement de lieu de vie

Études

Vieillir et Etre Utile (VIEU), Frédéric BALARD (Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2I2S), Université de Lorraine)

Cette étude, basée sur une revue de littérature, s'est conclue en 2019. Elle avait pour enjeu d'objectiver les causes sociales et les éléments du parcours de vie qui peuvent amener certaines personnes âgées à se sentir ou à être désignées comme inutiles, afin de parvenir à décrire et caractériser ce sentiment.

Les différents vécus et perceptions du sentiment de solitude auront permis de discerner la pluralité des situations et des contextes. Il est possible d'être très entouré mais de se sentir seul ou de subir la présence de l'autre et d'en souffrir. En fonction des moments, des circonstances, la solitude peut être recherchée ou subie. Les différentes ruptures qui peuvent survenir lors de l'avancée en âge (décès des proches, des pairs d'âge, handicaps et maladies, relogement etc.) ont une influence directe sur le sentiment de solitude mais en fonction des ressources des individus, ces ruptures influenceront de différentes manières les modes de vieillir des individus. L'activité n'est pas nécessairement la réponse appropriée pour lutter contre la solitude si elle n'est pas tournée vers autrui. De même, si l'intervention de bénévoles peut convenir à certains, elle peut s'avérer gênante pour ceux qui voient cette démarche comme stigmatisante.

Fragilité, Isolement et Perception du Sentiment d'Inutilité au Grand Âge (FIPSIGÂ), Anastasia MEIDANI (LISST, Université Toulouse - Jean Jaurès)

Une typologie des contextes favorables à l'apparition du sentiment d'inutilité, a été identifiée dans la littérature spécialisée, elle est composée des quatre catégories :

- Les aléas de la santé physique et psychique ;

- Les tournants de la vie notamment le passage à la retraite ;
- L'isolement et la solitude ;
- Les normes et les valeurs associées à la vieillesse. Une série d'entretiens a ensuite été menée sur 38 personnes âgées permettant une réelle étude sociologique de terrain concernant ces quatre axes faisant l'objet de multiples communications nationales.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

- La Fondation MUTAC s'implique au plus près dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées - Capgeris, 10 mai 2019

Fragilité, Isolement et Perception du Sentiment d'Inutilité au Grand Âge (FIPSIGÂ)_Anastasia MEIDANI (LISST, Université Toulouse - Jean Jaurès)

- «Mesurer le sentiment d'inutilité des ainé.e.s : quelles enjeux ?» Journée d'étude du réseau thématique : Sociologie de la santé, Paris Nanterre, 28-29 mars 2019 ;
- «Mobilité et santé dans la ville : les ainé.e.s et le sentiment d'inutilité dans l'espace», Journée d'étude Santé et mobilité, Bordeaux métropole (à paraître). Vieillir et Etre Utile (VIEU)_Frédéric BALARD (Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2I2S), Université de Lorraine)
- «Le siècle des centenaires». Semaine thématique sur la vieillesse organisée par France culture dans l'émission «Matière à penser» ; <https://www.franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser/vieillir-25-le-siecle-des-centenaires>

Événementiel

Les Prix Fondation MUTAC 2018 ont fait l'objet d'une cérémonie de remise, en présence de l'ensemble des lauréats, le 7 mai 2019, mise en avant dans l'Echo n°374 «Des prix Fondation MUTAC pour lutter contre l'isolement des personnes âgées».

Vieillir et Etre Utile (VIEU)_Frédéric BALARD (Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2I2S), Université de Lorraine)

Frédéric BALARD est intervenu pour présenter son étude VIEU, à l'occasion de l'assemblée générale du membre fondateur de la Fondation MUTAC, le 7 juin 2019 à Montpellier.

Impact du chien de compagnie sur la solitude et le lien social des personnes âgées (> 74 ans) à domicile : une étude exploratoire_Isabelle FROMANTIN (AP-HP)

Le 1er octobre 2019, le Gala de lancement du programme C-KDOG à Paris pour la Fondation MUTAC, en présence de Nicole BIGAS, présidente de la Fondation MUTAC, et Isabelle FROMANTIN, infirmière et docteur en sciences à l'origine du projet de recherche KDOG.

Relations publiques



Andrée BARBOTEU, présidente de la Fondation MUTAC et Françoise FROMAGEAU, présidente de Monalisa

(Mobilisation Nationale contre l'isolement des Âgées). Le 20 mars, la présidente et le délégué général de Monalisa ont rencontré le comité de gestion de la Fondation MUTAC, à Pérols, au siège de son membre fondateur MUTAC, en vue de signer officiellement la Charte Monalisa.

FONDATION DE LA MUTUELLE GENERALE

Soutien aux chercheurs

Programmes

La Fondation de La Mutuelle Générale dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs. En 2019, les programmes soutenus par la Fondation de La Mutuelle Générale ont poursuivi leur avancement.

Chaire **Maintien@domicile_Bruno JANET** (Fondation Université Bretagne Sud, Vannes)

Les travaux de la chaire sont découpés en trois parties :

- o Développement d'un robot d'assistance au quotidien ;
- o Équipement de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées (meuble mobile pour faciliter l'autonomie) ;
- o Développement d'une interface utilisateur, accompagné d'une collecte de data pour prévenir les risques de chute, d'isolement, etc. (détecteur d'usage, analyse du comportement de la journée

pour identifier les anomalies qui pourraient induire à une chute ou un malaise).

Un film de promotion a été réalisé sur les travaux de cette chaire et sera diffusé prochainement.

Après expertise de la trentaine de candidatures reçues, le comité de gestion s'est prononcé en faveur de trois actions en particulier :

Chaire «Transitions démographiques, transitions économiques» (TDTE)_Jean-Hervé LORENZI (Fondation du Risque, Paris)

La chaire TDTE souhaite développer la recherche liée à l'économie des sociétés vieillissantes et a pour ambition de mettre la recherche en économie au service de ses membres, du débat public et des décideurs.

Projets

L'appel à projets de la Fondation de La Mutuelle Générale, intitulé «Les technologies au service des personnes atteintes de maladies neurodégénératives» a été reconduit en 2019 et a donné lieu à dix candidatures. S'appuyant sur l'avis du comité scientifique, une a été sélectionnée par le comité de gestion.

«Verbatim : le jeu éducatif pour la bonne aide entre aidés et aidants», docteur Christian SCHOEN (Terra Firma)

Ce projet a été retenu pour un financement en 2019. Le projet repose sur le développement d'outils numériques pour former les aidants à être bien aidant en tous lieux, moments et circonstances.

Le projet est porté par le docteur Christian SCHOEN, docteur en médecine. Le projet se déroulera dans le centre de santé Khépri Santé à Nogent-sur-Marne.

Les projets soutenus les années précédentes ont également poursuivi leur avancement :

«Living Lab Réminiscence», le numérique au

service de l'accompagnement non médicamenteux", Stéphane JACOB (Centre Hospitalier Châteauneuf sur Charente)

«Forget Me Not» est un outil numérique issu d'un projet européen ERASMUS+ permettant de créer une boîte à souvenir sur une plateforme en ligne. L'utilisation de l'outil «Forget Me Not» s'inscrit dans une démarche d'accompagnement non médicamenteux des personnes.

Le financement accordé par la Fondation de La Mutuelle Générale est mobilisé dans le cadre de la réalisation d'une expérimentation en situation réelle de l'outil «Forget Me Not» comprenant : le test d'usages et l'évaluation qualitative de l'outil numérique ainsi que l'accompagnement des usagers et la mise à disposition des tablettes numériques connectées.

70 «Expérimentation ExoStim»_Lionel LAMOTHE (GlobalStim, Meyreuil)

ExoStim est une solution digitale d'accompagnement à la prise en charge cognitive adaptée dans la prévention et l'accompagnement des utilisateurs en déficit cognitif.

L'objectif de ce projet est d'étudier l'impact d'ExoStim sur les capacités cognitives chez des sujets âgés déments, et d'évaluer les bénéfices d'ExoStim pour les utilisateurs dans neuf établissements.

Les résultats de ce projet sont attendus prochainement.

«WALK2, dispositif innovant d'aide à la marche pour les personnes atteintes de la maladie Parkinson»_Jordan MIRON (Resilient Innovation, Montpellier)

La stimulation rythmique auditive est une technique de rééducation reconnue depuis plus de 20 ans comme support à la rééducation neurologique des patients atteints de la maladie de Parkinson. Resilient Innovation a pour ambition de développer un second dispositif adapté à l'usage, et utilisable en auto-rééducation, à domicile.

Les premiers essais menés sur le dispositif, et les retours des patients, ont obligé l'équipe à revoir certaines fonctionnalités du dispositif comme la connectivité Bluetooth, qui doit être révisée car la connexion n'est pas toujours effectuée dans les délais définis (inférieur à 15 secondes). En revanche l'adaptation de la cadence du dispositif sur la cadence de marche du patient s'effectue correctement mais certains seuils doivent être revus afin de détecter au mieux le moment où le patient se met en mouvement.

Etude pilote pour un accompagnement robotisé du retour à domicile des seniors fragilisés ROBOD'Home_Professeur Jean-Pierre DAURES (Languedoc Mutualité, Montpellier)

Cette étude exploratoire a pour but d'évaluer la pertinence d'un robot Pepper au service des patients et de guider le développement ultérieur de cet accompagnement dans une démarche scientifiquement rigoureuse, humainement acceptable et répondant aux besoins réels des patients et de leurs aidants.

Après une phase importante de développement informatique pour faciliter l'interaction entre le robot et le patient, ou encore la récupération des données accumulées par le robot, le projet est désormais dans une phase d'expérimentation du robot en vie réelle. En premier lieu auprès de deux volontaires sains pour tester certaines fonctionnalités et corriger les bugs, puis auprès de douze patients en ambulatoire.

Etudes

État des lieux des applications favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives_Hervé MICHEL (MADoPA, Paris)

Cette étude réalisée par MADoPA a été lancée en 2019.

L'objectif de cette étude est d'établir un

benchmark des applications (smartphone, tablette, lunette de réalité augmentée) favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Puis de structurer ce benchmark en catégories lisibles.

Parmi les recommandations formulées pour évaluer les applications dédiées au maintien en autonomie des patients atteints d'une maladie neurodégénérative :

1. Evaluer les impacts de l'application sur la santé: la fonction d'une application mobile de santé est d'accompagner la personne malade dans un mieux vivre au quotidien avec la maladie via deux grandes options : lutter contre la maladie en visant à restaurer des capacités dégradées ou vivre avec la maladie en visant à trouver dans l'outil des mécanismes de compensation qui permettent de dédramatiser le vécu du patient ;
2. Prendre en compte les usages : fonder le développement d'une application sur un usage est un prérequis indispensable à l'utilité, l'efficacité et à la pérennité d'un outil ;
3. Anticiper le modèle économique : la question du Business Model est déterminante pour évaluer la viabilité d'une application ;
4. Adapter l'outil à l'évolution de la maladie : les maladies neurodégénératives se caractérisent en premier lieu par le déclin de capacités motrices et cognitives à mesure de leur évolution, les outils qui leur sont dédiés doivent prendre en compte cette dimension dans leur interface ;
5. Rester vigilant face aux applications «ciblées» : les personnes atteintes de maladies neurodégénératives n'ont pas nécessairement le désir de s'identifier à leur maladie et recherchent davantage à se saisir d'outils qui les aident à vivre en dépit de la maladie, conformément à ce qui leur fait plaisir, ce qui les intéresse, ce qui les motive au quotidien. Une application dédiée à la maladie présente d'ores et déjà le risque de décourager les personnes concernées ;



6. Ménager les ressorts de santé et d'autonomie des usagers : motivations, dynamiques relationnelles et organisation du quotidien : une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative demeure avant tout une personne, avec ses centres d'intérêts, ses loisirs, sa culture, sa mobilité, ses relations sociales, son travail, ses ressorts de santé et d'autonomie. Une application pertinente sera celle qui permettra à cette personne «non pas de vivre avec la maladie (en luttant contre ses symptômes), mais de vivre en dépit de la maladie (pour maintenir au quotidien les activités qui procurent de l'intérêt et du plaisir)», comme le formule Fabrice GZIL.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

L'activité de la Fondation de La Mutuelle Générale a généré des articles de presse et également des publications scientifiques.

- Alzheimer : des souvenirs à portée de clics -

Charente Libre

- **Vieillir, c'est de l'obsolescence programmé. Alors on fait quoi ? - Capgérés.com**

Lancement de l'appel à projets 2019 «Les technologies au service des personnes atteintes de maladies neurodégénératives»

- Appel à projet Les technologies au service des personnes atteintes de maladies neurodégénératives - Agevillagepro.com

«WALK2, dispositif innovant d'aide à la marche pour les personnes atteintes de la maladie Parkinson»_Jordan MIRON (Resilient Innovation, Montpellier)

- WALK 2, dispositif innovant d'aide à la marche pour les personnes atteintes de la maladie Parkinson Association France Parkinson, Paris (communication écrite), 2019

En lien avec l'activité de la Fondation

Lancement de l'appel à la générosité publique le 25 avril 2019 via la liste de diffusion de la Fondation de l'Avenir.

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

L'année 2019 a été l'occasion pour la Fondation Mutuelle des Motards de traduire la volonté du comité de gestion en différents dispositifs.

Le lancement de deux prix a permis à la fois de prendre contact et de mieux comprendre les contraintes de la recherche en sécurité routière grâce au prix Chercher notre route mais aussi d'afficher l'existence de la Fondation et les valeurs qu'elle partage avec son membre fondateur, La

Mutuelle des Motards.

La bourse lancée sur l'année scolaire 2019-2020 poursuit la stratégie mise en œuvre autour des réunions des urgentistes organisées l'année précédente.

Prix

Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés

Ce prix vise à récompenser les initiatives de sécurité routière pour deux et trois roues motorisés faite par ou à destination des 16-25 ans. La campagne a été lancée courant du mois d'août 2019. Faute de candidature, le comité de gestion a décidé de la reporter en 2020.

Prix Chercher notre route

Ce prix vise à récompenser une action de recherche terminée ou à venir dans le cadre des missions sociales de la Fondation avec pour objectif une valorisation rapide du dispositif.

La campagne a été lancée le 28 août 2019 et a pris fin le 28 septembre 2019. Trois candidatures ont été reçues des laboratoires de l'IFFSTAR sur trois sujets bien distincts :

- La première de Denis BRIZARD, Évaluation robuste et amélioration des normes portant sur les dispositifs de protection routiers pour motocyclistes : action en cours ;
- La deuxième d'Oscar CHERTA BALLESTER, Évaluation biomécanique des dispositifs de protection airbag pour motocycliste : action en cours ;
- La troisième de Régis LOBJOIS, Configurations d'un simulateur de conduite moto et étude des comportements de conduite et des stratégies visuelles lors de la prise de virage : action finalisée.

Le comité de gestion du 6 novembre 2019 a retenu la candidature d'Oscar CHERTA BALLESTER qui se propose de recueillir 252 analyses d'impact ayant permis la création d'une méthode d'évaluation permettant de mieux comprendre la protection

apportée par les dispositifs de protection airbag.

Bourses

Etat des lieux des équipements de protection spécifiques aux utilisateurs des deux et trois roues motorisés

L'appel d'offres a été lancé courant octobre 2019 et s'est terminé le 15 décembre 2019. Une candidature a été reçue, celle de l'ISTEC. Elle propose la réalisation de l'étude par des groupes d'étudiants (de 6 à 12) pour une durée de deux mois dans le cadre de leur parcours pédagogique.s.

Etude

Pratique des conducteurs de deux et trois roues de motorisées plus de 40 ans_Marc CAMIOLO (Centre de Formation de Moniteur de la Région Lorraine)

L'année 2019 a été consacrée à la compilation des différentes parties pour la constitution de la première version de l'ouvrage qui a été rendu en octobre 2019.

La liaison avec l'éditeur a bien été initiée en fin d'année.

Soutien à la recherche à l'innovation

Durant l'été 2019, la Fondation Mutuelle des Motards a lancé son site internet :

<https://www.fondationmutuelledesmotards.org/>

Cela permet maintenant d'afficher quelques actualités ainsi que les campagnes d'appel à candidatures ou d'appel d'offres.



Publications

Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés :

La campagne s'est terminée sans réception de candidature. Cependant, elle a suscité l'intérêt de plusieurs médias :

- Motomag
- L'officiel du Cycle et du Motorcycle
- L'Estival

FONDATION SANTÉ ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE

Soutien aux chercheurs

La mise en œuvre du programme d'activité établi en 2019 a permis d'atteindre plusieurs objectifs fixés par la Fondation en matière de santé environnement avec :

- La finalisation d'une étude exhaustive sur les labels santé environnement pour les maternités et les crèches
 - Une enquête sur la sensibilisation des professionnels en maïeutique sur le domaine de la santé et de l'environnement ;
 - La réalisation de l'appel à projets de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale, dédiée à la périnatalité et la petite enfance ;
 - La réalisation du MOOC de Générations Cobayes ;
 - La réflexion autour de la mise en place d'un événement de remise de prix sous forme de Hackathon.
- ermettre le renforcement d'une expertise dans le domaine visé.

Programmes

REPRO-TEST : Pesticides et atteinte de la qualité spermatique en région Nouvelle Aquitaine_ Docteur Fleur DELVA (Université de Bordeaux)

Ce projet a été sélectionné en 2019 pour un financement sur trois ans. Il s'agit d'une étude épidémiologique qui s'intéresse aux conséquences de l'exposition aux pesticides sur la fertilité masculine. La présence de pesticides est mesurée dans les prélèvements biologiques du CECOS et dans des prélèvements faits dans l'environnement.

Projets

Les défauts de l'émail, marqueurs précoces d'exposition aux perturbateurs endocriniens (PE) prédictifs des pathologies résultantes_Docteur Sylvie BABAJKO (INSERM-Laboratoire de Physiopathologie Orale Moléculaire, Paris)

Ce projet se propose d'étudier les défauts de l'émail dentaire comme marqueurs précoces d'une intoxication aux perturbateurs endocriniens. Ces derniers étant suspectés d'être des facteurs de risque accrus de cancer.

La qualité d'accueil selon les professionnels de l'accueil collectif de la petite enfance_Pierre MOISSET (Association LABEL VIE, Marseille)

Cette étude vise à analyser la portée d'ensemble des démarches de certification sur l'engagement, le bien-être et les pratiques des professionnels de l'accueil de la petite enfance.

Pour ce faire, elle se propose de situer les apports de Label Vie d'une part vis-à-vis d'autres démarches qualité existantes, et d'autre part rapport à une pratique professionnelle non accompagnée d'une démarche qualité.

Prix

MOOC Santé Environnementale_Claire RICHAUD (Génération Cobayes, Paris)

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale qui avait récompensé l'association Génération Cobayes pour la réalisation d'un MOOC intitulé Alimentation saine et durable, a suivi sa mise en place et sa diffusion en octobre 2019.

D'une durée de trois semaines, construit en trois modules, le MOOC a rassemblé plus de 1 682 inscrits. Il permet de comprendre ce que signifie manger sainement et délivre des conseils pour apprendre à cuisiner.

- 175 utilisateurs ont terminé la formation ;
- 266 utilisateurs ont réalisé plus de 50 % du MOOC.

Il est disponible à partir du lien suivant : <https://generationscobayes.riseup.ai/Minisite/home/33988#formateurs>



Etudes

Enquête sur la sensibilisation des professionnels en maïeutique à la thématique santé environnementale

La Fondation a interrogé en 2019, les écoles de maïeutiques pour savoir comment les sages-femmes étaient formées ou sensibilisées à la question de la santé et de l'environnement.

Un sondage a été mené auprès de l'ensemble des écoles de maïeutique (30 en France).

Le cursus ne comprend pas à ce jour de module dédié à l'environnement mais 75 % des établissements ont exprimé leur volonté d'aborder cette thématique.

Actuellement, plus de 50% des répondants consacrent entre trois et dix heures à cette thématique sur l'ensemble de la formation. Le principal frein à un développement concerne le planning pédagogique déjà très chargé.

Concernant le contenu attendu de ce module, une meilleure identification des polluants est souhaitée mais aussi une formation sur les mesures de prévention et le rôle éducatif du maïeuticien.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

Étude eMOOC Alimentation Saine et Durable_Claire RICHAUD (Génération Cobayes, Paris)

Le MOOC a fait l'objet de nombreux relais via les réseaux sociaux en amont et après la formation dont :

- MyMooc.fr, Fun Mooc, le mouvement colibris, Zero waste France ;
- Le REFEDD, le réseau étudiant, Enercoop-Foodwatch France, Ekibio, Vrai ;
- La Mutuelle Familiale : facebook, newsletter

adhérente et dans le magazine Viva ;

- Génération Cobayes lance sa campagne pour une alimentation saine et durable - La revue féminin BIO.

Relations publiques

Une rencontre avec l'ARS Nouvelle Aquitaine

Dans le cadre d'une éventuelle coopération avec des institutions publiques, les représentants de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale a rencontré en janvier 2019, le pôle Santé Environnement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Les champs d'interventions évoqués ont été de plusieurs ordres :

- Mesure de l'impact d'une formation délivrée par l'ARS aux professionnels du soin et de la petite enfance ;
- Participation à un colloque international organisé en 2020 par l'ARS.

Aucune perspective de collaboration n'est finalement ressortie en 2019, notamment en raison de la faible implantation de la Mutuelle Familiale dans cette partie du territoire.

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE

Soutien aux chercheurs

La Fondation Solimut Mutuelle de France a consacré l'année 2019 à affiner son objet social et à élaborer les meilleurs dispositifs pour y répondre.

Programme

Programme sur les chimiothérapies orales, à domicile et/ou en institution pour les personnes dépendantes, «ONCOPAD»_Professeur Claire FALANDRY (CLARA, Lyon)

La proposition de programme de recherche ONCOPAD, élaborée en collaboration avec le Cancéropôle CLARA, basée sur une approche qualitative de la prise en charge de la personne âgée en institution et traitée ou diagnostiquée pour un cancer a été validée par le comité de gestion. L'ambition de ce programme est de produire des outils d'appropriation, par les équipes paramédicales elles-mêmes, des enjeux multiples (éthiques, techniques, pédagogiques mais également économiques) posés les traitements du cancer dans ce contexte particulier d'une triade représentée par le patient et sa famille, l'équipe médicale et l'équipe paramédicale prenant en charge le patient au sein de son institution.

Une réunion de présentation des enjeux et des modalités de mises en place s'est tenue dans les locaux de CLARA le 6 juin 2019 en présence de Nadine SIGOILLOT, membre du comité de gestion et du professeur Claire FALANDRY.

Prix

Prix Fondation Solimut Mutuelle de France 2019

Le comité de gestion a validé en 2019 l'organisation d'un appel à candidatures pour récompenser une action innovante en matière d'accès aux soins et de continuité des soins. La candidature pourra être portée par une association mais aussi un établissement de soins.

L'originalité de ce prix repose dans la possibilité au lauréat d'être associé à une structure marraine qui l'accompagne dans la mise en œuvre de son projet.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Événementiel

Le mercredi 23 janvier 2019, au musée des Confluences à Lyon a eu lieu le lancement officiel des activités de la Fondation au cours d'un colloque intitulé «Du fonds de dotation à la Fondation Solimut Mutuelle de France : accélérateur d'accès aux soins».

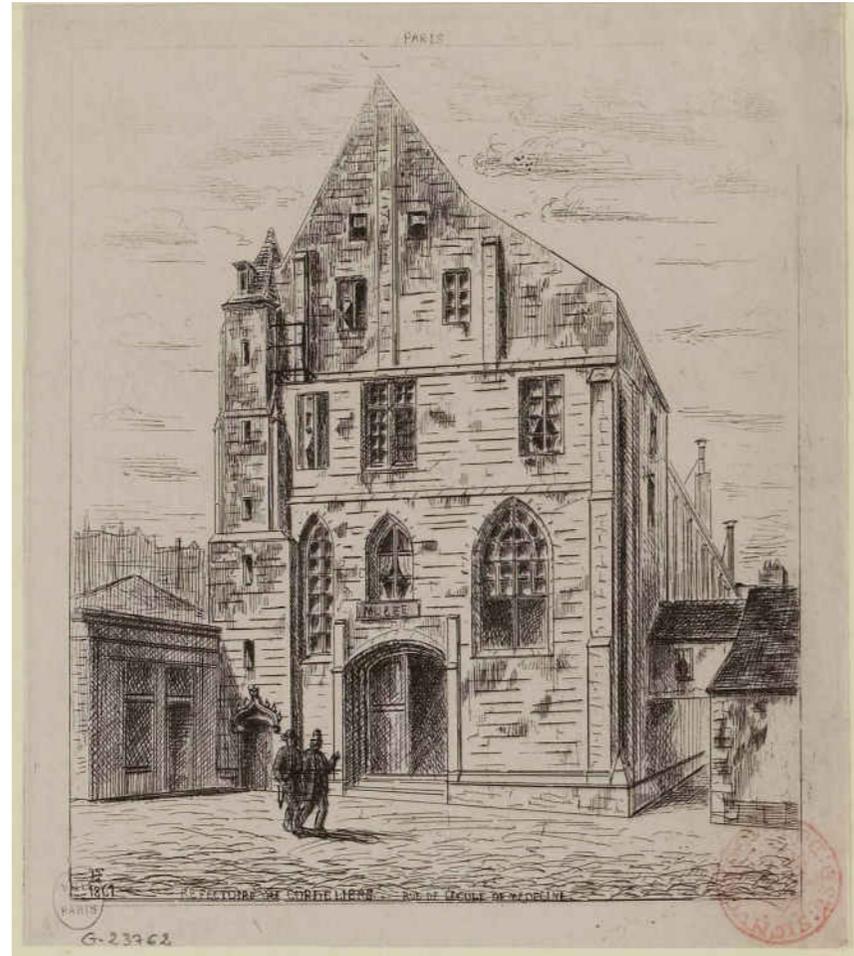
L'ambition de cet événement était de présenter les projets soutenus dans le cadre du fonds de dotation et d'ouvrir les perspectives de la Fondation pour les années à venir.

Le programme était le suivant :

- Du Fonds de dotation à la Fondation sous égide, transition et nouvelles ambitions ? présenté par Colette ELENA, présidente de la Fondation Solimut Mutuelle de France et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir ;
- Accélérer l'accès aux soins : l'exemple de la chimiothérapie orale, présenté par le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) par le professeur Claire FALANDRY ;
- Les perspectives, présenté par Carole HAZE, présidente de Solimut Mutuelle de France. Cet événement a été l'occasion de lancer les réflexions autour de la prise en charge de la personne âgée en institution et traitée ou diagnostiquée pour un cancer.



Ressources



Réfectoire des Cordeliers, rue de l'École de Médecine à Paris
Gravure - Anonyme

Musée Carnavalet, Histoire de Paris



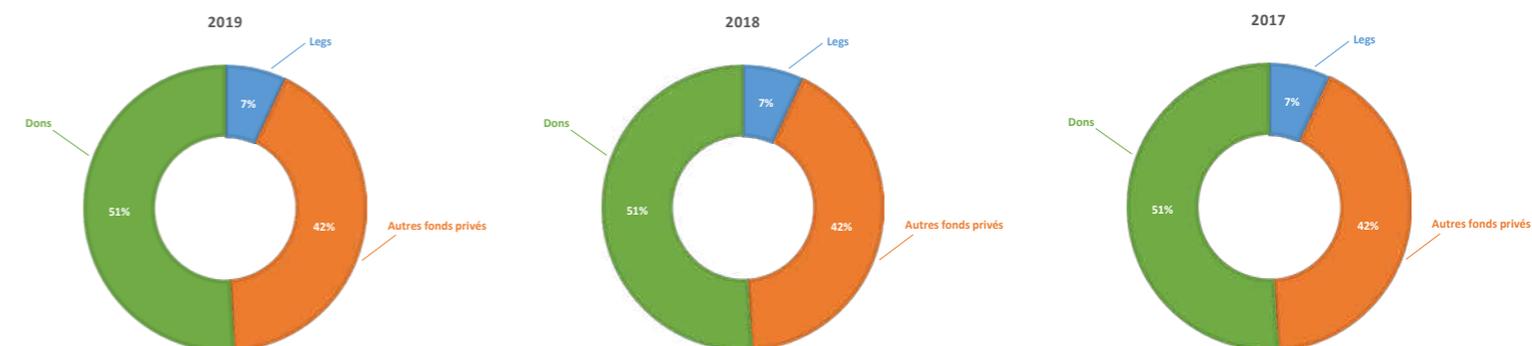
Marilyne CONTRERAS
Secrétaire générale

2019 a été pour la Fondation de l'Avenir une année contrastée en terme de ressources. Avec de très bonnes nouvelles tout d'abord, en ce qui concerne la générosité publique. Les dons remontent en 2019, et nous avons pourtant pris une position prudente en limitant le volume de nos envois. Pour la première année complète de l'accompagnement par notre prestataire Hélène Bongrain, tous les vecteurs de collecte progressent en 2019, que ce soit la fidélisation, les prélèvements automatiques ainsi que les dons en ligne. Mais ces bons résultats ne doivent pas masquer la difficulté rencontrée par la prospection, et la mise en place stricte du RGPD chez nos partenaires qui nous soutenaient historiquement. Alors qu'en 2017 encore, huit partenaires nous permettaient de solliciter des dons auprès de leurs adhérents, seuls trois en 2019 ont pu le faire en restant en conformité avec la directive européenne. La mise en place progressive de nouvelles formes de partenariat, respectueuses de l'ensemble des réglementations, s'est amorcée en 2019, et nous pensons qu'elle atteindra un rythme de croisière en 2020.

En ce qui concerne les legs, l'année 2019 a été une année qui a permis à la Fondation de l'Avenir d'obtenir une somme en forte croissance par rapport à 2018. Accompagnée depuis des années par Isabelle ROQUEPLO, la Fondation de l'Avenir a entamé en 2019 une transition pour se mettre en conformité avec le Nouveau Plan Comptable, anticipant ainsi l'obligation légale de 2021.

Enfin, les actions de la Fondation de l'Avenir ne sont possible que grâce au soutien de nos partenaires, que ce soit pour accomplir ses missions sociales ou pour compléter son périmètre d'action via les Fondations qu'elle abrite. Des partenaires que nous remercions, qui sont fidèles à la Fondation, fidèles aux valeurs communes et partagées depuis plus de trente ans. Cette dynamique, si elle a pu fléchir en 2019, reste la raison d'être de la Fondation de l'Avenir et forme un écosystème singulier et vertueux.

Répartition des ressources



RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Dons

80

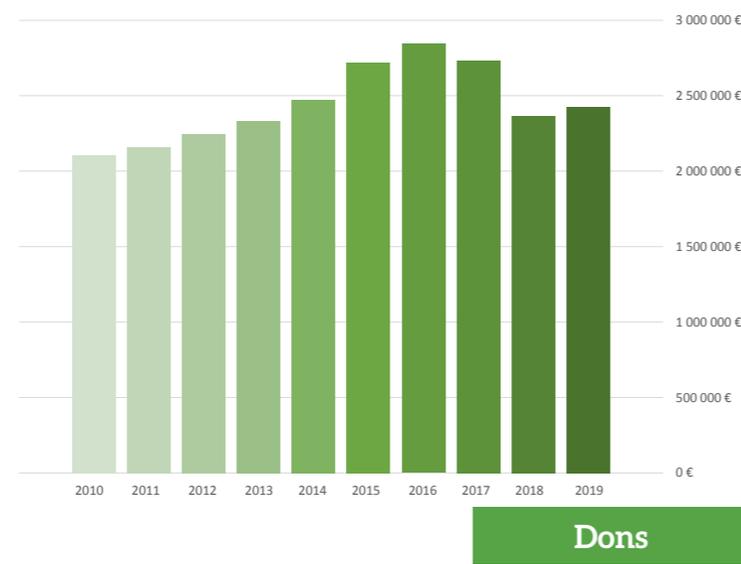
Depuis plusieurs années, le secteur de la générosité publique est en pleine mutation. Il doit s'adapter à de nouvelles générations de donateurs tout en intégrant également les nouvelles technologies et faire face à des évolutions de la fiscalité peu favorables (suppression de l'ISF, mise en place du prélèvement à la source, évolution des retraites...) et de la réglementation (Règlement Général sur la Protection des Données). En conséquence, depuis deux ans et comme pour beaucoup d'associations et fondations faisant appel à la générosité publique, la collecte de fonds auprès des particuliers de la Fondation de l'Avenir était en recul.

2019 montre une inversion de tendance avec un montant de collecte pour l'activité propre de la Fondation de l'Avenir, en progression de 4,7 % par rapport à 2018. A la fin de l'exercice, ce sont 2 340 900 € qui ont été collectés auprès des particuliers.

La collecte ponctuelle auprès des donateurs fidèles se maintient (1 416 285 €). On remarque que de plus en plus de donateurs choisissent d'effectuer leur soutien par carte bancaire sur le site internet de la

Fondation : en 2019, c'est près de 80 000 € qui ont ainsi été récoltés, soit une progression de 25 % par rapport à 2018.

Le nombre de donateur ayant décidé de soutenir la Fondation de l'Avenir de façon régulière par un prélèvement automatique mensuel (pour la grande majorité) poursuit son augmentation (+ 4 %). Le montant de dons collecté par ce mode représente désormais plus de 19 % de la collecte globale (cette part n'était que de 15,6 % en 2017).



Pour ce qui concerne le recrutement de nouveaux donateurs, la Fondation de l'Avenir reste très impactée par la nouvelle réglementation européenne concernant la protection des données personnelles (RGPD). Son modèle historique et très original reposant sur des conventions de prêts de fichiers d'adhérents de la part des mutuelles partenaires, doit être adapté en profondeur. Pour correspondre aux exigences européennes, les modalités de ces prêts de fichier sont encore en cours de réflexion pour plusieurs mutuelles. Les possibilités d'envoi de messages pour inciter les adhérents mutualistes à devenir donateur de la Fondation a donc de nouveau été restreints (- 18,7 %).

Pour faire face à cette remise en cause du modèle, la Fondation de l'Avenir réfléchi et propose à ses partenaires d'autres modes de soutien à la collecte (à lire en P. XX Autres fonds privés/Mécénat).

Pour les inciter à poursuivre leur soutien, les donateurs fidèles et les nouveaux recrutés sont très régulièrement informés des projets soutenus grâce à leur générosité. Tout d'abord grâce à Fonder l'Avenir qui est adressé trimestriellement. On notera qu'en 2019, la maquette et le format de cette lettre d'information ont évolué pour permettre d'une part, une manipulation et une impression « à la maison » plus facile et, d'autre part une maîtrise des coûts de fabrication et d'envoi sans diminution de la qualité ni de la quantité d'informations transmises.

Ensuite, tout au long de l'année, des courriers d'information (sous la forme d'un petit dépliant scientifique) et de sollicitation de don sont envoyés aux donateurs. Enfin, pour la première année, des emails d'information mensuels et permettant de faire un don directement en ligne ont également été envoyés aux donateurs ayant accepté de recevoir des informations par ce canal.



Rencontre entre le docteur NUZZO, gastro-entérologue à l'Hôpital Beaujon à Clichy, et nos donateurs, accompagnés de Françoise RAYNAL, responsable générosité publique à la Fondation de l'Avenir

Pour ce qui concerne les Fondations abritées, quatre d'entre elles font également appel à la générosité publique. Il s'agit de la Fondation Sandrine Castellotti, de la Fondation Paul Bennetot, de la Fondation Visaudio. En 2019, le montant cumulé de leur collecte s'élève à 124k€ (-3% par rapport à 2018).

Avant même de présenter les résultats de 2019, il est important de rappeler ce qui est entendu par prospection, fidélisation et prélèvement automatique :

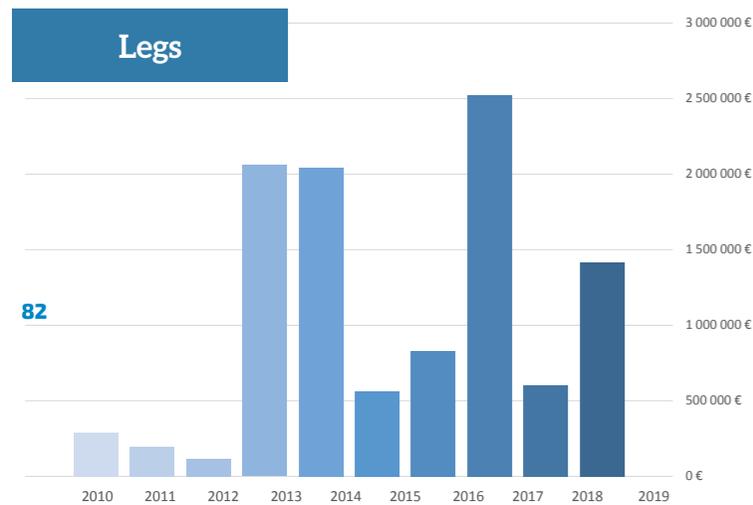
- La prospection concerne les actions de la Fondation de l'Avenir visant à motiver un don de la part d'une personne physique qui ne participe pas au soutien des missions sociales ;
- La fidélisation correspond aux actions visant à inciter le donateur à effectuer un ou des nouveaux dons ;
- Le prélèvement automatique constitue la forme la plus aboutie de la fidélisation puisque le donateur a donné son accord pour que mensuellement

81

une somme fixe lui soit prélevée sur son compte bancaire au bénéfice de la Fondation de l'Avenir.

Legs et donation

Reconnue d'utilité publique, la Fondation de l'Avenir est habilitée à recevoir des legs. En 2019, elle a perçu des montants importants à ce titre : 1 414 K€. Cette ressource reste cependant quasiment impossible à planifier et les années se suivent sans jamais se ressembler.



Cependant, la perception de cette ressource ne doit rien au hasard, et les efforts mis en place les années précédentes pour informer les donateurs de ce mode de soutien doivent être renouvelés. Ainsi, en 2019, un message thématique spécifique a été envoyé à nos fidèles donateurs. La brochure d'information sur ces sujets, mise à jour régulièrement, complète cette stratégie sur la thématique du legs. Les bienfaiteurs de la Fondation sont, dans leur très

Isabelle ROQUEPLO,
responsable des libéralités
à la Fondation de l'Avenir



onnes qui avaient déjà

réalisé des dons à la Fondation de leur vivant (et donc pour la plupart des adhérents mutualistes). Par ailleurs, comme c'est le cas depuis 2009, un hommage aux testateurs a été rendu à l'occasion de la Toussaint dans de grands quotidiens nationaux

Don en confiance



La Fondation de l'Avenir est membre du comité de la charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Créé en 1989, le comité de la charte a vocation de promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance ». Dans cette optique, il a élaboré une charte de déontologie pour les associations et fondations. Le comité de la charte réunit aujourd'hui 85 organisations qui y adhèrent volontairement et s'engagent à respecter la charte de déontologie et à se soumettre à un contrôle continu.

Par son adhésion au comité de la charte, la Fondation de l'Avenir garantit donc à ses donateurs :

- Un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée ;
- Une rigueur dans la gestion de ses activités ;
- Une qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ;
- Une transparence financière.

En 2019, le Comité du Don en Confiance a renouvelé l'agrément triennal de la Fondation de l'Avenir, après avoir audité son fonctionnement pendant trois ans.

AUTRES FONDS PRIVÉS

Mécénats

Née de la Mutualité, la Fondation de l'Avenir s'entoure d'hommes, de femmes, de personnes physiques et morales, qui partagent une même ambition : faire avancer la recherche médicale appliquée. Depuis plus de 30 ans, la Fondation soutient de nombreux dispositifs ayant vocation à faire avancer le progrès médical au profit du plus grand nombre.

C'est donc tout naturellement que l'environnement mutualiste, et plus généralement celui de l'économie sociale, se mobilise autour de la Fondation. Grâce à ce soutien, la Fondation peut accroître la capacité de recherche des équipes médicales françaises, valoriser les résultats et sensibiliser le grand public aux grands problèmes de santé publique.

Ces partenariats peuvent prendre l'une ou plusieurs des formes suivantes :



Jérémie SANGLIER, chargée du mécénat et des délégations territoriales à la Fondation de l'Avenir lors des Journées de rentrée de la FNMF

Le Mécénat en numéraire :

Il permet la réalisation de projets dans le domaine de la recherche médicale appliquée, sur des champs d'action et/ou des thématiques préalablement définis. Ainsi, le mécénat numéraire permet le soutien aux missions sociales de la Fondation et peut se traduire par différentes formes de soutiens.

Le montant des ressources en 2019 au titre du mécénat numéraire s'élève à 2 426 K€ (3 109 K€ en 2018) pour l'ensemble des activités de la Fondation de l'Avenir (-15%), dont 1 424 k€ au titre des Fondations abritées (-17%).

La baisse du mécénat en numéraire est essentiellement due à deux facteurs : un partenariat conséquent en 2018 n'a pas été renouvelé, et il n'y a pas eu en 2019 de nouvel entrant parmi les mécènes. La diminution des montants des Fondations abritées s'explique quant à elle par la volonté des fondateurs d'optimiser leurs ressources en utilisant en priorité leurs fonds dédiés et non affectés lors des exercices précédents, voire leurs réserves pour celles qui en auraient.

> Le soutien aux missions sociales

En 2019, la Fondation de l'Avenir a reçu le soutien financier de 18 mécènes que sont : AFCM, AMF, Casden, FNMF, Harmonie Mutuelle, Masfip, Matmut, MFP, MGAS, MNT, CDC Mutuelle, Klesia Mut', Klesia MCdef, MGEN, AESIO, IMA, Fondation Pierre Fabre, Fondation Médéric Alzheimer.

> Le fonds de soutien

La Fondation de l'Avenir peut ouvrir un fonds de soutien (fonds sans dotation en opposition au fonds avec dotation que sont les Fondations abritées) si le mécène s'engage contractuellement à effectuer des versements périodiques d'un montant minimum. Le fonds de soutien est un compte ouvert sur les livres de la Fondation de l'Avenir par une personne physique ou morale qui s'engage à verser ou à faire

verser, chaque année, une somme d'un montant déterminé par le fondateur, en accord avec la Fondation de l'Avenir.

Deux fonds de soutien sont actuellement ouverts :

- Le Fonds de Soutien « Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique » qui porte sur les champs de la recherche médicale et des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement en oncogénétique. L'oncogénétique constitue l'ensemble des techniques de biologie moléculaire visant à mettre en évidence les anomalies génétiques comportant un risque héréditaire de prédisposition familiale à un ou plusieurs cancers.
- Le Fonds de Soutien « Avenir MATMUT pour la recherche en psychiatrie » ; depuis 2014, ce fonds est dédié à la recherche en psychiatrie. Depuis 2018, sont soutenus les travaux de Marc MAIER et Pavel LINDBERG, « Mieux comprendre les phases précoces de la schizophrénie », en collaboration avec la Fondation Pierre Deniker.

> La Fondation abritée

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Le Mécénat en nature :

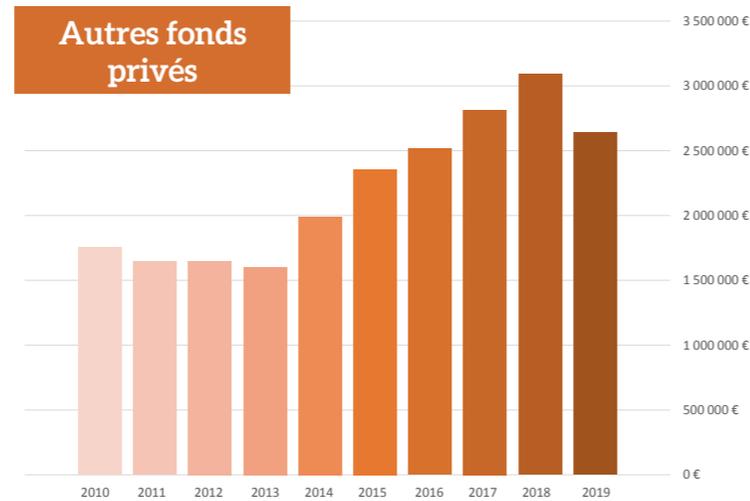
> Le prêt de fichiers

Le mécénat de compétence est défini comme un don en nature par la doctrine fiscale administrative. Deux formes sont possibles : le prêt de main d'œuvre par lequel des salariés sont mis à disposition de la structure bénéficiaire, responsable du travail accompli ; la prestation de service permettant

au mécène d'offrir la réalisation d'une tâche déterminée.

> Le mécénat de compétence

En 2019, la Fondation de l'Avenir n'a pas bénéficié de mécénat de compétence.



Produits partage

La Fondation de l'Avenir a mis en place un mode de financement original au bénéfice de la recherche médicale : le fonds commun de placement "Avenir Partage ISR" (Investissement Socialement Responsable). Il permet à ses souscripteurs, de rétrocéder annuellement, sous forme de dons, 2% de la valeur liquidative du fonds au profit de la Fondation. Le souscripteur bénéficie alors d'un crédit d'impôt égal à 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Ce fonds éthique, initié par la Banque Française Mutualiste, et géré par OFI, permet d'assurer l'optimisation des performances financières tout en garantissant la sélection d'un portefeuille de valeurs d'entreprises notées sur leur engagement en termes d'Investissement Socialement Responsable. Ce fonds a reçu en 2009 le label Finansol et a été ouvert aux particuliers.

Au 31 décembre 2019, les partenaires de la Fondation de l'Avenir inscrits au fonds Avenir Partage ISR sont au nombre de 23 : Apivia Mutuelle, Apréva mutuelle, AFCM, CARAC, Harmonie Mutuelle, Mutac, Masfip, Matmut, MCDEF, Mutuelle des Douanes, MGEN, MGEFI, MMJ, MNFCT, MNT, Mutame Normandie, Mutex, Mutlog, Mutualité Française du Doubs SSAM, Mutualité Française Normandie SSAM, La Mutuelle Générale, Mutuelle RATP, Solimut Mutuelle de France.

Montant des ressources en 2019 au titre d'Avenir Partage ISR : 240 K€ (dont 26K€ pour la Fondation de La Mutuelle Générale), soit +9,6 % par rapport à 2018.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

En 2019, la Fondation de l'Avenir n'a perçu aucune subvention publique.



Merci à
tous nos donateurs
et mécènes

La Fondation en chiffres



L'École de Chirurgie en construction
Peinture de Hubert ROBERT (22-05-1733, Paris 15-04-1808)

Musée Carnavalet, Histoire de Paris



Michel COUHERT
Trésorier

La Fondation de l'Avenir connaît en 2019 une augmentation sensible de ses produits (+ 11%). Cette variation est due principalement à la hausse des ressources issues de la générosité publique (dons et surtout legs) qui atteint +29% par rapport à l'exercice 2018.

Parallèlement à cette évolution, nous constatons également une diminution des charges de l'ordre de 19%. Cette variation s'explique par la baisse des charges structurelles, en raison notamment du sinistre survenu rue de Vaugirard le 16 mai 2019.

Les charges opérationnelles liées aux missions sociales sont également en faible baisse, ce qui traduit une gestion rationalisée des ressources en tenant compte à la fois de leur niveau et de leur temporalité. En effet, les ressources issues de la générosité publique ont connu une forte hausse qui s'est positionnée principalement en décembre 2019.

Nous pouvons enfin noter la forte évolution du résultat financier lié pour partie à une reprise des provisions constatées à la fin de l'exercice précédent.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des fondations sous égide, à savoir la Fondation Paul Bennetot, la Fondation Sandrine Castellotti, Eovi Mcd fondation, la Fondation Mutac, la Fondation Visaudio, la Fondation de La Mutuelle Générale, la Fondation Mutuelle des Motards, la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale et la Fondation Solimut Mutuelle de France.

EMPLOIS : 5 463 € (chiffres issus du CER)

- LES MISSIONS SOCIALES représentent 4 032 K€ (74 %)
- LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS représentent 1 159 K€ (21 %)
- LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 5% (271 K€)

RESSOURCES

- LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC sont constituées de dons et de legs à 53 % (3 840 K€).
- LES AUTRES FONDS PRIVÉS (2 641 K€) correspondent à du mécénat (2 401 K€) et aux revenus du Fonds Avenir Partage ISR souscrit par les institutionnels de l'économie sociale et les particuliers (240 K€).
- LES AUTRES PRODUITS (793 K€) enregistrent essentiellement les produits financiers (313K€) et autres produits d'exploitation.

UNE ANNÉE DE RESSOURCES EN PROGRESSION, DES CHARGES MAÎTRISÉES AU SEIN DE LA FONDATION DE L'AVENIR

Les produits (+11%)

L'exercice 2019 a été marqué par une évolution positive des dons collectés (+2%), en comparaison du mécénat et partenariats qui en recul sur cette même période (-16%), compensé en partie par l'évolution (4%) des produits partage. C'est surtout la progression des legs (+814 K€) qui impacte très positivement les ressources 2019. Mais par nature, il s'agit d'une ressource erratique même si tendanciellement elle prend une place de plus en plus importante au sein de la Fondation.

Le résultat financier inclut une reprise des provisions constatées à la fin de l'exercice précédent.

Si l'exercice 2018 avait noté la cessation d'activité de l'une des Fondations sous égide, l'année 2019 a été stable en la matière. Ce sont donc neuf Fondations sous égide auxquelles il convient de rajouter le Fonds Avenir Santé Numérique qui composent l'entité morale Fondation de l'Avenir (au-delà de son activité propre).

Les charges (-19%)

Les charges structurelles ont diminué de manière significative sur les postes tels que « le loyer et charges locatives » ainsi que sur les charges de personnel. A noter que l'évènement lié aux locaux survenu au mois de mai (problèmes structurels sis rue de Vaugirard) suivi d'un déménagement en novembre rue Brancion (avec négociation de franchise de loyers) a permis une économie substantielle des loyers en 2019 et une dotation lissée des agencements ; l'année 2020 verra par contre l'augmentation de ce poste.

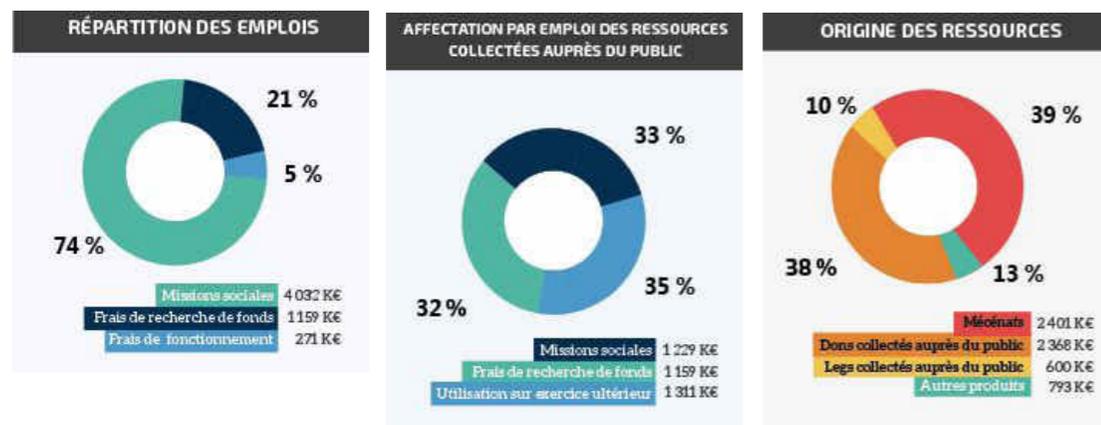
L'ensemble des charges opérationnelles sont en légère baisse. Cela s'explique notamment par une légère baisse des emplois sur nos missions sociales, sans que cela ne remette en cause l'engagement de la Fondation de l'Avenir d'accompagner les dispositifs de soutien (soutien aux chercheurs, soutien à la recherche et à l'innovation, et contributions à la recherche) et de mener qualitativement et dans la durée le développement de nombreux projets. Il s'agit de la traduction d'une gestion rationalisée des charges. En effet, les produits n'ayant pas été linéaires sur l'exercice (très forte augmentation des produits issus de la générosité publique (dons et legs) en décembre 2019), l'engagement sur les missions sociales avait été appréhendé en fonction du niveau des produits et de leur temporalité.

Parallèlement, cette volonté de la maîtrise des charges opérationnelles se traduit aussi par la baisse des emplois liés à la recherche de fonds (-11%).

Résultats

Le résultat 2019 de la Fondation de l'Avenir s'élève à +154 K€ (+587K€ en 2018). Il est à noter que l'impact des Fondations abritées sur le résultat de la Fondation de l'Avenir est nul contre +8K€ en 2018.

Le bilan de la Fondation de l'Avenir s'élève à 22 217 K€, stable par rapport à 2018 (+0,22%), avec des fonds propres qui se consolident à 12 326 K€ (+1,1%), et une augmentation des fonds dédiés de 28%.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des Fondations sous égide, à savoir la Fondation Paul Bennetot, la Fondation Sandrine Castellotti, Eovi Mcd foundation, la Fondation MUTAC, la Fondation

Visaudio, la Fondation de La Mutuelle Générale, la Fondation Mutuelle des Motards, la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale et la Fondation Solimut Mutuelle de France.:

Les Fondations abritées, agréées par le Conseil de Surveillance de la Fondation de l'Avenir sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Valeur brute	Amort & Prov	Montant net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	183 202	125 115	58 087	74 193
Logiciels, droits et valeurs similaires	50 120	43 695	6 426	5 564
Autres immobilisations incorporelles	133 081	81 420	51 661	68 629
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	540 083	364 039	176 043	168 121
Agencements, installations	87 792	1 498	86 294	8 286
Matériel médico-chirurgical	311 268	256 684	54 584	101 860
Matériel de bureau et informatique	98 788	71 511	27 276	30 425
Mobilier	42 235	34 346	7 889	5 671
Immobilisations corporelles financières	0	0	0	21 879
Immobilisations financières	49 754	0	49 754	1 494
Participations	76	0	76	77
Autres immobilisations financières	49 678	0	49 678	1 417
TOTAL I	773 038	489 154	283 884	243 808
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 774	0	2 274	1 888
Autres créances	191 573	0	191 573	200 882
Produits à recevoir	918 455	0	918 455	539 587
Valeurs mobilières de placement (dont intérêts courus à recevoir : 44 058)	13 139 450	5 054	13 134 396	12 912 137
Disponibilités	7 576 408	0	7 576 408	8 247 295
Compte à vue	2 397 376	0	2 397 376	1 955 086
Compte sur livret	4 515 943	0	4 515 943	6 036 520
Compte à terme	640 000	0	640 000	240 000
Caisse	710	0	710	5
Intérêts courus à recevoir	22 378	0	22 378	15 684
Charges constatées d'avance	110 212	0	110 212	23 495
TOTAL II	21 938 872	5 054	21 933 819	21 925 284
TOTAL GENERAL	22 711 910	494 208	22 217 703	22 169 092

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Fonds associatifs de la Fondation de l'Avenir		
Fonds propres sans droit de reprise		
Dotation statutaire initiale	3 811 225	3 811 225
Dotation en nature	406 383	406 383
Dotation complémentaire	1 459 131	1 401 142
Réserves		
Réserves issues de la générosité publique	135 617	135 617
Autres Réserves	4 385 160	3 864 161
Résultat de l'Exercice (Excédent ou Déficit)	154 858	578 988
Sous Total de Fondation de l'Avenir	10 352 374	10 197 516
Autres Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	671 000	671 000
Réserves	1 303 584	1 313 954
Résultats de l'exercice (excédent ou déficit)	0	8 020
Sous Total de Fondations Abritées	1 974 584	1 992 974
TOTAL I	12 326 958	12 190 490
Provisions pour risques et charges	0	0
TOTAL II	0	0
Fonds dédiés et affectés		
Fonds dédiés sur dons et mécénat	368 529	1 270 443
Fonds dédiés sur legs	310 153	310 153
Fonds dédiés affectés sur legs	343 551	343 551
Fonds dédiés sur Fondation Abritées	2 286 195	1 337 762
Fonds dédiés affectés sur dons et mécénat	4 907 628	3 140 805
TOTAL III	8 216 056	6 402 714
Dettes		
Dettes auprès établissements de crédits, autre dettes financières	476	29 261
Avances et acomptes reçus / commandes	0	0
Dettes fournisseurs	845 547	1 381 385
Dettes fiscales et sociales	191 543	195 924
Autres dettes	562 123	1 544 308
Produits constatés d'avance	75 000	425 010
TOTAL IV	1 674 689	3 575 888
TOTAL GENERAL	22 217 703	22 169 092

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement N° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- du règlement N°2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N°99-01.

Le Compte d'Emploi des Ressources répond aux exigences d'établissement et de présentation du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable et répond ainsi aux recommandations du Comité de la Charte dont la Fondation de l'Avenir a vu renouveler son agrément triennal en 2019, soit jusqu'en novembre 2022.

Comme les années précédentes, les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes ont été les suivantes :

- indépendance des exercices ;
- autonomie ;
- principe de prudence ;
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Un changement de présentation des comptes des Fondations abritées a été opéré au titre de l'exercice 2019, dans la méthode de comptabilisation des amortissements des immobilisations. Les dotations aux amortissements des Fondations

abritées font l'objet désormais d'une charge, tandis qu'auparavant, il existait un transfert de charges auprès de la Fondation de l'Avenir.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Rémunération et remboursement de frais

> Conseil de surveillance

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation de l'Avenir, les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions et ont droit au remboursement des frais engagés.

> Directoire et cadres salariés

Le montant global des rémunérations versées, indemnités et avantages en nature compris, aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé pour l'exercice 2019 à 389 K€ contre 442 K€ en 2018 (mention conformément au TAC du 19 juin 2014 du Comité de la Charte et aux articles 21 et suivants du BOI N° 208 du 18 décembre 2006).

Il est rappelé que les membres du Directoire ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés.

A l'exception du président du directoire, les fonctions de membres du directoire sont gratuites. Le président du directoire étant le seul dirigeant dédié à temps plein à sa fonction, il bénéficie, par décision du conseil de surveillance en date du 21 décembre 2017, d'une indemnisation, conformément et dans la limite des dispositions de l'article 261-7-1 du code général des impôts (CGI) relatif à la rémunération d'un dirigeant d'un organisme sans but lucratif (OSBL).

> Autres Instances

Il est rappelé que les membres des organes suivants ont droit au remboursement des frais engagés, et

dûment justifiés, pour le compte de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées de la Fondation de l'Avenir:

- conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir;
- comité financier de la Fondation de l'Avenir,
- comité de contrôle interne de la Fondation de l'Avenir,
- comité de gestion de la Fondation de l'Avenir,
- comité de gestion des Fondations Abritées.

Effectif

L'effectif au 31.12.2019 est de 18 salariés.

Engagement Hors bilan donné en matière de retraite

Les obligations liées aux indemnités légales de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31.12.2019. Le calcul repose sur la méthode actuarielle. Celle-ci comprend l'ancienneté du personnel et la probabilité de présence dans l'entité à la date de départ à la retraite. Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues : application du droit du travail (pas de convention collective), table réglementaire de table de mortalité, 2% d'augmentation des salaires pour l'ensemble du personnel, taux de rotation fort, taux d'actualisation de 1,5%, taux de charge moyen de 60%, âge de départ à la retraite à 67 ans.

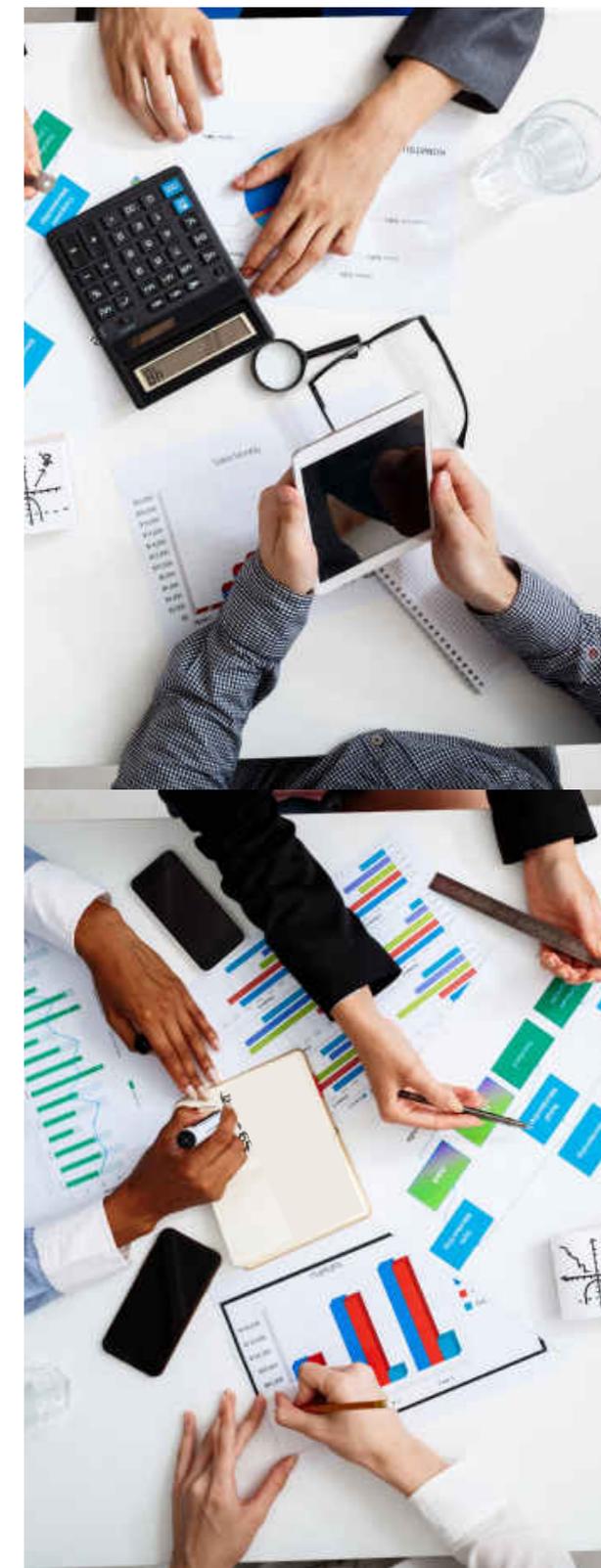
A la clôture de l'exercice, l'engagement ainsi calculé, correspondant aux obligations en matière de retraite s'élève à 27 K€.

Contributions volontaires en nature

La Fondation de l'Avenir n'a pas bénéficié de contributions en 2019.

Convention réglementée

La Fondation de l'Avenir n'a conclu aucune convention réglementée mentionnée à l'article L612-5 du code du commerce.



COMPTE DE RESULTATS

COMPTE DE RESULTATS cumulé AU 31 DECEMBRE 2019		
	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes	12 182	5 079
Dons collectés	2 426 410	2 368 026
Mécénat et partenariats	2 401 000	2 862 787
Legs, donations et assurance vies	1 414 350	600 362
Produits Epargne solidaire	240 016	229 994
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	0	0
Autres produits d'exploitation	255 697	246 664
TOTAL I	6 749 655	6 312 912
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	439 490	500 679
Services extérieurs	527 861	458 198
dont locations immobilières et charges locatives	89 781	153 916
Autres Services Extérieurs	1 763 380	2 713 161
dont déplacements, missions et réceptions	36 507	76 505
dont frais postaux et de télécommunications	312 655	494 629
Impôts et Taxes	113 588	130 066
Salaires et traitements	905 460	971 352
Charges sociales	435 735	492 296
Dotations aux amortissements et provisions		
sur immobilisations	122 621	109 866
sur actif circulant		
pour risques et charges		
Prix, bourses et soutiens	881 164	995 157
Autres charges	173 803	192 711
TOTAL II	5 363 102	6 563 486
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 386 553	-250 574

PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et produits assimilés	121 397	129 893
Reprise sur provisions	160 224	0
Produits sur cessions de vmp	63 961	117 761
TOTAL III	345 603	247 654

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux provisions	3 558	121 810
Charges nettes sur cessions de VMP	43 666	96 253
Autres charges financières	2 228	117
TOTAL IV	49 452	218 180
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	296 151	29 474
RESULTAT COURANT (1+2)	1 682 704	-221 100

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL V	339 587	116 762

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL VI	54 090	17

RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	285 497	116 745
TOTAL DES PRODUITS	7 434 845	6 677 328
TOTAL DES CHARGES	5 466 645	6 781 683

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2 092 718	3 145 337
Engagement à réaliser sur ressources affectées	3 159 958	1 574 196
Engagement à réaliser sur ressources affectées des fondations abritées	746 103	879 778
EXCEDENT ou DEFICIT	154 858	587 008

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES CUMULÉES 2018 - FONDATION DE L'AVENIR

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois collectées auprès du public	des ressources consommées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		T1	37 740
1. MISSIONS SOCIALES				1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC			
1.1 Réalisées en France				1.1 Dons et legs collectés			
Actions réalisées directement	4 032 006	sT1	1 229 043	Dons manuels non affectés	2 426 410	T2	2 426 410
Versement à d'autres organismes agissant en France				Dons manuels affectés			
				Legs et autres libéralités non affectés	1 414 350		1 414 350
1.2 Réalisées à l'étranger				Legs et autres libéralités affectés			
Actions réalisées directement				1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0		
Versement à d'autres organismes agissant en France							
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			942 392				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	942 392			2. AUTRES FONDS PRIVÉS	2 641 017		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	216 964	sT2		3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0		
2.3 Chges liées à la rech. subv. et autres fonds publics				4 - AUTRES PRODUITS	792 844		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	271 724	sT3	0	I . TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	7 274 621		
T3 = sT1 + sT2 + sT3 = 2 171 435							
I . TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	5 463 086			II . REPRISE DES PROVISIONS	160 224		
II . DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 559			III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	2 092 719		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	3 906 062			IV. VARIATION DES FONDS AFFECTES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		T4	-1 114 600
VI. EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	154 858			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES de L'EXERCICE			
V. TOTAL GENERAL	9 527 564			VI. TOTAL GENERAL	9 527 564	T2 +T4	2 726 160
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		T5	0				
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à cpter de la 1ère appl. du rgl par les ressources collectées auprès du public		T5b	-90 552				
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6 = T3 + T5 + T5b = 2 080 883		VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6	2 080 883
				Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		T1+T2+T4-T6	T7 = 683 017

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EMPLOIS

Mode d'établissement du compte Emploi Ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) au 31 décembre 2019 a été établi conformément à la normalisation du Compte d'Emploi des Ressources des associations et des fondations issues de l'avis du CNC du 3 avril 2008 et à l'arrêté du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.

Il intègre les comptes des Fondations abritées en présentation cumulée.

Le total des emplois du CER correspond au total des charges du compte du résultat ; le total des ressources du CER au total des produits du compte de résultat.

Dans la colonne « affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées » est présentée l'affectation en emplois des produits issus de la générosité publique ayant fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, y compris les reports des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et provenant de l'Appel à la Générosité Publique.

L'établissement du compte emploi des ressources tient compte de :

- une réflexion sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir (quelle que soit leur source de financement : générosité publique – mécénats – complémentarités des Fondations abritées).
- et l'élaboration de règles d'affectation des frais aux trois rubriques des emplois : missions sociales – frais de recherche de fonds – fonctionnement.

L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition pondérées par la masse salariale en fonction de l'activité.

La répartition existante au sein de la Fondation

de l'Avenir depuis 2009 (validation par le Conseil d'Administration du 24 novembre 2009) est la suivante : 12% frais de fonctionnement, 22% frais de recherche de fonds et 66% missions sociales.

EMPLOIS

> Missions sociales

Les missions sociales représentent 4 032 K€ en 2019, soit 74% des emplois contre 4 978 K€ sur 2018.

Elles sont financées pour 1 229 K€ en 2019 par des ressources provenant de la générosité du public.

Dans un souci de mise en cohérence, la Fondation de l'Avenir a souhaité réorganiser la répartition de ses missions sociales en les articulant autour de trois axes :

- soutien aux chercheurs (précédemment recherche médicale et innovations en pratiques de soins)
- soutien à la recherche et l'innovation (précédemment valorisation des projets et information scientifique)
- contribution à la recherche

“Le soutien aux chercheurs” concerne le financement des chercheurs autour des thématiques de la recherche médicale et des pratiques de soins. Les modalités de soutien aux chercheurs se font via des programmes, des projets, des bourses, des prix ou des études. C'est ainsi que la Fondation accompagne des thématiques qui couvrent tous les champs d'application de la médecine : cancer, neurologie, maladies cardiovasculaires... mais aussi les pratiques de soins et d'accompagnement au bénéfice direct des patients

“Le soutien à la recherche et l'innovation” : la Fondation a une vocation pédagogique, vis-à-vis de ses partenaires, de ses donateurs et plus largement

du grand public. Elle utilise tous les canaux de communication, rencontres, évènements, supports web multi média et publications.

“La contribution à la recherche” : c'est l'implication directe de la Fondation qui contribue par son action propre, avec ses équipes, à la recherche. Cet axe a été mis en œuvre en 2018 et, comme les deux autres, son évolution reste constante en pourcentage.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent sur 2019 à 1 159 K€ (soit 21% des emplois) contre 1 311 K€ sur 2018, et s'articulent essentiellement autour de deux postes :

- 1) Les frais d'appel à la générosité publique pour : 942 K€. Cela inclut les frais d'appel aux dons, comprenant les coûts de fabrication et d'expédition des messages à destination des prospects pour solliciter les dons, la gestion informatique, le traitement des dons reçus (reçus fiscaux, saisie). Ils sont financés entièrement par la générosité publique.
- 2) Les frais de recherche des autres fonds privés pour : 217 K€. Ces frais sont financés entièrement par les autres fonds privés ; ces frais constituent quasiment exclusivement des frais de ressources humaines.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement de 271 K€ représentent 5% des emplois et couvrent les frais généraux (personnels dédiés, les charges variables : honoraires et frais de missions, loyers répartis, frais des instances...).

Ces frais sont financés par les produits nets financiers et les participations des mécènes, telles que définies dans les conventions de création des Fondations abritées et des conventions de mécénat.

RESSOURCES

Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public sont constituées des dons et legs : 3 840 K€ sur 2019 contre 2 968 K€ en 2018 (+29%). Elles représentent 52 % des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat (44% en 2018). Nous pouvons noter que les legs sont par définition « fluctuants » mais le niveau de ceux-ci reste, année après année, très important.

L'augmentation significative en 2019, concerne les legs et autres libéralités non affectés qui ont augmenté de 235% par rapport à 2018 pour atteindre 1 414K€. Soit 19% des ressources.

Les dons auprès des particuliers connaissent, eux, un essor de 2% sur l'exercice 2019. Montant total de 2 426 K€. Soit 33% des ressources.

Autres fonds privés

Le poste autres fonds privés inclut mécénat et partenariat mais également les produits de partage pour un montant total de 2 641 K€ sur 2019 (3 092 K€ en 2018)

- Mécénat et partenariat : 2 401 K€ reçus en 2019 contre 2 862 K€ en 2018, soit une diminution de 16% sur 2019.
- Produits partage : 240 K€ (+ 4% sur 2019)

L'essentiel de ces produits provient d'un fonds commun de placement Avenir Partage ISR.

Les souscripteurs peuvent reverser chaque année 2% maximum de la valeur liquidative du fonds à la Fondation de l'Avenir tout en bénéficiant d'un avantage fiscal.

Au global, les autres fonds privés représentent en 2019, 36% du total de l'exercice (46% sur 2018)

Autres fonds privés Subventions et autres concours publics

La Fondation de l'Avenir ne bénéficie pas de fonds publics.

Autres produits

Ce poste (793 K€) est essentiellement composé de produits financiers (313 K€) et autres produits d'exploitation (255 K€).

Les produits financiers sont en hausse de 41% par rapport à 2018 : cette différence est liée à la reprise de la provision constatée en 2018 en raison de la "fragilité" des marchés financiers.

Le taux de rendement net comptable du portefeuille géré sous mandat avec un profil prudent (80% d'obligations), par Ofi Asset Management, est de : +2,15%.

Ce poste représente 13% du total des ressources de l'exercice 2019.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jégard Créatis
AVERTISSEMENT - AUDIT - CONTRÔLE

FONDATION DE L'AVENIR
255, rue de Vaugirard
75719 PARIS CEDEX 15
SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Cabinet Jégard Paris
5 rue du Faubourg
75009 Paris
Tel. : +33 1 46 31 42 02
cristian.jegard@jegardparis.com

SAIS au capital de 940 000 €
APE 8802Z - TVA EN 0% 488 748 205
RCS Paris - SIREN 349 590 588
www.jegardparis.com

PrimoGlobal

FONDATION DE L'AVENIR

255, rue de Vaugirard
75719 PARIS CEDEX 15

SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Aux membres de la Fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de l'Avenir relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 18 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant :

- Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice, ayant trait à la crise sanitaire (note page 10 de l'annexe).

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Pour les produits, nous avons examiné l'exhaustivité des dans par rapport à la base de données ;
- Pour les fonds dédiés et les fonds affectés, nous avons contrôlé la cohérence des mouvements par rapport aux utilisations de ces fonds ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques : rapport de gestion et autres documents adressés aux membres du Conseil de surveillance

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil de surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire le 18 mai 2020.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumul, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

Signé électroniquement par
CONNECTIVE NV - CONNECTIVE
ESIGNATURES de la part de Patrick
LAGUEYRIE
(p.lagueyrie@jegardcreatis.com)
Date : 22/05/2020 17:19:07
Signé avec le code à usage unique
: 790074

Patrick LAGUEYRIE
Associé



10-14, rue Brancion
75015 Paris
Tél. : 01 40 43 23 80

*Siège social : 255, rue de Vaugirard
75015 Paris*

www.fondationdelavenir.org

